

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES MINES

Siège Social : 28, rue des Saints-Pères, à PARIS-VII^e

BULLETIN DU P. C. M.

RÉDACTION

28, rue des Saints-Pères

PARIS-VII^e

Téléphone : LITré 25.33

PUBLICITÉ

254, rue de Vaugirard

PARIS-XV^e

Téléphone : LECourbe 27.19

SOMMAIRE

Le Mot du Trésorier	2	Procès-verbaux des réunions du Comité du P.C.M. :	
La Page du Trésorier	3	Séance du Mardi 2 juin 1959	48
Nécrologie : M. Louis ROBERT	4	Composition de la Commission Administrative Pari-	
Comment définir et assurer la qualité des bâtiments	6	taire du Corps des Ponts et Chaussées	51
Agence matrimoniale européenne	12	Mutations dans le Personnel	52
L'Enseignement à l'Ecole Nationale des Ponts et		Statuts de l'Association Professionnelle des Ingé-	
Chaussées	15	nieurs des Ponts et Chaussées et des Mines ..	54
L'état du Réseau routier national	19	Activité des Groupes :	
Liste des Membres des Corps des Ingénieurs des Ponts		Groupe du Mans	60
et Chaussées et des Mines	20		

Le Secrétariat du P.C.M. serait heureux de pouvoir récupérer auprès des Camarades quelques numéros anciens du Bulletin du P.C.M. dans le but de compléter sa collection et de la faire relier. Il s'agit des numéros suivants

Année 1938 : N^{os} 2, 7, 8, 9, 10.

Année 1939 : N^o 2.

L'Association Professionnelle des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines n'est pas responsable des opinions émises dans les conférences qu'elle organise ou dans les articles qu'elle publie (Article 31 de son règlement intérieur)

Le mot du Trésorier

Vous ne m'en voudrez pas, mes chers Camarades, de vous priver ce mois-ci du « Mot du Président » en prenant sa place ; notre Président est actuellement en vacances et je puis vous affirmer, moi qui ai des contacts presque quotidiens avec lui, soit sur le plan du service, soit sur celui du P.C.M., que ces vacances sont bien méritées.

Quand un Trésorier prend la parole, ce n'est en général pas pour se réjouir de la facilité de la tâche qui lui est confiée, ni pour applaudir l'ardeur que mettent les membres à payer leurs cotisations ; je suis un Trésorier comme les autres : je ne me réjouis pas, je ne vous applaudis pas et je viens vous exposer simplement notre situation ; un pointage a été effectué au 1^{er} juin dernier :

sur 1.560 adhérents :

112, soit 8% n'avaient pas réglé leurs cotisations de 1958 ;

925, soit 60% n'avaient pas réglé leurs cotisations de 1959,

et je ne parle pas de ceux qui sont en retard de 2, 3, voire de 4 ou 5 ans ; bien peu d'entre eux, j'en suis sûr, désirent se retirer de notre Association ; c'est le plus souvent par oubli, par négligence, par excès de soucis professionnels que nombre d'entre vous omettent d'adresser leurs cotisations « exigibles dans le premier trimestre de l'exercice en cours » comme le dit l'article 15 du règlement intérieur ; dès que vous aurez fini de lire ces quelques lignes, rédigez donc un chèque

bancaire ou mieux un chèque postal ; la simple mention « P.C.M., 28, rue des Saints-Pères », est suffisante ; les services des chèques postaux ne vous obligent même pas à libeller tout au long « Association Professionnelle des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines », vous voyez comme cela est simple.

Votre Comité a décidé de participer pour la somme bien modeste de 100.000 francs à l'augmentation de capital de la Maison des Mines et des Ponts et Chaussées, qui apporte une aide si efficace à nos jeunes Camarades pendant leur temps de scolarité ; c'est de justesse que je peux m'acquitter de cette tâche, la dite somme correspondant à la limite de notre solde créditeur actuel, alors que les cotisations restant à recouvrer représentent près d'un million de francs.

A partir du mois d'octobre nous rechercherons avec l'aide de quelques Camarades volontaires à contacter personnellement tous les Camarades retardataires mais je suis sûr que d'ici là, leur nombre se sera singulièrement réduit.

Un tout petit effort ! Je parle de l'effort matériel de rédaction du chèque et de sa mise sous enveloppe bien plus que de l'effort financier qui est si modeste — et vous ressentirez le sentiment du devoir accompli envers « votre P.C.M. ». Merci ! Sans rancune, le Trésorier vous souhaite de

« BONNES VACANCES ».

G. Dreyfus.



LA PAGE DU TRÉSORIER

Cotisations P.C.M. pour l'Exercice 1959

Les taux des cotisations du P.C.M. pour l'Exercice 1959 sont les mêmes que pour les Exercices précédents, c'est-à-dire les suivants :

(1)	Inspecteurs et Ingénieurs Généraux Ingénieurs en Chef	Ingénieurs Ordinaires	Ingénieurs Elèves
En activité normale	1.500 fr.	1.000 fr.	200 fr.
En service détaché			
En disponibilité	600 fr.	400 fr.	»
En congé hors cadres			
En congé			
En retraite ou démissionnaire	300 fr.	200 fr.	»
En congé à demi traitement			

Le versement de la cotisation est exigible dans le premier trimestre de l'Exercice en cours (Article 15 du Règlement intérieur) (2).

Pour plus de simplicité, vous pouvez verser immédiatement à titre d'acompte sur vos cotisations prochaines, une somme égale A CINQ FOIS VOTRE COTISATION ANNUELLE actuelle et vous serez ainsi tranquille pour cinq ans, à moins, évidemment, que vous ne changiez de grade entre temps.

(1) Ces taux concernent exclusivement les cotisations du P.C.M. ; ils ne comprennent pas, notamment, la cotisation de 100 fr. par an pour le Syndicat Général des Ingénieurs des Ponts et Chaussées ; à la demande de ce Syndicat, cette cotisation peut cependant être versée au P.C.M.

(2) Libellez toujours vos chèques bancaires et postaux à l'adresse impersonnelle
" Association du P.C.M., 28, rue des Saints-Pères — PARIS-7° "

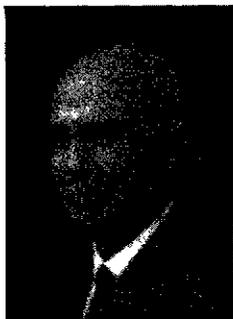
Le N° du Compte de Chèques Postaux du P.C.M. est PARIS 508.39

NÉCROLOGIE

M. Louis ROBERT

Inspecteur Général des Ponts et Chaussées
Vice-Président du Conseil Supérieur des Transports

30 JUILLET 1895 - 11 AVRIL 1959



Reçu à l'École Polytechnique en 1914, M. **Robert** se trouva aussitôt saisi, à l'âge de 19 ans, par la rude école de la guerre : d'août 1914 à novembre 1918, il participa, comme officier d'artillerie, à la première guerre mondiale. Une blessure, trois citations, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur témoignent de sa conduite au front.

Après avoir accompli ses études à l'École Polytechnique (mars 1919-septembre 1920) puis à l'École Nationale des Ponts et Chaussées (1^{er} octobre 1920-1^{er} mars 1922), il était, à cette dernière date, nommé Ingénieur Ordinaire des Ponts et Chaussées et affecté à Strasbourg, comme adjoint au Directeur des Voies Ferrées et des Routes d'Alsace-Lorraine.

Cette première résidence ne le retint guère plus d'un an, et dès le 1^{er} avril 1923, il était affecté à Orléans où il devait accomplir pratiquement toute sa carrière d'Ingénieur Ordinaire.

Il y fut d'abord chargé de l'arrondissement spécial de la Loire, puis de l'arrondissement d'études vicinales du Loiret, enfin de l'arrondissement Ouest du Service Ordinaire de ce département.

Il eut ainsi à exercer de la façon la plus variée, sous l'autorité remarquable de M. l'Ingénieur en Chef **Jean-nin**, toutes les tâches d'un Ingénieur : établissement de projets (mise à grande section du Canal d'Orléans — avant-projet du canal latéral entre Orléans et la Maine) — direction de travaux importants dont l'élargissement d'une partie du canal d'Orléans, la reconstruction des ponts suspendus de Jargeau et de Meung sur la Loire — réfection et entretien d'un réseau routier dont

la qualité exceptionnelle faisait déjà l'admiration des usagers.

Son inscription au tableau d'avancement pour le grade d'Ingénieur en Chef, dès 1933, consacrait la splendide maîtrise qu'il avait acquise de sa profession et son aptitude à remplir, de la façon la plus brillante, toute tâche importante qui lui serait confiée.

Aussi bien, M. le Président **Boutet**, alors Directeur Général des Chemins de Fer et des Routes, fit-il appel, dès janvier 1934, à M. **Robert**, pour étudier et résoudre le problème, entièrement neuf à l'époque, de la coordination des transports.

Adjoint au Directeur Général et chargé du Service de la Coordination du Rail et de la Route (janvier 1934-avril 1938) puis successivement Directeur du Service du Contrôle Commercial des Chemins de Fer, Directeur du Service du Contrôle Economique et de Coordination des Transports, enfin Chef du Service des Transports Routiers, M. **Robert** devait consacrer vingt-cinq années de sa carrière et de sa vie à l'étude et à la mise en œuvre des solutions des problèmes économiques complexes que pose l'organisation des transports. Les mérites qu'il s'y acquit lui valurent l'élévation à la dignité d'Officier de la Légion d'Honneur (décembre 1938) et sa promotion au grade d'Inspecteur Général des Transports (18 septembre 1940) puis d'Inspecteur Général des Ponts et Chaussées (1^{er} juin 1951) et enfin sa nomination de Président du Comité National de Coordination Tarifaire et de Vice-Président du Conseil Supérieur des Transports (6 octobre 1958); c'est dans ces dernières fonctions que la mort devait venir mettre un terme à une carrière sans faille.

Pour aborder les problèmes d'organisation et de coordination des transports qui, fait remarquable, se posaient à la même époque dans tous les pays économiquement développés, il fallait une personnalité réunissant des aptitudes dont la conjonction n'est pas fréquente : M. le Président **Boutet** n'hésita cependant pas dans son choix et fit directement appel à M. **Robert** qui, délaissant un poste d'Ingénieur de premier plan et du plus grand intérêt auquel il était profondément attaché et sans y opposer aucune considération d'intérêt personnel ou d'avenir de carrière, se mit immédiatement à la disposition de la chose publique pour le service qu'elle attendait de lui.

Il est remarquable que, dans un domaine aussi délicat et qui n'avait jamais été exploré, les études commencées en 1934 aient pu être achevées à la fin de 1938 et mises en œuvre dès 1939 : les plans de transport des voyageurs étaient établis, la coordination tarifaire des transports de marchandises allait pouvoir être mise en application.

La coordination de 1934-38, œuvre de M. **Robert**, fixait les principes des solutions à mettre en œuvre et les amendements apportés depuis, dans ce domaine qui touche d'aussi près à la vie économique du pays et dont les données ne peuvent être figées, n'ont pas dérogé à ces principes.

La guerre de 1939-45 arrêta la mise en œuvre des solutions proposées et posa des problèmes nouveaux ; M. **Robert** eut la délicate mission de guider et de contrôler la profession des transporteurs routiers dans les circonstances difficiles et douloureuses que traversait notre Pays. Après le bouleversement, il fallut tout reprendre, sur des données, mais non sur des bases nouvelles.

M. **Robert** fit face à une tâche devenue de plus en plus lourde avec un dévouement et une énergie qui n'excluaient jamais la bonne humeur, même lorsque des soucis familiaux auraient pu valablement s'ajouter à ceux de sa fonction.

Son désintéressement, son seul souci d'accomplir complètement sa tâche, son ardeur au travail pleine d'entrain furent un magnifique exemple pour tous ceux

qui eurent l'honneur de servir sous ses ordres. Cette influence vivante était ressentie de tous ; dans le service qu'il dirigeait dont tous les membres se trouvaient unis dans un esprit d'équipe et de bonne entente auquel participaient immédiatement les nouveaux venus ; à l'extérieur, où tous ceux qui ont eu le bonheur de rencontrer M. **Robert** ont été touchés de son affabilité, même lorsqu'il développait des thèses opposées à celles de ses interlocuteurs.

Seul le mal inexorable qui devait l'emporter et auquel il fit face avec une magnifique énergie morale put mettre un terme à cette ardeur souriante. Après ses premières manifestations qui l'obligèrent à interrompre ses fonctions pendant quatre mois, M. **Robert** les reprit, au Conseil Supérieur des Transports, au début d'octobre 1958 ; il devait les quitter à la fin de la même année, lorsqu'apparurent les symptômes de la phase fatale de sa maladie. Mais jusqu'au jour où celle-ci l'eut définitivement terrassé et ne lui accorda plus que quelques brefs moments de conscience, avant que la mort l'emporte, il continua de porter à son ancien Service, à ses dernières fonctions, le même intérêt attentif.

L'assistance nombreuse, recueillie et émue qui suivit ses obsèques, les sentiments de tristesse que tous ceux, quelle que fut leur place dans la hiérarchie administrative ou sociale, tinrent alors à manifester témoignent de l'étendue et la profondeur de la sympathie que le Chef et l'Homme, en M. **Robert**, avaient su provoquer et sont la meilleure réponse à la haute signification qu'ils avaient donnée à leur mission.



Comment définir et assurer la qualité des bâtiments

par G. BLACHÈRE

Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Directeur du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment

La question que pose notre titre est une question qui a pris un aspect entièrement nouveau depuis quelques années, depuis que le constructeur est appelé à utiliser des matériaux et des procédés nouveaux pour faire des bâtiments répondant à des normes de surface et des impératifs de prix nouveaux eux aussi.

Ce qui donne son acuité au problème c'est à la fois que l'art de bâtir que l'on donnait comme le plus permanent de tous les arts s'est mis à évoluer rapidement, que d'autre part, une construction étant faite pour durer longtemps et coûtant cher, les erreurs de qualité ne peuvent pas être admises.

Devant l'arrivée des nouveautés le premier réflexe des constructeurs, et sous ce terme, je comprends aussi bien le client que son architecte et l'entrepreneur, le premier réflexe a été : comment cela se situe-t-il par rapport au traditionnel ?

La construction traditionnelle était donc prise comme l'étalon de qualité.

En réalité la qualité du traditionnel était commandée par le respect de deux séries de règles distinctes :

Des règlements publics, règlements d'hygiène, règlements de voirie renfermant des prescriptions d'ordre varié :

- Recommandations générales, équivalentes à ceci. L'ouvrage sera bien fait ;
- Recommandations fixant le but à atteindre : les murs seront étanches par exemple ;
- Recommandations fixant les moyens, et du même esprit que des cahiers des charges.

Au total ces règlements publics étaient essentiellement une codification de certains préceptes de l'art de bien construire, jugés essentiels. Implicitement ces règlements supposent à la fois un mode uniforme d'habiter, et que sont connues les règles de l'art.

Les **règles de l'art** sont la deuxième nature de règles qui commandaient la qualité du traditionnel.

On peut définir les règles de l'art comme l'ensemble des enseignements, oraux ou écrits, normalement à la disposition, donc normalement connus de l'architecte et de l'entrepreneur.

Ces règles de l'art se retrouvent donc dans les cours de construction, professés dans diverses écoles et aussi dans les cahiers des charges que certains clients organisés imposent à leurs entrepreneurs.

Tout ceci fonctionnait à peu près, car aussi bien la façon d'habiter que l'art de construire évoluaient très lentement.

Mais lorsqu'on a voulu se servir de la qualité du tra-

ditionnel comme étalon de la qualité de la construction on s'est heurté à une difficulté majeure :

— Pour aller tout de suite au fait disons que la qualité du traditionnel ne peut servir d'étalon qu'au seul traditionnel, car les règles de l'art (et aussi les règlements d'hygiène et de voirie qui y trouvent leur support) ne sont qu'un recueil de recettes de cuisine, sans principe organisateur, qu'il est impossible d'étendre à des objets nouveaux ou à des conditions d'habitat différentes

Détaillons : un mur de maçonnerie de 50, enduit deux faces et exécuté conformément aux règles de l'art est un bon mur pour un logement. Mais quelles sont les caractéristiques de ce mur qui sont utiles à la qualité ? Un mur non traditionnel devrait-il pour être équivalent au traditionnel reproduire la perméabilité ou la porosité ou la masse ou l'épaisseur du mur de maçonnerie ? ou toutes ces caractéristiques à la fois ? Les règles de l'art ni les règlements ne nous l'apprennent.

Ajoutons que parfois le traditionnel apparaît assez vite à l'examen comme non satisfaisant (conduits de fumée par exemple).

Et enfin que les règles de l'art et les règlements sont incapables de dire même comment il faut construire si l'on doit s'adapter à de nouveaux modes d'habiter.

Nous voyons bien qu'il nous faudra désormais juger de la qualité de la construction en employant un autre étalon que la qualité du traditionnel, et nous soupçonnons que, si nous le trouvons, il ne sera pas sans utilité de juger le traditionnel lui-même avec ce nouvel étalon.

LA DEFINITION FONCTIONNELLE DES BATIMENTS

A ce point de nos constatations, il apparaît clairement qu'il n'y a qu'un moyen d'asseoir des jugements de qualité de la construction, puis de définir les moyens de réaliser une qualité donnée ; c'est de déterminer d'une façon précise ce que l'on attend d'un bâtiment, en particulier d'un logement.

C'est-à-dire qu'il faut clairement poser le problème : Qu'est-ce qu'un logement ? (ou qu'est-ce qu'une classe ? Une salle d'hôpital, etc...?).

Autrement dit, la solution de facilité qui consiste à dire : « essayez d'obtenir les mêmes résultats qu'avant » faisant défaut, il faut dire ce que l'on veut.

C'est cet énoncé des desiderata que nous appelons : définition fonctionnelle du logement, de la classe ou de la salle d'hôpital, etc. (La définition fonctionnelle d'un local, c'est aussi la forme supérieure du programme que le client devrait fixer à son architecte et à son entrepreneur).

Une telle définition ne peut évidemment se référer aux éléments de la construction dont la structure et le rôle varient d'une solution à une autre.

Ils ne peuvent se référer qu'à l'homme et aux phénomènes naturels ou extérieurs (par exemple ; les bruits).

La définition fonctionnelle d'un local s'exprimera donc en ces termes :

— Pour qu'un local soit un logement (ou une salle de classe ou d'hôpital, etc.), il faut que ceux qui l'occupent en respectant certaines conditions, y bénéficient d'une satisfaction d'habitation déterminée, et que tout cela reste possible pendant une certaine durée, malgré les agents extérieurs normaux, et aussi qu'en cas d'action d'agents extérieurs anormaux, certaines fonctions restent assurées.

On ne peut demander à un logement, par exemple, d'être satisfaisant quelle que soit l'occupation. Un premier exemple le prouvera à l'évidence : si vous battez la grosse caisse dans votre propre chambre à coucher, nulle astuce de construction ne pourra y garantir le niveau sonore de 45 dB réputé être l'ambiance sonore souhaitable la nuit.

Un autre exemple moins évident : si vous calfeutrez toutes vos ventilations et que vous faites bouillir de l'eau jour et nuit, rien ne peut empêcher les condensations.

Cette idée que le confort d'un logement ne peut être garanti que dans certaines limites de conditions d'occupation n'apparaissait guère dans le passé : c'est que le genre de vie était aussi traditionnel que le genre de construction, et que ces deux genres s'accordaient... traditionnellement. C'est aussi que lorsqu'un logement « ouvrier » était la proie des condensations, on ne se posait pas la question, c'était la faute de l'« ouvrier », ou du « taudis ».

Sans anticiper sur la publication de la définition fonctionnelle d'un logement, nous dirons ici qu'il faut se préoccuper de satisfaire à trois ordres de préoccupation :

- 1° **Les impératifs physiologiques** : s'ils ne sont pas respectés, l'occupant meurt ou est malade.
- 2° **Les considérations de confort** dans les différents domaines des sens : leur traduction en exigence fonctionnelle est contingente, elle est liée essentiellement aux habitudes, au mode de vie passé de l'occupant.

Cette distinction entre les exigences physiologiques absolues, et les exigences de confort, contingentes, est à notre avis trop peu souvent remarquée ; elle est capitale.

On ne saurait sans crime envoyer des familles habiter des locaux où il y aurait, par exemple, risque que l'oxyde de carbone dépasse les concentrations admissibles. On peut au contraire expérimenter des conditions d'ambiance qui ne sont contraires qu'à l'habitude : hauteur sous plafond de 2,26 m par exemple.

Il y a donc des exigences fonctionnelles absolues, les exigences physiologiques et de sécurité et puis des exigences qui ne tiennent leur force que de l'habitude et sont donc sujettes à modification, révision, expérimentation de solutions nouvelles.

- 3° Les considérations d'adaptation du logement à la vie familiale ; du bureau à la vie de bureau, etc. que nous appellerons **considérations sociologiques**. Les exigences qui en découlent sont elles aussi très liées à l'habitude, au mode de vie passé. Il est néanmoins indispensable d'explicitier des exigences fonctionnelles de caractère sociologique. Et corollairement que les clients apprennent à exprimer dans le programme qu'ils fixent à leurs architectes, les exigences sociologiques qui correspondent au comportement des futurs occupants.

Nous ne nous étendrons pas ici sur ce domaine qui se traduit plus dans le plan des bâtiments que dans leur structure.

Ce travail d'établissement des exigences fonctionnelles, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment l'a entrepris pour le logement, puis, pour le Ministère de l'Education Nationale, il aborde les problèmes scolaires.

Nous espérons prochainement donner dans le R.E.E.F.-58 une première présentation de ces exigences fonctionnelles encore bien incomplètes et par beaucoup de points arbitraires : les données sérieuses manquent encore dans beaucoup de domaines.

C'est ainsi que dans le domaine acoustique, il n'y a pas à notre connaissance d'étude à base statistique sur le comportement des hommes en face d'un niveau sonore, des sautes de ce niveau (ampleur, tonalité, signification), ce ne sont pas des travaux de commission, mais des études approfondies qui nous fourniront les éléments nécessaires.

C'est ainsi que nous n'avons pas de base sérieuse pour la détermination des dimensions minima des pièces. Il a fallu se battre contre l'habitude pontifiante pour faire admettre que l'on peut vivre sous 2,50 m de hauteur de plafond. Chez Le Corbusier on vit aussi sous 2,26 m (au moins dans une partie de l'appartement) et il ne semble pas qu'il en résulte de gêne. Quelles sont les lois du confort de dimensions des pièces, nous l'ignorons.

Il y a donc là nécessité d'études sérieuses, à base statistique bien souvent, que le C.S.T.B. s'efforce de susciter ou d'effectuer.

Disons pour mémoire qu'il en va de même pour les études sociologiques, auxquelles le C.S.T.B. s'attache également.

Les exigences fonctionnelles doivent être satisfaites dans certaines conditions d'occupation : celles-ci doivent donc être définies, ou plutôt constatées.

Dans le domaine de l'habitation nous allons rencontrer maintenant la notion de la classe, ou du standing

du logement. Et nous donnons tout de suite une notion assez nouvelle :

L'agrément de vie dans un logement dépend de deux séries de paramètres :

- Ceux qui caractérisent la **qualité intrinsèque** du logement, c'est-à-dire le taux de satisfaction des exigences fonctionnelles,
- et ceux qui caractérisent le **mode d'occupation**, c'est-à-dire qui le situent par rapport au minimum qui a été fixé en même temps que les exigences fonctionnelles.

Naturellement tout ceci, surtout en ce qui concerne l'occupation, est difficile à serrer, à chiffrer. Le C.S.T.B. étudie une cotation de la qualité intrinsèque des logements, mais il n'est pas encore en état de publier quoi que ce soit.

Ainsi dans l'imprécis, une tendance générale est de classer en trois groupes : minimum, moyen, supérieur, aussi bien la qualité intrinsèque que le genre d'occupation d'un logement.

Il en résulterait donc neuf cas : logement supérieur avec occupation minimum, avec occupation moyenne, avec occupation supérieure, logement moyen avec occupation minimum, etc.

On verra dans une étude que nous publions sur le comportement hygrothermique des maçonneries légères que nous avons cru pouvoir ramener ces neuf cas à trois :

- Logement intrinsèquement supérieur, occupation de qualité supérieure ;
- Logement intrinsèquement moyen, occupation de qualité moyenne ;
- Logement intrinsèquement minimum, occupation de qualité minimum (et parfois en dessous du minimum).

(Nous les avons alors appelés : logement supérieur, logement moyen, et logement de troisième catégorie).

En effet c'est le cas le plus courant que ce sont les logements de qualité supérieure qui sont occupés par les familles les plus aisées, donc sans surpopulation, avec une multiplicité et une bonne qualité d'équipement, et aussi selon une manière de vivre plus raffinée. Et ainsi pour les deux autres cas.

Ceci revient à dire que ce sont les logements intrinsèquement les plus modestes qui sont soumis aux conditions d'occupation les plus rudes, ce qui a pour conséquence que les logements les plus modestes devront pour certaines caractéristiques, par exemple : robustesse des sols, robustesse de l'appareillage électrique ou sanitaire, qualité de la ventilation, être supérieurs aux logements supérieurs. Autrement dit encore le logement minimum ne saurait, sans cesser d'être un logement acceptable, avoir pour toutes ses caractéristiques, le niveau minimum. C'est ce que met particulièrement en relief notre étude sur le comportement

hygrothermique des maçonneries légères dont nous venons de parler.

Pour conclure sur le chapitre de la définition fonctionnelle des locaux de divers usages, nous dirons que nous pensons qu'elle devrait être donnée par la loi, notamment, en fait de logement, par le Code de l'Urbanisme et de l'Habitation. Il est nécessaire qu'une législation qui a pour but de contrôler la construction des logements et de fournir une aide financière à leur édification, comporte la définition précise de l'objet auquel elle s'applique.

Nous pensons aussi que cela est suffisant, que les moyens de satisfaire les exigences fonctionnelles ne sauraient être fixés par la loi. Les Ministres donneront par instructions à leurs services les éléments nécessaires à l'examen des solutions, dans la mesure où ces éléments ne font pas encore partie des connaissances que « l'homme du bâtiment » doit posséder.

La loi pourrait, pour les exigences qui ne sont pas absolues fixer plusieurs niveaux d'exigences et par la même occasion définir à toutes fins utiles, le logement minimum, le logement moyen, le logement supérieur.

Certains de nos lecteurs pourront s'étonner que nous n'ayons pas à ce point de notre exposé, fait encore mention des obligations que le code civil crée aux réalisateurs de la construction, c'est-à-dire à l'entrepreneur qui bâtit, à l'architecte qui conçoit et contrôle.

Il y a à cela une raison fondamentale : lorsque parmi les exigences fonctionnelles nous faisons allusion à la durabilité du bâtiment, il faut entendre la durabilité souhaitée par le client, qui est bien supérieure aux dix ans de la responsabilité des réalisateurs de la construction.

Lorsque le code civil a été établi, les modes de construction que l'on connaissait étaient traditionnels, il n'y avait pas à se demander si une maçonnerie pouvait durer cinquante ans. Ce contre quoi le code prémunissait le client, c'était contre le **vice** de l'ouvrage, d'un ouvrage qui devait durer pratiquement indéfiniment, s'il était réalisé selon les règles de l'art, mais qui pouvait périr bien plus rapidement s'il était mal exécuté ou mal conçu. Le délai de dix ans était donc non pas la durabilité normale des ouvrages, mais un délai qui paraissait raisonnable à la fois pour que les désordres dus à une mauvaise construction aient le temps d'apparaître et pour que, d'autre part, on ne puisse pas rechercher le constructeur en responsabilité trop longtemps après la construction, ceci dans une préoccupation que l'on peut appeler celle de la tranquillité publique.

Trop souvent on confond aujourd'hui la période de garantie décennale, avec la durée souhaitable ou normale des ouvrages, trop de fabricants s'estiment heureux si leur produit franchit tout juste le cap des dix ans ; à l'inverse trop de clients croient que l'assurance qui couvre le risque d'appel en responsabilité de l'entrepreneur, les couvre eux aussi contre toutes les dégra-

dations de leur construction. Rappelons que le code n'engage la responsabilité des réalisateurs qu'en ce qui touche à la stabilité et à l'habitabilité de la construction. Enfin l'action des bureaux de contrôle qui n'ont la charge que de prévenir les risques de responsabilité du code civil, mais qui contrôlent aussi bien les ouvrages traditionnels (dont on sait qu'ils peuvent durer) que les non traditionnels (dont on ne sait pas *a priori*), contribue, bien malgré eux, à accrédi-ter cette idée que la durabilité des ouvrages non traditionnels doit s'apprécier sur dix ans.

Résumons-nous sur ce point : la garantie décennale de l'entrepreneur et de l'architecte instituée par le code civil est étrangère à l'idée de durabilité qui doit être précisée dans une liste d'exigences fonctionnelles.

Avant d'en terminer sur la définition du logement et donc, de sa qualité, il faut noter une difficulté : on peut mesurer exactement (sinon prévoir) la qualité phonique, ou thermique d'un logement — mais *quid* de la qualité tout court ? Par quelle mesure distinguer l'aspect d'un plafond en plâtre peint, d'un plafond en béton badi-geonné ?

Nous avons le sentiment, mais n'est-ce pas simple habitude, que le plafond en béton, même parfait, est moins bien que le plafond en plâtre ; certains matériaux apportent ainsi de la classe au logement, sans qu'il soit possible de préciser la notion. Or, beaucoup de nos logements actuels pèchent par là.

Maintenant que l'on a pris l'habitude de faire des choses ric-rac, comment faire pour spécifier une qualité supérieure, bien entendu en termes généraux, sous forme par exemple d'un programme général : que faudrait-il dire pour que les H. L. M. voient cette qualité d'aspect, leur classe, remonter ?

Nous tâtonnons — les réflexions des uns ou des autres seraient les bienvenues.

LES REGLES DE QUALITE APPLICABLES AUX DIVERS ELEMENTS DE LA CONSTRUCTION

Lorsqu'on a établi la définition fonctionnelle d'un local, d'un logement par exemple, comment opérer pour reconnaître si un projet de construction y répond ? Il faut vérifier que les dispositions prévues, avec les conditions d'occupation intérieures admises et les conditions extérieures enregistrées comme normales amèneront la satisfaction des exigences fonctionnelles.

Cela exige tout d'abord, outre la connaissance des conditions d'occupation, la connaissance des conditions extérieures : température, humidité, pluie, vent, rayonnement solaire ; — et ceci par région. — Ce sont des études auxquelles le C.S.T.B. s'est attaché de longue date et qu'il poursuit (1).

Cela suppose ensuite que l'on sache quel va être l'effet d'une disposition déterminée, dans des condi-

tions données : cela c'est la science, ce sont les sciences du bâtiment.

Une structure étant donnée, les parois d'une pièce connues, le niveau de bruit extérieur fixé, quel sera le niveau sonore dans la pièce ? Pour le calculer il faut maîtriser l'acoustique du bâtiment.

Nombreuses sont les sciences du bâtiment que le constructeur devrait connaître :

Acoustique du bâtiment, science du comportement hygrothermique, science de l'éclairage, science du chauffage et du conditionnement, hydraulique du bâtiment, électricité du bâtiment, science de la ventilation, science du comportement au feu des éléments de la construction — sans oublier la résistance des matériaux.

Ces sciences sont loin d'être toutes dominées à l'heure actuelle. Le C.S.T.B. donnera dans le R.E.E.F.-58 la Revue des Sciences du bâtiment dans leur état actuel. Il s'efforce de combler ou de faire combler les lacunes.

Dans la mesure où les sciences du bâtiment sont assez connues, elles permettent de prévoir l'effet d'un ouvrage déterminé, et à l'inverse, de définir les qualités qu'il faut exiger d'un élément de la construction pour obtenir une qualité d'ambiance déterminée.

Il va de soi que ces qualités dépendent du rôle de l'élément dans la construction.

Ceci vaut néanmoins d'être approfondi : les éléments de la construction que nous désignons par un même mot : mur par exemple, ont besoin de qualités différentes suivant le parti constructif adopté. Il est clair qu'un mur non porteur n'a pas besoin des mêmes qualités de résistance qu'un mur porteur.

Il était moins évident qu'un mur n'a pas besoin des mêmes caractéristiques thermiques si l'immeuble est doté d'un chauffage central que lorsqu'il n'y a qu'un poêle par appartement.

Donc, un parti constructif étant donné, les sciences du bâtiment permettent, partiellement seulement à l'heure actuelle, de traduire en niveau de qualité exigible des divers éléments de la construction, les exigences fonctionnelles exigées de l'ensemble du logement.

Ces exigences de qualité s'expriment sous la forme de caractéristiques physiques minima d'un ouvrage : isolation thermique, phonique, masse, dureté, inaltérabilité, résistance aux contraintes, etc.

Là où les sciences du bâtiment ne sont pas encore suffisantes, le seul moyen de savoir si une disposition de la construction satisfait les exigences fonctionnelles, c'est de l'essayer, soit dans un logement réel et réellement habité, soit dans des essais semi-naturels, où l'on soumet l'ouvrage aux conditions réelles, ou reproduites le mieux possible.

Quelle traduction législative ou réglementaire convient-il de donner aux sciences du bâtiment et aux règles de qualité qui découlent de l'application de ces sciences aux exigences fonctionnelles : pour les scien-

(1) Cahier du C. S. T. B. n° 1, 2*, 3*, 4*, 7, 8, 10, 13, 20, 22, 23, 24, 26, 28. (* Numéros épuisés).

ces, cela va de soi, aucune. Mais pour les règles de qualité ? Les règlements sanitaires, le règlement de la construction — décret du 22 octobre 55 — sont en grande partie des règles de qualité (souvent discutables, d'ailleurs, puisque basés sur une connaissance encore incomplète des sciences).

Nous pensons, nous l'avons dit, que dans le principe, il n'y a pas là matière à loi ou règlement, tout au plus à instructions. En effet le pouvoir législatif ou réglementaire ne saurait aborder le domaine des lois de la science. Pour éclairer notre pensée en poussant à la caricature, concevait-on que le Ministre des Finances rende applicable par un arrêté la table de multiplication ? Cette plaisanterie va d'ailleurs nous éclairer : si toutes les sciences du bâtiment étaient aussi assurées que l'arithmétique élémentaire, il n'y aurait pas de problème — mais ce n'est pas le cas.

Aussi disons qu'il est possible, là où précisément la science ne permet pas de déduire sûrement les règles de la qualité à partir des exigences fonctionnelles, que les pouvoirs publics interviennent pour imposer des règles de sauvegarde, dans l'intérêt du public.

En outre bien entendu ils peuvent donner toutes les instructions d'ordre intérieur à leurs fonctionnaires. Ces instructions ne devraient être que des rappels des sciences du bâtiment, ou des conseils d'interprétation.

Ce que nous disons ne peut sans doute s'appliquer entièrement dès aujourd'hui, mais nous pensons qu'il faut en faire la ligne générale d'action.

Les sciences du bâtiment, telles que nous les avons définies, amènent aux règles de qualité pour les différents éléments, suivant les partis.

Ces règles de qualité s'écrivent en général comme la nécessité pour un ouvrage de présenter un certain niveau d'une qualité globale : par exemple la résistance des matériaux nous fera savoir que le béton d'un mur banché doit résister à la compression à une charge de $n \text{ kg-cm}^2$.

Ou bien l'acoustique nous apprendra que le revêtement d'une pièce doit avoir un coefficient d'absorption Sabine égal à α .

Ou bien la science du comportement hygrothermique nous dira qu'un mur doit avoir une perméabilité à la vapeur de $p \text{ gr cm}^2\text{-h}$.

Ce ne sont pas là le plus souvent les qualités physiques fondamentales du matériau, parmi lesquelles nous rangerons la densité intrinsèque, la densité apparente, les coefficients mécaniques, la porosité, etc.

Établir la liaison entre les caractéristiques spécialisées (thermiques, acoustiques, etc.) et les caractéristiques fondamentales constitue aussi des sciences dont la connaissance serait utile pour prévoir le comportement spécialisé sans une expérimentation souvent coûteuse, et en conséquence savoir fabriquer des matériaux qui possèdent les caractéristiques spécialisées cherchées. Ces sciences en général encore moins avancées que les sciences du bâtiment proprement dites, nous les

appelons comme un chapitre de la science du bâtiment correspondante.

COMMENT SAVOIR SATISFAIRE AUX REGLES DE QUALITE

Tout ceci dit ce qui intéresse le constructeur c'est de savoir de façon pratique, ce qu'il doit faire pour construire des logements (des classes ou des hôpitaux) satisfaisants, c'est à dire dont les éléments satisfont aux règles de la qualité.

Ici il faut faire la grande distinction du traditionnel et du non traditionnel.

Le traditionnel.

Les matériaux et procédés de construction traditionnels sont par hypothèse, ceux qui à la fois satisfont aux règles de la qualité et sont bien connus ce qui veut dire à la fois

Ceux qui ont supporté l'épreuve du temps tout comme aussi ceux dont un usage ancien et renouvelé a permis de dégager les modes d'emploi satisfaisants modes d'emploi que l'on suppose codifiés dans les incontestables règles de l'art.

En effet les règles de l'art sont aussi évidentes et aussi fluctuantes que la grammaire d'un langage. Elles vont de soi, mais dès qu'il faut les coucher par écrit on est embarrassé. Et s'il faut trancher sur un cas particulier d'application, la contestation peut être sans fin.

Les Maîtres d'ouvrages, autrement dit les clients, se sont efforcés, du moins ceux qui sont organisés, d'écrire leur grammaire sous forme de Cahiers des charges pour l'exécution des ouvrages du bâtiment. Mais autant de Maîtres d'ouvrage, autant de Cahiers des charges. Peut-on admettre qu'il y ait plusieurs recueils différents, divergents, des règles de l'art ? Évidemment non. C'est pourquoi tout récemment les principaux auteurs actuels de cahiers des charges, ou de documents à valeur de cahiers des charges se sont réunis en un groupe de coordination des textes techniques pour choisir parmi les textes existants, ceux qui sont les meilleurs et pour aussi combler les lacunes que l'on constatera. Ce sont : l'AFNOR, les Organes techniques de la FBN, l'Ordre des Architectes, l'Union des Matériaux de Construction, la Fédération des Tuiles et Briques, les Bureaux Sécurité et Veritas, le CTB, le CSTB. Les documents retenus ou établis en commun, baptisés « documents techniques unifiés » seront nous le croyons, la meilleure expression des règles de l'art, une vraie grammaire de l'Académie. Cette grammaire est d'avance adoptée par le Ministère de la Construction et la Direction générale de l'Équipement scolaire.

Mais ceci ne suffira pas à régler le domaine dit du traditionnel car il y a traditionnel et traditionnel. Il y a le traditionnel d'il y a cent ans, qui n'est plus guère usité, mais qui a formé notre concept de l'habitat et dont inconsciemment ou non, nous essayons de retrouver

ver toujours les caractéristiques, et il y a le traditionnel qui a quarante ans, qui n'est traditionnel qu'en ce qu'il est désormais garanti qu'il dure quarante ans, mais qui n'offre pas nécessairement les qualités du vieux traditionnel. Expliquons-nous :

- La construction en murs de moellons, poutres en bois, plafond sur lattes en plâtre, plancher sur lambourdes était satisfaisante dans le domaine acoustique ;
- La construction en ossature béton, remplissage extérieur en brique creuse, plancher en hourdis et béton, est devenue traditionnelle dans la dernière dizaine d'années. Elle est stable et durable — mais est-elle satisfaisante quant à l'acoustique ?

Constatons donc que le vieux traditionnel satisfait à toutes les exigences de qualité, non par miracle, mais parce que nos exigences sont encore basées sur lui. Le néo-traditionnel ne satisfait à coup sûr que les exigences de stabilité et de durabilité. Il ne satisfait pas à tout coup toutes les exigences de qualité. Et souvent nous ne sommes pas assez savants pour exprimer nos exigences à son égard, dans le domaine acoustique notamment.

Concluons donc que le domaine du néo-traditionnel n'est pas entièrement couvert par les règles de l'art, et qu'il convient de s'attacher à faire progresser les sciences du bâtiment, pour définir des règles complémentaires d'emploi du néo-traditionnel, et en attendant, d'appliquer au néo-traditionnel dans certains domaines les méthodes qui sont de mise dans le domaine du non-traditionnel.

Ceci entraîne que dans le domaine du néo-traditionnel, il y ait raison de procéder à des homologations de matériaux ou à spécifier des exigences dont la satisfaction ne pourra être vérifiée qu'une fois l'ouvrage terminé.

L'effort de normalisation traduit les différentes considérations qui viennent d'être exposées.

Les normes sont encore de natures diverses

- Les unes, que l'on appelle normes fonctionnelles, explicitent les qualités exigées d'une partie de la construction. Dans notre jargon, ce sont des exigences de qualité. Elles sont rédigées en considération uniquement de l'emploi et abstraction faite de la nature de l'objet qui leur est soumis ;
- d'autres s'apparentent aux cahiers des charges, soit qu'elles en soient la codification, soit qu'elles en forment une partie. Plus ou moins elles imposent des recettes qui garantissent la qualité de l'objet.

Naturellement on ne peut admettre, en France, comme normes que les normes françaises, d'abord parce qu'elles sont régies par un statut légal, et aussi parce que ce statut garantit leur impartialité, c'est-à-dire

parce qu'elles sont établies en tenant compte à la fois des préoccupations des fabricants, des entrepreneurs et des clients. Un texte, qui ne tiendrait pas compte des avis de ces trois parties, ne saurait prétendre avoir une valeur générale.

Toute norme peut servir de support à une marque de qualité : la marque NF de conformité à la norme.

Cette marque dispense les usagers de vérifier par eux-mêmes que le produit qui en est pourvu satisfait à la norme. Nulle autre marque ou label ne peut avoir les mêmes vertus. D'aucuns font argument de la lenteur des procédures d'établissement des normes ou de création de marques pour justifier des initiatives particulières. Certes il est souvent plus rapide de se rendre à soi-même justice que d'aller devant le tribunal. Cette justice-là n'a pourtant pas les mêmes qualités que la vraie.

Le non-traditionnel.

Et puis il y a le domaine du non-traditionnel, c'est-à-dire de ce qui, matériau, ou procédé de construction, est encore trop peu suffisamment connu pour que puissent s'y appliquer des règles de l'art.

C'est ce domaine qui s'étend depuis la guerre avec un dynamisme qui ne faiblit pas.

Il a été nourri après guerre par les initiatives destinées à faire face à la pénurie de matériaux. Puis il a été soutenu par la nécessité d'économiser la main-d'œuvre, et aussi de serrer les prix pour passer sous les plafonds administratifs, il est enfin alimenté constamment par les progrès de la science, particulièrement de la chimie des matières plastiques.

Le problème qui se pose à tous, fabricant, entrepreneur, client avec son architecte, est le même : voici un matériau ou un procédé nouveau, séduisant parce qu'il est bon marché, ou qu'il économise la main-d'œuvre ou qu'il a des avantages de qualité ou d'esthétique : peut-on l'utiliser ? est-il stable, durable ? C'est-à-dire les ouvrages qui seront construits en l'utilisant répondront-ils aux exigences de qualité, elles-mêmes déduites des exigences fonctionnelles ?

Nous avons vu que nous pouvions écrire la définition fonctionnelle d'un local à usage déterminé. Nous avons vu aussi que, hélas, nous ne pouvions toujours, tant s'en faut, traduire ces exigences fonctionnelles en exigences de qualité pour les diverses parties de la construction d'un parti constructif déterminé. Alors ?

La réponse, c'est l'agrément.

Le C.S.T.B., est légalement chargé de donner sur les matériaux et procédés non traditionnels qui lui sont soumis un avis technique qui, s'il est favorable, s'appelle agrément.

Agrément qui vaut pour des emplois définis, avec des conditions d'emploi et de mise en œuvre définies dans la mesure du nécessaire.

Cet agrément, donné sur l'avis d'une commission qui réunit, comme la procédure des normes, les avis des

trois grandes parties intéressées, est donné par confrontation avec les règles de qualité si elles existent, par examen du comportement dans des conditions d'usage naturelles ou semi-naturelles dans le cas contraire.

Tout comme la marque NF de conformité aux normes françaises, l'agrément signifie pour l'utilisateur que l'on a fait pour lui l'examen du matériau, ou du procédé, et autant qu'humainement on puisse le dire, il est utilisable. « On » c'est, nous l'avons dit, les fabricants, les entrepreneurs, les Clients et leurs architectes. Et « humainement » cela veut dire un pourcentage d'erreurs qui n'excède pas jusqu'à présent un pour mille.

Il va de soi que l'agrément ne s'applique que transitoirement aux objets de la construction : c'est un « purgatoire » d'où l'on sort victorieusement vers le traditionnel, par l'emploi généralisé qui permet de définir les normes de fabrication et d'emploi, les règles de l'art, ou d'où l'on sort vers l'oubli, l'objet n'ayant pas triomphé commercialement.

Un régime intermédiaire peut exister entre celui de l'agrément et celui des règles de l'art : on peut être en mesure de préciser des règles de fabrication ou d'emploi qui ôtent leur signification au jugement qu'est l'agrément, sans que l'on soit tout à fait en état de les convertir en règles de l'art (c'est-à-dire le plus souvent en normes françaises) : on aura alors un régime d'homologation, qui est construit pour se transformer, sauf mécompte, en une marque de conformité à la future norme.

*
**

Voilà l'édifice des considérations qui doivent permettre de définir et d'assurer la qualité des bâtiments :

- **Définition fonctionnelle** d'un local d'un usage déterminé :
- Par la connaissance des **sciences du bâtiment**, traduction de cette définition fonctionnelle (ou exigences fonctionnelles) en **règles de qualité** à exiger des éléments de la construction suivant chaque parti constructif.
- **Moyens de satisfaire aux règles de qualité** :
 - a) Dans le domaine du traditionnel : par les règles de l'art, c'est-à-dire essentiellement les **Cahiers des charges** (bientôt documents techniques unifiés D.T.U.) codifiés en **normes**, appuyés sur la marque NF.
 - b) Dans le domaine du non-traditionnel : par l'**agrément** et subsidiairement l'homologation précédant la marque.

Cet édifice nous paraît cohérent, et toute l'action du C.S.T.B. dans le domaine de la qualité du bâtiment, action basée sur la prise en considération des avis des fabricants, des entrepreneurs et des clients avec leurs architectes tend à la consolider, qu'il s'agisse de la définition des exigences fonctionnelles, de l'avancement des sciences du bâtiment, aussi bien, que de l'établissement des D.T.U., des normes et marque NF, ou de la délivrance de l'agrément.

Agence matrimoniale européenne

par Yves COLOMBOT

Les institutions mises en place pour réaliser la Communauté Economique Européenne doivent, dans les quinze ans à venir, parfaire l'œuvre primitivement amorcée par la C.E.C.A. — pour le domaine économiquement limité du Charbon et de l'Acier — en forgeant toutes les autres Communautés Européennes — et elles sont légion. C'est là une mission infiniment plus complexe que celle qui s'offre à la C.E.C.A., laquelle n'avait à harmoniser que l'activité de deux industries lourdes à effectifs très limités. De ce fait, les interventions de la C.E.E. pourront-elles se traduire par autre chose que des directives,

des encouragements, des appuis, laissant aux professions, aux entreprises des six pays, l'initiative de rapprochements mutuels indispensables à une construction harmonieuse ? Entre un certain dirigisme — fécond dans ses résultats — dont a pu user la C.E.C.A., et ce libéralisme, quasi total, qui semble devoir s'imposer à la C.E.E., y a-t-il place, de la part de cette dernière, à d'utiles interventions visant à favoriser, et surtout à rendre plus heureuses, les multiples rencontres et collaborations nécessaires entre les professions et les entreprises européennes ? « L'Agence Matrimoniale Européenne » répondrait, selon notre ami Yves Colombot, à cette préoccupation.

L'assaut des industriels.

En face de l'effacement des barrières douanières intra-européennes, la première réaction de certains chefs d'entreprises du type « dynamique » sera de partir à l'assaut des autres marchés d'Europe avec la conviction, bien ancrée d'ailleurs, de ne point perdre un pouce de leur propre marché national.

Ils imaginent et préparent donc :

- a) L'implantation d'établissements commerciaux dans les autres espaces européens.
- b) La fondation d'usines filiales de production dans tout ou partie de ces espaces.

Les onéreuses conquêtes mutuelles.

Ce qu'ils n'imaginent pas et ce qu'il convient de rappeler à ces dynamiques conquérants, c'est qu'il

existe pas mal d'industriels de leur trempe dans chacun des six espaces européens

Ce à quoi ne pensent peut-être pas également ces vaillants pionniers, c'est ce que coûte en tâtonnements, adaptation aux goûts, aux coutumes, aux usages, aux législations étrangères, l'implantation commerciale ou industrielle sur un marché étranger, qu'en conséquence l'espoir de facile conquête d'une partie des marchés étrangers (sans abandon, au surplus, d'une part du marché national) est un espoir assez vain.

Si chaque industriel (dynamique) créait une succursale dans chacun des six (quatre) espaces économiques de la CEE, on aurait multiplié par quatre le nombre des entreprises européennes.

En paraphrasant une pensée qu'Alfred Sauvy appliquait avant la guerre au problème de la sous-natalité, nous pourrions dire que « la somme des prévoyances (agressives) individuelles des industriels européens constituerait une immense imprévoyance collective pour la future économie européenne ».

Tout le monde est bien convaincu que la future productivité de l'Europe réside dans la création d'unités industrielles plus importantes conduisant aux productions de masse et, par conséquent, à l'abaissement du prix de revient

Si nous considérons les quatre espaces économiques de la future petite Europe : Allemagne, Bénélux, France, Italie, l'objectif raisonnable serait, en gros, de multiplier par quatre les dimensions des unités de production et, par conséquent, de diviser par quatre le nombre des entreprises. Nous disons bien « entreprises » et non « établissements ».

Des groupes européens de quatre entreprises.

La construction de l'Europe économique par voie pacifique suppose des rencontres de quatre entreprises (appartenant, respectivement, aux quatre espaces économiques européens) judicieusement choisies pour former des chaînes européennes viables

La conception de ces chaînes serait fondée soit sur la recherche d'une fabrication unifiée dans les quatre établissements, soit sur l'échange de fabrications complémentaires pour amener chaque établissement à une spécialisation technique.

Chacun des établissements, enfin, assurerait, sur son marché d'origine, la vente de l'ensemble des productions de la chaîne.

L'agence matrimoniale.

Trouver pour l'industriel français — et pour ses collègues étrangers qui aspirent à devenir européens — des partenaires valables, exigera des recherches laborieuses et aléatoires... sauf si une agence matrimoniale, bien organisée, permet, à chaque candidat au mariage, de consulter un fichier vivant et clair de ses futurs partenaires.

Le hasard, qu'on croit assorti de prédestination, est à l'origine de la fondation de la plupart des foyers familiaux où il n'apporte pas toujours l'harmonie

La formation des chaînes d'entreprises européennes, si elle était fondée sur le hasard des rencontres, conduirait certainement à des unions peu fécondes et précaires.

Une méthode plus cartésienne s'impose

Quatre critères de constitution des groupes européens.

Voici quelques considérations qui interviendront pour le choix mutuel des partenaires :

— Nature des productions (identiques ou complémentaires).

— Niveaux de qualité des productions (aussi voisins que possible).

— Dimensions des entreprises (analogues) (1).

— Nature des directions (personnelles ou anonymes)

La mise en transparence mutuelle des professions et des entreprises.

Les industriels de chacun des pays contractants ont souvent des idées fausses (véritable déformation prismatique) sur la physionomie, l'importance, la puissance de leurs confrères étrangers.

Pour permettre à la Communauté Européenne de se fonder dans un climat libéral, il faut « éclairer » les industriels sur la physionomie économique réelle de leurs confrères européens.

C'est le Comité Central de l'Organisation Professionnelle (C.C.O.P.), père du Centre des Jeunes Patrons, qui a, le premier, dégagé l'idée d'une « économie éclairée » capable de garder au libéralisme ses vertus et d'éviter le dirigisme.

L'Agence Matrimoniale européenne aurait d'abord pour objectif de mettre à la disposition des professions (et des entreprises) de chaque pays européen une analyse détaillée de la structure des mêmes professions européennes et de chacune des (principales) entreprises composantes (2).

Ainsi les candidats au mariage pourraient, après analyse des documents, désigner à l'Agence : un, deux ou trois confrères, qu'ils auraient admis comme partenaires possibles pour chacun des six (quatre) pays européens.

L'Agence se chargerait de transmettre une documentation, fournie par l'entreprise (éventuellement avec une

(1) Sur ce point, il faudra tout de même tenir compte des disparités internationales et notamment du fait que les petites entreprises sont sensiblement plus nombreuses en France qu'en Allemagne, que les grandes et très grandes entreprises sont plus nombreuses en Italie qu'en France

(2) Les études de marchés établies pour le compte de centres de productivité professionnels constituent dès le départ, des éléments de documentation intéressants. Les chambres syndicales patronales d'autre part sont, pour la plupart, en mesure de dresser un inventaire assez clair et assez complet de leur profession

traduction résumée dans la langue du pays intéressé) et une fiche signalétique, plus complète, remplie également par l'entreprise et permettant, **à priori**, aux candidats, de se faire une opinion, sur leurs futurs conjoints, avant toute rencontre physique.

L'examen prénuptial.

Les renseignements fournis par les entreprises elles-mêmes seraient obligatoirement succincts et rarements défavorables.

Or, il existe de bonnes, de quelconques, de mauvaises entreprises.

Les futurs conjoints pourraient réclamer — et devraient s'y prêter sur demande de leurs futurs associés — un examen de la situation technique et financière des entreprises intéressées.

Il relèverait des prérogatives de l'Agence Matrimoniale de faire procéder à ces « examens prénuptiaux » avec le concours d'experts techniciens et comptables.

Ces examens devraient être aménagés de telle sorte qu'ils soient psychologiquement adaptés à la mentalité des petites et moyennes entreprises, et matériellement mis à leur portée.

Les missions de l'Agence Matrimoniale.

Les missions de l'Agence seraient notamment :

— De persuader les professions (et les entreprises) de l'utilité de rechercher les alliances plutôt que d'affronter la bataille intra-européenne d'extermination.

— D'offrir ses bons offices pour le rapprochement des professions (3) et des entreprises (4) en vue de l'étude de création des chaînes (de professions et d'entreprises).

— De faire procéder à des études de marchés de chaque profession dans chaque pays (ces études englobant la « radiographie » de la profession elle-même).

— De diffuser très largement l'étude de la profession de chaque pays dans la profession homologue des autres pays de la petite Europe.

(3) Plusieurs professions ont déjà, souvent dans le cadre de fédérations ou de comités de liaison internationaux (quelquefois plus larges de la C.E.E.), des contacts périodiques.

(4) Des entreprises antérieurement liées ou non par des accords techniques, commerciaux ou financiers, ont, avant l'instauration de la C.E.E., jeté les prémices de chaînes européennes. Enfin, nous savons que le Centre des Jeunes Patrons Français et son homologue allemand : Junge Unternehmer, sont engagés dans une action concrète en vue du rapprochement d'entreprises susceptibles de former les premiers maillons de chaînes européennes.

— De détacher, auprès de chaque profession (et de chaque entreprise) décidée à constituer des chaînes l'assistant dont nous parlerons plus loin.

— De constituer (avec ou à côté de ces assistants) le léger Service Régent de la chaîne européenne de chaque profession.

Les cadres de l'Agence Matrimoniale existent.

Les hommes à trouver pour remplir ces fonctions, assez diverses d'ailleurs, existent ou peuvent être rapidement formés.

Ce sont :

— Les présidents de Fédérations et Syndicats patronaux, souvent déjà en contact avec leurs collègues européens dans le cadre de conversations, ou même de Fédérations professionnelles internationales.

— Les spécialistes des études de marchés qui ont déjà apporté leur concours à des professions (Chambres syndicales, Centres de productivité) ou à des entreprises particulières.

— Les fonctionnaires de Syndicats patronaux habitués à prêcher, parmi les adhérents, contre les instincts de concurrence et pour les instincts de confraternité.

— Les spécialistes de l'organisation professionnelle (directeurs d'ententes) qui possèdent le métier et les qualités psychologiques nécessaires pour réaliser les (bonnes) ententes.

Il semble enfin que l'expérience acquise par les fonctionnaires de la C.E.C.A. devrait leur permettre d'être les conseillers, sinon les cadres d'état-major, des formations administratives — d'ailleurs légères — à constituer pour guider et conduire à bien la mise en place des multiples chaînes professionnelles européennes.

L'assistant de rencontre.

De toute façon, l'Agence Matrimoniale disposerait d'un certain nombre d'assistants polyglottes formés à cette mission, c'est-à-dire capables d'organiser et de diriger les premières rencontres et conversations entre futurs conjoints d'une future chaîne d'entreprises européennes.

Son assistance interviendrait jusqu'au « contrat de mariage » et aussi, par la suite, pour aplanir des difficultés, si elles naissaient.

Dans la hiérarchie et le calendrier de ses placements la Banque Européenne d'Investissements ne pourrait-elle pas offrir une position prioritaire à la fondation de l'Agence Matrimoniale Européenne ?

L'Enseignement à l'École Nationale des Ponts et Chaussées

par M. A. BRUNOT

Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Directeur de l'École

Nous avons publié dans le précédent Bulletin un article de M. FISCHESSEUR sur l'École des Mines de Paris. On trouvera ci-dessous une étude de M. BRUNOT sur l'École des Ponts ; paraîtront ensuite d'autres articles sur l'École des Mines de Nancy, la formation des Ingénieurs... Nous serons heureux de connaître les réactions, suggestions et observations suscitées par ces documents et nous espérons que de nombreux Camarades voudront bien nous faire part de leurs opinions sur ces questions fondamentales. Le Comité examinera l'ensemble des réponses reçues et en assurera une publication aussi étendue que possible.

LE COMITÉ DE RÉDACTION.

« La vieille maison toujours moderne ». Cette formule publicitaire peut s'appliquer à l'École Nationale des Ponts et Chaussées.

Vieille maison puisqu'elle a été créée en 1747 (nos Camarades trouveront dans les Annales de 1906, 1931 et 1947 toute son histoire) mais toujours moderne par son enseignement.

En effet les matières techniques y sont enseignées par des Ingénieurs en activité, qui sont non seulement au courant des perfectionnements les plus récents, mais qui apportent leur contribution au progrès. Nombreux sont les professeurs de l'École dont le nom est associé à la conception et à la réalisation d'ouvrages dont notre pays s'honore en raison de leur conception neuve et hardie, comme en raison de leur parfaite exécution.

Il en est de même pour les autres matières enseignées à l'École, qu'il s'agisse des sciences, de l'économie politique, du droit ou de l'architecture et de l'urbanisme.

De la sorte les élèves apprennent les techniques, le droit ou l'architecture d'aujourd'hui et non ceux d'hier, se préparant ainsi à apporter à leur tour leur contribution au progrès, rôle auquel l'École s'efforce de les préparer par la poursuite de travaux personnels sous la direction des professeurs.

Cependant comme par hypothèse le professeur ne peut consacrer à son enseignement qu'un temps limité, il a paru indispensable de créer à côté du cours magis-

tral des répétitions au cours desquelles les élèves apprennent à utiliser les connaissances acquises aux leçons du professeur. Les Conseils de l'École ont émis un avis favorable à l'augmentation de leur nombre.

Par ailleurs, pour la presque totalité des cours, les professeurs ont pris le soin de rédiger un cours écrit que l'imprimerie de l'École s'efforce de distribuer en temps voulu, si bien qu'il est possible d'y renvoyer et de consacrer les leçons à développer particulièrement les points importants et délicats, et à illustrer le cours par des exercices, des exemples, des projections et des films.

Il va de soi cependant que le contact avec la matière et le chantier est indispensable, c'est pourquoi malgré l'absence de laboratoire à l'École, il est procédé à des travaux pratiques exécutés notamment au laboratoire central des Ponts et Chaussées et à l'École des Mines, et à des exercices pratiques de topométrie sur le terrain. De plus outre les traditionnels stages et missions d'été au cours desquels les élèves peuvent se familiariser avec la vie des entreprises, avec celle de nos services, comme avec les réalités du chantier, outre le voyage d'étude annuel, l'École organise dans le courant de l'année de nombreuses visites, et les élèves un voyage pendant les vacances de Pâques (cette année en U.R.S.S. pour les élèves de 3^e année).

Ainsi est actuellement organisé l'enseignement à l'École, et on pourra trouver ci-après la liste des cours, des conférences, des exercices pratiques, et des visites et voyages pour la session 1957-58.

PREMIÈRE ANNÉE

Cours	Professeurs	Nombre de leçons	Nombre de répétitions	Travaux pratiques
	MM.			
Analyse	Teissier du Cros	32	20	
Architecture	Lopez	16		
Chimie	Arditti	30		
Economie politique et économie sociale	Verhulst	18		
Géométrie	Baste	28		7 (épures)
Mécanique	Herzog	40	22	
Physique	Jouquet	35		
Allemand	Schont	20		
Anglais	Bidault	20		

DEUXIÈME ANNÉE

Architecture	Lopez	18		
Droit administratif	Josse	33		
	Letourneur			
Electrotechnique	Ailleret	23		5 séances
Géologie	Péllissonnier	23		5 séances
Hydraulique	Chapouthier	22		
Matériaux	Duriez	12		8 séances
Mécanique des sols	Kérisel	13		3 séances
Procédés généraux de construction..	Galabru	23		
Résistance des matériaux	Courbon	28	12	
Routes	Coquand	24		
Thermodynamique appliquée	Legendre	12		
Topométrie	Segons	7		3 séances
Urbanisme	Auzelle	12		
Allemand	Schont	20		
Anglais	Bidault	20		

VISITES

Autoroute Sud.
 Course géologique à Corneilles.
 Visite des collections de l'Ecole des Mines.
 Centre de documentation et de Démonstration de la Société Parker.

Laboratoire de Chatou.
 Usine Alsthom à St-Ouen.
 Circulation routière (commande des feux, tunnel de St-Cloud).
 Exposition de matériel du Bourget.

TROISIÈME ANNÉE

Cours	Professeurs	Nombre de leçons
	MM.	
Bases et routes aériennes	Mazen	13
Béton armé et précontraint	Robinson	23
Chemins de fer traction	Chan	7
— — voie et exploitation	Feyrabend	12
Droit administratif	Delvolvé	25
Economie politique et finances	R. Roy	30
Electrotechnique	Ailleret	10
Hydrologie	Koch	15
Navigation intérieure	Aubert	17
Construction métallique	Grelot (1)	20
Travaux maritimes	Laval	25
Allemand	Schont	20
Anglais	Bidault	20

(1) Remplacé par M. Lorin.

Conférences	Professeurs	Nombre de leçons
	MM.	
Problèmes du graissage	Graff	1
Electronique	Besson	4
Charpentes métalliques	Lorin	2
Téléphériques	Lehanneur	4
Comptes économiques de la Nation	Mercier	1
Piles, cintres et culées	Mérot	5
Photoélasticimétrie	Dantu	3
Elaboration du 3 ^e plan	Maillet	1
Industrie gazière	Combet	1
Pipe-lines	Deutsch	2
Tarifcation E. D. F.	Boiteux	1
Hydraulique de l'Afrique du Nord	Gosselin	1
Grands barrages	Coyne	4
Energie nucléaire	Pascal	2
Prévention des accidents du Travail	Bouyeure	3
Recherche opérationnelle	Heurard de Fontgalland	1
Gestion des stocks	Hénon	1
Diverses formes de l'énergie	Ailleret	3
Gestion des Entreprises	Galabru	3
Comptabilité et organisation des services des Ponts et Chaussées	B. Renaud	2

VISITES

Egouts au Chatelet et Réservoirs de Montsouris.
 Usines des Eaux de la Ville de Paris à St-Maur.
 I. G. N. à Saint-Mandé.
 Centrale Arrighi et postes de transformation.
 Bancs d'essai et ateliers S.N.C.F. à Vitry.
 Bureau de recherches géologiques, géophysiques et
 minières.
 Usines de la Régie Renault.
 Société de Stéréotopographie.
 Palais du C.N.I.T. en construction.

Chantiers de l'exposition de Bruxelles, avec confé-
 rence préalable.
 Laboratoire central câbles et photoélasticimétrie.
 Barrages et écluses sur la Seine et la Marne.
 Station d'épuration d'Achères et usine Bonna.
 Port de Dieppe.
 Aéroport d'Orly.
 Voie et triage Paris-Dijon.
 Parentis.
 Saclay.
 Pont de Tancarville.

Il ne serait toutefois pas exact de dire que l'enseigne-
 ment de l'Ecole satisfait pleinement nos jeunes Camara-
 des. Il avait semblé à certains d'entre eux qu'il serait
 préférable de préparer l'examen sur le cours écrit, et
 de le passer avant les leçons orales qui traitant alors
 de sujets connus seraient mieux suivies et comprises.
 Un essai en ce sens aura lieu pour la navigation inté-
 rieure.

La Direction de l'Ecole, elle, souhaite grâce aux répé-
 tions pouvoir diminuer l'importance des examens et
 surtout le temps qui y est consacré.

En effet les deux années d'études techniques sont
 courtes pour enseigner toutes les matières dont il est
 souhaitable de donner connaissance à l'Ecole. Le
 P.C.M. s'est déjà saisi de ce problème, et il paraît né-
 cessaire de développer les études économiques, celles
 de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement
 du territoire.

Cependant en matière de programmes, je pense qu'il
 y a lieu de rappeler que l'Ecole ne peut avoir la pré-
 tention de donner à ses élèves toutes les connaissances
 qu'ils auront à utiliser au cours de leur carrière, d'au-
 tant que celles-ci seraient en partie démodées rapide-
 ment.

Le rôle de l'Ecole est de fournir les bases et les mé-
 thodes grâce auxquelles l'Ingénieur pourra par lui-
 même compléter ses connaissances et se tenir au cou-
 rant de techniques toujours en évolution.

Au surplus, il ne paraît pas indispensable de doubler
 à l'Ecole des enseignements que ses élèves trouvent à
 proximité dans d'autres établissements s'ils le désirent.
 De même les nombreuses conférences techniques et
 particulièrement celles de l'Institut Technique des Tra-
 vaux Publics et du Bâtiment complètent admirablement
 les cours de l'Ecole.

En sens inverse l'Ecole souhaite apporter une contri-

bution plus large au perfectionnement et à la mise à jour des connaissances des Ingénieurs en activité. Elle y apporte déjà la documentation de sa riche bibliothèque, une diffusion plus large peut être donnée aux cours professés à l'Ecole, les cycles d'étude peuvent être développés et généralisés, l'Ecole apportant son concours aux directions intéressées.

J'ai essayé dans ce court exposé de donner une idée générale sur ce qu'est aujourd'hui l'enseignement à l'Ecole, et d'indiquer les tendances de l'évolution en cours telle que l'envisagent les Conseils de l'Ecole.

Si j'ai, par ailleurs, indiqué certaines des critiques formulées par nos jeunes camarades, je pense pouvoir dire que nous ne devons pas être trop mécontents de notre Ecole. Les cours des professeurs nous sont de-

mandés de nombreux pays, le concours de nos Camarades Ingénieurs civils est recherché par beaucoup d'entreprises et de services publics, comme par d'importantes sociétés qui précédemment n'en employaient pas. Nombreux sont les étrangers qui viennent se former ou se perfectionner à l'Ecole.

Je pense que nous devons nous féliciter de ces résultats et surtout en féliciter ceux qui ont jusqu'ici assumé les lourdes tâches de l'enseignement de la direction dans notre Ecole, que notre Ministre M. Robert Buron plaçait récemment sous le double signe de la tradition et de l'évolution.

Fière de son passé et fidèle à ses traditions, l'Ecole poursuivra son évolution résolument tournée vers l'avenir.

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Ingénieurs Elèves		31	30
Elèves Ingénieurs français	38	35	27
Ingénieur T.P.E.	1		
Elèves Ingénieurs étrangers :			
cambodgien	—	—	1
espagnol	—	—	1
haïtien	—	—	1
iranien	—	1	—
italien	1	—	—
libanais	—	4	2
marocains	2	5	6
nicaraguyen	—	1	—
syriens	—	1	—
tunisiens	—	4	3
vietnamiens	4	4	2
yougoslave	—	1	—

Auditeurs libres : marocains, 2 (en 1^{re} année) — allemand, 1 — argentin, 1 — canadien, 1 — colombien, 1 — costa-ricain, 1 — haïtiens, 2 — mexicains, 2 — polonais, 1 — turc, 1 (2^e et 3^e années).

L'état du réseau routier national

Bien des Français croient encore que le réseau routier national de leur pays est le plus beau et le plus moderne du monde ; cette croyance honore le Corps des Ponts et Chaussées et tout spécialement les Ingénieurs qui, avant la guerre de 1939, ont su réaliser un tel réseau adapté à la circulation de l'époque. La vérité d'aujourd'hui est hélas bien différente et il n'est pas sans intérêt de rapprocher les paroles prononcées il y a quelque temps devant la presse par M. Robert **Buron**, Ministre des Travaux Publics, d'un article paru récemment dans une revue technique anglaise.

M. **Buron** a dit :

« Nous roulons actuellement sur les restes d'un réseau routier qui fut excellent. A l'heure actuelle, si le réseau secondaire français est très bon, nous manquons, certes, de grandes voies de liaisons que nous ne pourrions réaliser sans un important effort financier.

« Les crédits affectés aux routes en 1960 seront en augmentation, mais le volume des travaux effectués souffrira cependant de l'insuffisance des fonds attribués à la route en 1957 et 1958. »

La revue anglaise « Road International » écrit, en tête d'un article sur « l'intérêt de la standardisation des règles de conduite, des techniques et de la signalisation sur les Autoroutes :

« La construction des Autoroutes en Europe est activement poussée en ce moment ; en Grande-Bretagne, l'ouverture de l'autoroute de Preston sur 14 km a été célébrée avec un enthousiasme qui aurait été ridicule si cette courte section de route n'avait été le début d'un grand programme dont la prochaine phase importante sera l'ouverture, au mois d'Octobre, d'une section de

85 km reliant Londres au Yorkshire ; la construction des Autoroutes en Angleterre est en retard, mais l'exécution rapide de la dite section de 85 km en 19 mois, montrant que la construction des routes est maintenant une technique hautement mécanisée, poussera certainement à la réalisation d'un réseau complet d'autoroutes.

Sur le continent, l'Allemagne est toujours en tête, non seulement par la longueur des Autoroutes en service mais aussi par l'importance des ouvrages en construction ; d'une particulière importance est l'extension de la nouvelle Autoroute liant Hambourg à la Suisse parallèlement aux frontières de Belgique et de France. La Belgique, encouragée par le succès de celle qui relie Ostende à Bruxelles, poursuit également la construction d'autoroutes. **La France, dont les routes nationales étaient les plus belles routes du monde jusqu'à ce que la densité croissante du trafic motorisé les rende démodées, se traîne en arrière depuis l'achèvement des autoroutes de Marseille et de l'Ouest de Paris ;** mais un programme de nouvelles constructions est à l'étude. Au Sud, l'Italie poursuit la grande tradition romaine et son œuvre de pionnier en construisant de nouvelles autoroutes tout spécialement l'Autostrada del Sole de Milan à Naples par Rome.

Ces différents programmes nationaux vont rapidement former un réseau européen d'autoroutes qui aura des effets importants sur le développement du trafic à longue distance à la fois touristique et commercial ; un jour très prochain un touriste ou un véhicule lourd commercial pourra se rendre du Lancashire à Naples presque entièrement par des routes réservées au trafic motorisé. »

Le Comité de rédaction.

LISTE DES MEMBRES DES CORPS des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines

La liste ci-après des Membres des Corps des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines est insérée, en exécution des prescriptions de l'Article 17 des Statuts de l'Association, dans le présent N° du Bulletin du P.C.M., dont l'envoi est fait, en exécution des mêmes prescriptions, à tous les Ingénieurs des deux Corps, qu'ils fassent partie ou non de l'Association.

Les adresses que cette liste comporte sont, en général celles auxquelles les Sociétaires ont demandé ou admis de recevoir le service du Bulletin du P.C.M. ou, à défaut, les adresses résultant des Annuaires Ministériels et des publications faites au Journal Officiel.

Le maintien à jour de cette liste dépend essentiellement des Ingénieurs des deux Corps eux-mêmes : c'est un travail constant et difficile, qui peut contenir des erreurs ou des omissions.

Pour permettre de réparer celles-ci, les Camarades intéressés sont invités à les signaler d'urgence au Secrétariat du P.C.M., 28, rue des Saints-Pères, à Paris 7°.

MEMBRES DU P.C.M.

- S. — Sociétaires annuels
- SP. — Sociétaires perpétuels
- MB. — Membres bienfaiteurs

PONTS ET CHAUSSÉES

1°) FONCTIONNAIRES EN ACTIVITÉ

A. Inspecteurs Généraux.

- | | | | |
|----|---|----|---|
| SP | Bars Yves, Service des Travaux Publics, Casablanca (Maroc). | S | Desvignes Louis, 110, avenue Kléber, Paris-16°. |
| S | Baste André, 246, boulevard Saint-Germain, Paris-7°. | S | Deymié Philippe, 246, boulevard Saint-Germain, Paris-7°. |
| S | Beau François, 14, rue Chomel, Paris 7°. | | Divisia François, 95, boulevard Jourdan, Paris-14°. |
| S | Boucher Albert, 25, rue du Laos, Paris 15°. | S | Dorges Edouard, 6, rue Jean Goujon, Paris-8°. |
| | Buovolo Marcel, 246, boulevard Saint-Germain, Paris-7°. | S | Doumenc André, 5, rue d'Estrée, Paris-7°. |
| SP | Cavenel Robert, 33, avenue Daumesnil, Saint-Mandé (Seine). | S | Duffaut François, 9, rue de Milan, Paris-9°. |
| S | Cazes Pierre, 17, avenue Théophile-Gautier, Paris-16°. | S | Duriez Marius, 58, boulevard Lefèvre, Paris-15°. |
| S | Charrueau André, 246, boulevard Saint-Germain, Paris-7°. | S | Etienne Marcel, 52, rue de Molinel, Lille (Nord). |
| SP | Coupric Georges, 7, rue du Sacré-Cœur, Alger. | S | Fischer Eugène, 15, rue de Saint-Simon, Paris-7°. |
| S | Crescent Charles, 217, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris-8°. | S | Fleury Raymond, 15, avenue Dame-Blanche, Fontenay-sous-Bois (Seine). |
| | Despujols Marcel, 27, avenue Mac-Mahon Paris-17°. | S | Fontana Ernest, 8, rue Claude Monet, Boulogne (Seine). |
| | | SP | Gaspard Bernard, 10, avenue Vion-Withcomb, Paris-16°. |
| | | SP | Gaspard Roger, 10, boulevard Port-Royal, Paris-5°. |
| | | S | Gazet Eugène, 2, avenue Général Mangin, Versailles (Seine-et-Oise). |
| | | S | Gex Raymond, 22, avenue du Docteur Defrançois, Chambéry (Savoie). |

- S **Gibert René**, 6, avenue Bugeaud, Paris-16°.
- S **Gosselin Marcel**, 117, boulevard Murat Paris-16°.
- S **Guénot André**, 2, rue des Capucines, Dijon (Côte-d'Or).
- SP **Guillot Jean**, 50, rue Sainte-Anne, Paris-2°.
- S **Haguencau Daniel**, 100, avenue Paul Doumer, Paris-16°.
- S **Hupner Henri**, 19, rue Cernuschi, Paris-17°.
- SP **Issarte Henri**, 17, rue Camille Flammarion, Melun (Seine-et-Marne).
- S **Kirchner Robert**, 16, rue du Hameau, Paris-15°.
- SP **Koch Pierre**, 4, rue Eugène Manuel, Paris-16°.
- S **Ladefroux André**, 10, Villa Lambert, Chatou (Seine-et-Oise).
- S **Lemaire René**, 155, rue de la Croix-Nivert, Paris-15°.
- SP **Lévy Louis-Alexandre**, 1, rue Paul Séjourné, Paris-8°.
- S **Liffort de Buffévent Michel**, 34, rue des Missionnaires, Versailles (Seine-et-Oise).
- SP **Mabilleau René**, 22, rue du Hameau, Paris-15°.
- S **Méchin André**, 96, rue de Longchamp, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- SP **Mesnager René**, 246, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S **Mitault Robert**, 2, rue de Constantinople, Paris-8°.
- S **Naud Eugène**, 19, rue Théodore de Banville, Paris-17°.
- S **Péllissonnier Marcel**, 244, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S **Pène Pierre**, Conseiller du Gouvernement, Palais de la Plage, avenue Princesse Grace, Monaco (Principauté de Monaco).
- Quesnel Bernard**, 72, rue de Varennes, Paris-7°.
- SP **Renaud Bernard**, 70, rue Madame, Paris-6°.
- S **Renaud Pierre**, 89, avenue de Wagram, Paris-7°.
- SP **Rosignol de Farques Jean**, 56, rue de Bourgogne, Paris-7°.
- S **Rouelle Jean**, 85, boulevard Montparnasse, Paris-6°.
- SP **Roy René**, 244, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S **Rumpler André**, 7, rue Louis Besquel, Vincennes (Seine).
- S **Thirion Edouard**, 21, rue du Peintre Le Brun, Versailles (Seine-et-Oise).
- S **Vanneufville Gaston**, 1, rue du Château, Boulogne-sur-Seine.
- S **Varlet Henri**, 8, rue Edouard VII, Paris-8°.
- S **Vincent Maurice**, 15, rue Vigon, Paris-8°.
- S **de Viry François**, 155, rue Croix-Nivert, Paris-15°.
- SP **Wahl Paul**, 107, boulevard Saint-Germain, Paris-6°.
- S **Agard André**, 2, boulevard Latour-Maubourg, Paris-7°.
- S **Aimond Fernand**, 41, boulevard Exelmans, Paris-16°.
- S **Alix Pierre**, 69, rue de Varennes, Paris-7°.
- S **Amelin Georges**, 5, rue Arthur Ranc, Poitiers (Vienne).
- S **Antoine Camille**, Directeur du Port d'Oran, (Oran).
- S **Antoine Georges**, 82, rue du Ct Hugny, Chaumont (Haute-Marne).
- S **Antoine Pierre**, 2, square Théodore Judlen, Paris-15°.
- S **Armangaud Pierre**, 38, rue Liancourt, Paris-14°.
- S **Aron Jean-Claude**, 2, rue Redon, Paris-17°.
- S **Arribehaute Pierre**, 2, avenue Eugène Godin, Melun (Seine-et-Marne).
- S **Astier Jean**, Service des Ponts et Chaussées, Tiarret (Algérie).
- S **Aubriot Jacques**, 17, rue Brizeux, Rennes (Ille-et-Vilaine).
- SP **Babinet**, 25 bis, rue du Château, Neuilly-sur-Seine.
- S **Bachet Noël**, 10, rue de la Source, Paris-16°.
- S **Banal Michel**, 31, boulevard Suchet, Paris-16°.
- S **Baquerre Armand**, 10, chemin de Baron, Auch (Gers).
- S **Barbet Gaston**, 14, boulevard Baudin, Alger (Alger).
- SP **Barrillon Charles**, 4, rue Dumont d'Urville, Marseille-8° (Bouches-du-Rhône).
- S **Baudelaire Jean**, 52, quai Gaston Boulet, Rouen (Seine-Maritime).
- S **Baudet Jean**, 50, quai du Breuil, Mâcon (Saône-et-Loire).
- S **Bauzil Vincent**, 6, rue Ernest Renan, Nîmes (Gard).
- S **Becker Edouard**, 74, rue de la Croix-Nivert, Paris-15°.
- S **Beltrémieux Edouard**, 244, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S **Benoist Michel**, Service d'Architecture, 135, rue Michelet, Alger (Alger).
- S **Benquet Robert**, Boulevard St-Médard, Mont-de-Marsan (Landes).
- S **Bernheim Jean**, 2, boulevard Latour-Maubourg, Paris-7°.
- S **Berteloot René**, 27, avenue du Maréchal Leclerc, Bonneuil-sur-Marne (Seine).
- S **Bertin**, Service de la Colonisation et de l'Hydraulique, 135, rue Michelet, Alger (Alger).
- SP **Besson Pierre**, 10, rue Pierre Larousse, Malakoff (Seine).
- S **Bideau Emile**, 2, rue Beaubourg, Paris-4°.
- S **Bigot Pierre**, 2, rue Poissonnerie, Nevers (Nièvre).
- S **Bizot Emile**, 78, rue de Rennes, Paris-6°.
- S **Blachère Gérard**, C.S.T.B., 4, avenue du Recteur Poincaré, Paris-16°.
- S **Blaise Pierre**, 8, avenue Léon Bollée, Paris-13°.

B Ingénieurs en Chef.

- S **Abrial René**, 23, avenue Pierre Curie, Chamalières (Puy-de-Dôme).

- S **Blondeau** François, 58, boulevard Aristide Briand, La Roche-sur-Yon (Vendée).
- S **Bochet** Henri, 2, rue Saint-Laurent, Marseille-2^e (Bouches-du-Rhône).
- S **Boissière** Paul, 61, avenue Berthelot, Lyon (Rhône).
- SP **Boissin** Henri, 112, quai Louis Blériot, Paris-16^e.
- S **Bollard** André, 37, boulevard de la Liberté, Draguignan (Var).
- S **Bonnemoy** Guy, 17 bis, rue Riquet, Toulouse (Haute-Garonne).
- S **Bonnome** Camille, 264, avenue Napoléon Bonaparte, Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise).
- S **Bosano** Emile, 32, rue du Calvaire, Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- S **Bosc** Jean, 38, rue de la Bruyère, Paris-9^e.
- S **Boué** Jacques, Le Château, Brest (Finistère).
- S **Boulin** Claude, 17 bis, rue Riquet, Toulouse (Haute-Garonne).
- S **Boulinier** Henry, 6, rue Jules Voisembert, Issy-les-Moulineaux (Seine).
- S **Boulloche** André, Ministre de l'Education Nationale, 110, rue de Grenelle, Paris-7^e.
- S **Bourgin** André, 19, rue Voltaire, Grenoble (Isère).
- SP **Bourgoin** Jean, 28, avenue Carnot, Paris-17^e.
- S **Bourrières** Paul, B.C.E.O.M., 90, boulevard Latour-Maubourg, Paris-7^e.
- S **Bouzoud** Albert, Cité Administrative, Evreux (Eure).
- S **Brandeis** Yves, 53, rue des Epinettes, Epinal (Vosges).
- S **Brigol** Pierre, 14, boulevard Baudin, Alger (Alger).
- SP **Bringer** Raymond, 57, rue de Mulhouse, Dijon (Côte-d'Or).
- S **Brochet** Lucien, 14, boulevard Baudin, Alger (Algérie).
- Brousse** Guy, 2, rue Port-Saint-Pierre, Toulouse (Haute-Garonne).
- S **Brugière** Jean, 57, rue de Mulhouse, Dijon (Côte-d'Or).
- S **Brunot** André, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7^e.
- S **Busson** André, 22, rue des Vallées, Brunoy (Seine-et-Oise).
- S **Buteau** Léon, 19, avenue Bréteville, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Cachera** Alphonse, 4, place de la République, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S **Callet** Pierre, 125 bis, boulevard de Strasbourg, Le Havre (Seine-Inférieure).
- S **Cambau** Emile, 3, rue Lordat, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
- SP **Cassoux** Robert, Place du Champsaur, Gap (Htes-Alpes).
- S **Cavé** Edouard, 14, boulevard Baudin, Alger (Algérie).
- S **Chamboredon** René, 12, rue Port du Temple, Lyon (Rhône).
- S **Champsaur** Michel, 37, boulevard Périer, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S **Chapoulie**, 244, boulevard Saint-Germain, Paris-7^e.
- SP **Chary** Paul, 12, boulevard de Lémenc, Chambéry (Savoie).
- S **Chaste** Roger, 4, rue des Brices, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S **Chauchoy** Jean, 92, rue de la Bastille, Nantes (Loire-Atlantique).
- S **Clément** Jean, 32, avenue du Parc de Passy, Paris-16^e.
- S **Clérembault** Albert, 5, rue de la Cloche, La Rochelle (Charente-Maritime).
- S **Clos** Paul, 105, boulevard Pasteur, Casablanca (Maroc).
- S **Colin** Henri, Service des Ponts et Chaussées, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- S **Collin de l'Hortet** Robert, 10, rue Claude Matrat, Issy-les-Moulineaux (Seine).
- S **Condemine** Henri, Préfecture de la Sarthe, Le Mans (Sarthe).
- S **de Conihout** Pierre, Groupe du Château, Bâtiment C., avenue de Paris, Fontenay-aux-Roses (Seine).
- S **Coquand** Roger, 244, boulevard Saint-Germain, Paris-7^e.
- S **Cor** Jean, 152, avenue Victor-Hugo, Paris-16^e.
- S **Corbin** Edmond, 18, avenue Charles Floquet, Paris-17^e.
- S **Cordonnier** Anatole, Direction des Travaux Maritimes, Bizerte (Tunisie).
- S **Cot** Pierre, 2, avenue Emile Bergerat, Paris-16^e.
- S **Cottard** Henri, 106, rue Jean Soula, Bordeaux (Gironde).
- S **Couderq** Pierre, 8, rue du Clos Noncin, Montmorency (Seine-et-Oise).
- SP **Couteraud** Jean, 1, quai de la Joliette, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S **Couvreux** Pierre, 13, rue des Grands Véziers, Arras (Pas-de-Calais).
- Créange** Maurice, 244, boulevard Saint-Germain, Paris-7^e.
- S **Crestois** Raymond, Grand Hôtel, Mende (Lozère).
- S **Crussard** Jean, 6, place du Panthéon, Paris-5^e.
- S **Cunéo** Henri, 27, rue de Constantine, Paris-7^e.
- S **Curet** Henri, Villa Macao, 105, boulevard Barbès, Carcassonne (Aude).
- S **Dantu** Pierre, 11, rue Montoir, Clamart (Seine).
- MB **Davin** Marcel, Laboratoire des Ponts et Chaussées, 58, boulevard Lefebvre, Paris-15^e.
- S **Decelle** André, 6, rue Pasteur, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
- S **Deleflie** Eugène, 171, boulevard de la Liberté, Lille (Nord).
- S **Desbazeille** Pierre, 8, rue de l'Eglise Saint-Germain, Compiègne (Oise).

- S **Deschamps** Jacques-Marcel, boulevard du Général de Gaulle, Fort-de-France (Martinique).
- S **Deschênes** Henri, 14, avenue Woollett, Le Havre (Seine-Maritime).
- S **Deutch** Charles, Société Trapil, 12, rue Jean Nicot, Paris-7°.
- S **Dollet** Henri, 23, rue Bourmayer, Bourg-en-Bresse (Ain).
- S **Dor** Paul, 2, rue Dupuytren, Paris-6°.
- S **Dreyfous-Ducas** Daniel, Député de la Seine, 31, rue de la Sourdière, Paris-1°.
- S **Dreyfuss** Gilbert, 10, rue de l'Esplanade, Metz (Moselle).
- S **Drouhin** Georges, 135, rue Michelet, Alger (Alger).
- S **Ducoussot**, Circonscription Ponts et Chaussées, Oran (Oran).
- S **Dumas** André, 10, rue des Salenques, Foix (Ariège).
- S **Dumas** Fernand, 171, boulevard de la Liberté, Lille (Nord).
- S **Dumas** Max, 5, rue de la Cloche, La Rochelle (Charente-Maritime).
- S **Dumas** Paul, 7, rue des Salins, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- S **Duminy** André, boulevard Amyot d'Inville, Beauvais (Oise).
- S **Dupouy** Georges, 14, rue Mignet, Paris-16°.
- S **Durand** Jean, 17, quai Jayr, Lyon (Rhône).
- S **Durand-Dubief** Maurice, 2, rue Beaubourg, Paris-4°.
- S **du Rouchet** Jean, Avenue Savorgnan-de-Brazza, B.P. 1306, Alger (Algérie).
- S **Durrieu** Jean, 58, boulevard Lefebvre, Paris-15°.
- Duteil** Marcel, 40, rue du Bac, Paris-7°.
- S **Dutilleul** Jean, 171, boulevard de la Liberté, Lille (Nord).
- S **Eguillon** Georges, 46, rue Saint-Blaise, Alençon (Orne).
- SP **Eisenmann** Jean, 16, rue des Sablons, Paris-16°.
- S **Escande** Robert, 71, avenue des Goumiers, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S **Estrade** Jean, Direction des Travaux Maritimes, 2, rue Royale, Paris-8°.
- S **Eynard** Jean, 41, rue Gounod, Nice (Alpes-Maritimes).
- S **Favier** Pierre, 43, avenue de la Libération, Saint-Etienne (Loire).
- S **Féron** Louis, 2, avenue Emile Bergerat, Paris-16°.
- S **Fliinois** Alfred, 8, place de la Joliette, B. P. 862 Colbert, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S **Foin** Camille, 10, rue Angélique Verrien, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Fonlladosa** Fernand, 180, boulevard Saint-Germain, Paris-6°.
- S **Foucaud** Roger, Service des Ponts et Chaussées, Mostaganem (Algérie).
- Fournet** Roger, Commissariat de la Marine, 15, rue de Laborde, Paris-8°.
- S **Francingues** Martial, 29, rue de la Prise d'Eau, Bourges (Cher).
- S **Freychet** André, 23, rue Chauchard, Versailles (Seine-et-Oise).
- S **Fumet** Paul, 18, Avenue Clémenceau, El Biar (Alger).
- S **Gabriel** Jean, 14, boulevard Baudin, Alger (Algérie).
- S **Gallard** Ernest, 35, rue de Brest, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
- S **Gallien** Maurice, Caserne Bellevue, Saint-Lô (Manche).
- S **Garnier** Jean, 9, quai Créqui, Grenoble (Isère).
- S **Geais** Robert, Service V.B., S.N.C.F., 18, rue de Dunkerque, Paris-10°.
- S **Gendreau** Yvon, 2, rue Daniel Lamazière, Limoges (Haute-Vienne).
- SP **Gény** Marc, 38, rue du Bac, Paris-7°.
- S **Gilbert** Henri, 2, rue Larribe, Paris-8°.
- S **Giran** Albert, Direction Régie Industrielle, Rabat Résidence (Maroc).
- Girard** René, Direction Travaux Publics, Brazzaville (A.E.F.).
- S **Giraud** René, 48, avenue Charles Floquet, Paris-7°.
- S **Glasser** Georges, 130, avenue Victor Hugo, Paris-16°.
- S **Gobert** Jean, 41, rue Gounod, Nice (Alpes-Maritimes).
- S **Godot** Henri, 21, avenue de Châtillon, Paris-14°.
- S **Grand** Marc, 6 bis, rue de la Molle, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
- Grandjean** Albert, 127, boulevard Raspail, Paris-6°.
- S **Griveaud** Jacques, 7, rue de la Préfecture, Cahors (Lot).
- S **Gruot** Jacques, 65, rue de Prony, Paris-17°.
- S **Guillon** Pierre, 8, rue de la République, Châteauroux (Indre).
- S **Guinvarch** René, 125 bis, rue de l'Abbé Groult, Paris-15°.
- S **Guy** Gabriel, 21, rue Gutenberg, Boulogne-sur-Seine (Seine).
- S **Haas** René, 6, square du Vivarais, Paris-17°.
- S **Hamoniaux** Victor, Délégué à la Reconstruction, Caen (Calvados).
- S **Héduy** Yves, 131, boulevard Malesherbes, Paris-17°.
- S **Hémar** Jacques, 109, rue de Rennes, Paris-6°.
- S **Henry** Georges-Victor, B.P. 529, Dakar (A.O.F.).
- S **Henry** Marc, 10, boulevard Jules Favre, Lyon (Rhône).
- SP **Herreman** Pierre, 23, rue Schaeffer, Paris-16°.
- S **Herzog** André, 39, rue de Fontenay, Sceaux.
- S **Heuzé** Henri, 3, square Cayla, Oran (Oran).

- S **Hoffmann** Eugène, 59, rue de Bourg, Bar-le-Duc (Meuse)
- S **Jaby** Jean-Marie, 5, Chaussée du Pont de Grenelle, Paris-16°.
- S **Jamme** Gabriel, 7, rue de la Préfecture, Cahors (Lot)
- S **Jay** Antoine, SNCF, 17, avenue Maréchal Leclerc, Marseille (Bouches-du-Rhône)
- S **Jay** Georges, 2, rue Vallence, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S **Jeandet** Henri, 7, square de Meeus, Bruxelles (Belgique)
- S **Joigneau** Raymond, 44, rue de l'Arsenal, Angoulême (Charente)
- S **Joneaux** Rene, 203, rue J B Charcot, Courbevoie (Seine)
- S **Jonte** Pierre, Cité Administrative, Avignon (Vaucluse)
- S **Joubert** Pierre, 155, rue Croix Nivert, Paris-15°.
- S **Journé** Fernand, rue Duvivier, Constantine (Algérie).
- SP **Jouvenaux**, rue Daniel Huet, Caen (Calvados)
- S **Jouvent** Albert, 4, rue du Curé Marion, Lons-le-Saunier (Jura).
- S **Julien** Paul, 244, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S **Jungelson** Eugène, 39, avenue Ernest Reyer, Paris-14°.
- S **Kemler** Henri, Nouvelle Route du Port, El Biar (Alger).
- S **Krau** Edouard, 43, rue Lamartine, Rabat (Maroc)
- S **Lacoste** René-Gabriel, 1, rue Eugène Robe, Alger (Alger)
- S **Lafaix** Michel, 18, rue Taylor, Pau (Basses-Pyrénées)
- S **Laffore** Marcel, Colayrac Saint Cirq (Lot et Garonne)
- S **Lajugie** Robert, 6, avenue Raymond Poincaré, Tulle (Corrèze).
- S **Lambert** René, 17, boulevard de la Reine, Versailles (Seine et Oise)
- S **Lamoureux** Jean, avenue François Cuzin, Digne (Basses-Alpes)
- S **Lamouroux** François, 9, rue de Milan, Paris-9°.
- S **Lapébie** Jean, 72, avenue de Versailles, Paris 16°
- S **La Roche** André, 2, boulevard de la République, Versailles (Seine et Oise)
- S **Larras** Jean, 6, quai Water, Chatou (Seine-et-Oise)
- S **Lassalvy** Joseph, 11, rue Bernard Aton, Nîmes (Gard)
- S **Lassalle** Jacques, 3, avenue Emile Deschanel, Paris 7°
- S **Lauraint** Andre 2, avenue Emile Bergerat, Paris 16°
- S **Laurent** Michel, 24 rue de l'Université, Paris 7°
- S **Laurent** Paul, 175, boulevard de Telemly, Alger
- S **Lavaill** Henri, 47, rue de Lille, Paris-7°
- S **Laval** Daniel, 244, boulevard St Germain Paris 7°
- S **Lazard** Raymond, 89, boulevard de Courcelles, Paris 8°.
- S **Lazard** Raymond, Cité Administrative, Périgueux (Dordogne).
- S **Lecomte** Pierre, Le Mans (Sarthe)
- S **Léger** Louis, 9, quai Créqui, Grenoble (Isere)
- S **Legrand** Michel, 4, rue de Commaille, Paris 7°
- S **Lehaneur**, 3, rue Cloppet, Le Vesinet (Seine et Oise)
- SP **Le Gorgeu** Victor, 5, rue du Ponceau, Dunkerque (Nord)
- S **Lépousé** Georges, 3, rue Porte Clos Haut, Blois (Loir-et Cher)
- S **Leroy** Léon, Casse des Dépôts et Consignations, 52, rue de Lille, Paris 7°
- Lescanne** Maurice, 1, rue des Clefs, Colmar (Haut Rhin).
- S **Lesieux** Louis, 61, avenue Kleber, Paris-16°
- SP **Le Vert** Paul, 7, rue Léon Bonnat, Paris 16°
- S **Lévy** Gilbert, 60, rue Anatole France, Bondy (Seine).
- S **Lion** Pierre Isidore, Centre Administratif Conde Bourges (Cher)
- S **Lizée** Jacques 25 boulevard des Belges Rouen (Seine Maritime)
- S **Long-Depaquit** Albert, 96 ter, rue de Longchamp Neuilly-sur-Seine (Seine)
- S **Longeaux** Louis, 13, rue des Grands Veziers Arras (Pas de-Calais)
- S **Lorain-Broca** Jacques, 43, avenue du 6 Juin, Caen (Calvados).
- S **Lordet** Jean, 94, Chemin du Telemly, Alger
- SP **Loriferne** Hubert, Château de Versailles, Versailles (Seine-et-Oise).
- S **Mabs** Jean, 14, rue Vigenère, Moulins (Allier)
- S **Macodier** Pierre BP 8024, Dakar Yoff (Senegal)
- S **Mailhebiau** Gilbert, 48, place Mazelle, Metz (Moselle)
- S **Malcor** René, HBM, 6, rue Forer, Chutes Lavie Marseille (Bouches-du-Rhône)
- Malet** Raymond, 155, rue de la Croix Nivert Paris-15°.
- S **Manuel** Gilbert, BP 107, Aéroport d Orly (Seine)
- S **Mardon** Marcel, 244, boulevard Saint Germain, Paris-7°.
- S **Martin** Antoine, 50, rue d'Auteuil Paris 10
- SP **Martin** Charles, boulevard Bertrand, Le Puy (Haute-Loire).
- S **Martinot** René, 10, rue de l'Esplanade, Metz (Moselle)
- S **Masson** Paul, O CRS, BP 8, Hydra Birman dreis (Alger)
- S **Mathieu** Jean, 41, rue Gounod, Nice (Alpes Maritimes).

- S **Mathis** Pierre, Direction des Travaux Municipaux, Nice (Alpes-Maritimes).
- S **Mazen** Henri, 6 bis, rue de la Molle, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
- SP **Merlin** Pierre, rue de Verdun, Lion-sur-Mer (Calvados).
- S **Merlin** Yves, La Muscardière, Les Gouets, Blois (Loir-et-Cher).
- SP **Meunier** Georges, 47, rue d'Angivilliers, Versailles (Seine-et-Oise).
- S **Miclet** François, 7, rue Richer de Belleval, Montpellier (Hérault).
- S **Michaud** Maurice, 22, avenue Docteur Defrançois, Chambéry (Savoie).
- S **Millier** Jean, 36, avenue de Clichy, Paris-18°.
- S **Mogaray** André, 85, boulevard Montparnasse, Paris-6°.
- S **Monier** Lucien, 9, rue Lagrange, Paris-5°.
- S **Monneret** Yves, 4, avenue du Général Balfourier, Paris-16°.
- S **Monnier** Henri, 11, rue Théodore Le Hars, Quimper (Finistère).
- S **Morel** Emile, 50, quai du Breuil, Mâcon (Saône-et-Loire).
- S **Morel** Etienne, 23, rue de la Paix, Annecy (Haute-Savoie).
- SP **Mothe** Pierre, 1, avenue Milleret de Brou, Paris-16°.
- S **Nicolas** Auguste, 38, rue de la Bruyère, Paris-9°.
- S **Nicolas** Marcel, B.P. 54, Saïgon (Sud-Vietnam).
- S **Oliver** Urbain, 43 bis, rue de la République, Amiens (Somme).
- S **Olivesi** Joseph, 2, rue G. de Porto Riche, Paris-14°.
- SP **Olivier-Martin** Didier, 2, rue Joseph Bara, Paris-6°.
- S **Pages** André, 12, boulevard de Narbonne, Bône.
- Pairier-Wolodkowitz** Christian, Direction des Travaux Maritimes, Paris.
- S **Paoli** Robert, 79, rue de Monceau, Paris-8°.
- S **Parant** Jacques, 18, rue Auguste Quercy, Montauban (T.-et-G.).
- S **Parinet** Pierre, Service des Travaux Publics, Rabat (Maroc).
- S **Pascal** Marcel, 59, rue Spontini, Paris-16°.
- S **Pavaux** Emile, 16, rue du Cardinal Pie, Chartres (Eure-et-Loir).
- S **Peltier** Raymond, 58, boulevard Lefebvre, Paris-15°.
- S **Pétigny** Bernard, 24, boulevard des Alliés, Vesoul (Haute-Saône).
- S **Pétry** Paul, 43, avenue Président Wilson, Paris-16°.
- S **Peyronnet** Robert, 7, boulevard Daunou, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- S **Pezet** Gabriel, 65, rue d'Entraigues, Tours (Indre-et-Loire).
- S **Pfahl** Henri, Cité Administrative, Limoges (Haute-Vienne).
- SP **Pialoux** Pierre, Direction des Chemins de Fer, 244, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S **Piquemal** Maurice, rue Théodore Le Hars, Quimper (Finistère).
- S **Piraud** René, 19, boulevard Guisth'au, Nantes (Loire-Atlantique).
- S **Planté** Roger, Direction Infrastructure, Ministère de l'Air, boulevard Victor, Paris-15°.
- S **Poitrat** Raymond, 24, avenue Hoche, Paris-8°.
- S **Pouliquen** Jacques, 3, rue du Général de Gaulle, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
- S **Pousse** Marcel, 15, rue Bastide, Alger (Alger).
- S **Pousset** Paul, 8, rue Saint-Maurille, Angers (Maine-et-Loire).
- SP **Pouyat** René, 37, avenue du 4 Septembre, Aurillac (Cantal).
- S **Poyet** Robert, 10, rue Orme de Chamars, Besançon (Doubs).
- S **Raïton** Lucien, Cité Administrative Dampierre, Dijon (Côte-d'Or).
- Rault** Jean, 16, rue Littré, Paris-6°.
- S **Rayrolle** Léon, 10, rue Marcel Allegot, Bellevue-Meudon (Seine-et-Oise).
- S **Reffay** Louis, 40, boulevard Anatole France, Châlons-sur-Marne.
- S **Régnier** J.-B., 5, rue Pascal Ceccaldi, Laon (Aisne).
- S **Renault** Roger, 6, rue Soufflot, Auxerre (Yonne).
- S **Renoux** Francis, 9, rue Charles Monselet, Bordeaux (Gironde).
- S **Rérolle** Jacques, 7, rue Bonnel, Lyon (Rhône).
- S **Richard** Maurice, 138, avenue Général Leclerc, Caudéran (Gironde).
- S **Riquois** Raymond, 3, rue de Messine, Paris-8°.
- S **Robert** Etienne, 4, rue de la Bretonnerie, Orléans (Loiret).
- S **Robinson**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Rollet** Edmond, 29, Côte des Chapeliers, Valence (Drôme).
- S **Roques** Clément, 33, rue Moncey, Lyon (Rhône).
- S **Rossard** Louis, rue du Maréchal Ornano, Ajaccio (Corse).
- S **Rostand** Georges, Ministère des Travaux Publics, Direction des Transports, 244, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S **Roulet** Jean, Domaine St-François d'Assise, La Celle-St-Cloud (Seine-et-Oise).
- S **Roux** Jacques, 8, rue Duvivier, Constantine.
- S **Ruais** Pierre, 8, Hameau de Boulainvilliers, Paris-16°.
- S **Saigot** Jacques, Clairbois, Birmandreïs, Alger (Alger).
- S **Saulgeot** Louis, 2, chaussée de la Muette, Paris-16°.
- S **Schuhl** André, 37, boulevard Périer, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S **de Sèze** Jean, 21, rue du Hameau, Laval (Mayenne).

- S **Spinetta** Adrien, 73, boulevard de la République, Versailles (Seine-et-Oise).
- SP **Siegfried** René, 2, place de l'Edit de Nantes, Nantes (Loire-Atlantique).
- S **Sireyjol** Pierre, 30, boulevard Latour-Maubourg, Paris-7°.
- S **Sors** Albert, 13, boulevard Laromignière, Rodez (Aveyron).
- SP **Soubeyrand** Rémi, 2, place des Mobiles, Privas (Ardèche).
- S **Témime** Raoul, Nouvelle Route du Port, Oran.
- S **Teissier du Cros** François, 40, rue Vanneau, Paris-7°.
- S **Ternant** Gérard, 8, Square Dornès, Metz (Moselle).
- S **Texier** Georges, 53, avenue Bosquet, Paris-7°.
- S **Teyssendier de la Serve** Henri, 8, rue du Commerce, Vannes (Morbihan).
- S **Thénault** Jean, 25, avenue Bretteville, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Thiébauld** André, 38, rue Liancourt, Paris-14°.
- S **Thierry** Robert, 4, place de la République, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S **Thille** Aimé, 22, rue Edmond Flamand, Paris-13°.
- S **Thomas-Collignon** Robert, 7, rue Monticelli, Paris-14°.
- S **Tinturier** Georges, 25, rue de Barennes, Bordeaux (Gironde).
- Tixeront** Jean, 40, avenue Lucien Saint, Tunis.
- S **Treton** Henri, 28 bis, rue Lamartine, Rouen (Seine-Maritime).
- S **Trinché** Michel, 7, rue Richer de Belleval, Montpellier (Hérault).
- S **Vadot** Robert, 27, place de la Carrière, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S **Valentin** Henri, 1, rue Louis Majorelle, Nancy, (Meurthe-et-Moselle).
- S **Vasseur** Jacques, 291, boulevard Raspail, Paris-14°.
- S **Vasseur** Pierre, Direction des Travaux Publics, Tananarive (Madagascar).
- SP **Vauthier** Pierre, 40, boulevard Anatole France, Châlons-sur-Marne (Marne).
- S **Vergnes** Albert, Angle rue Ciron, rue du Général Giraud, Albi (Tarn).
- S **Vernier** Maurice, 13, place Carnot, Charleville (Ardennes).
- S **Vernisse** Jean, Cotha-Sogreah, B.P. 843, Téhéran (Iran).
- S **Vicariot** Henri, 62 ter, avenue de St-Cloud, Versailles (Seine-et-Oise).
- S **Vigier** Louis, 171, boulevard de la Liberté, Lille (Nord).
- S **Weckel** Marcel, 2, boulevard Foch, Alger (Alger).
- S **Wennagel** Jean, 28 rue des Saints-Pères, Paris-7°.

C. Ingénieurs Ordinaires.

- S **Abraham** Claude, 244, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S **Achinre** Marcel, avenue du 4 Septembre, Oloron (Basses-Pyrénées).
- S **Aigrot** Adolphe, 192, avenue Brossolette, Malakoff (Seine).
- S **Albert** Maurice, 19, rue Gambetta, Belfort (T. de B.).
- S **Alexandre** Roger, Résidence Bel-Air, 37, rue Rettembourg, Paris-12°.
- S **Alhéritière** Jacques, 2, rue de Vittel, Besançon (Doubs).
- S **Alias** Jean, 14, rue de Thann, Paris-17°.
- S **Allais** Philippe, 58, boulevard Lefevbre, Paris-15°.
- S **Alméras** Robert, avenue Jean Richepin, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- S **Amante** Georges, Place Faïdherbe, Bône (Algérie).
- S **Amathieu** André, 46, rue Saint-Blaise, Alençon (Orne).
- S **Andrau** Pierre, « Les Palmiers », Avenue Edouard Lotil, Toulon (Var).
- S **Andrivet** Georges, Hôtel des Travaux Publics, Rue Duvivier, Constantine (Algérie).
- S **Angeli** Léonce, Rue Jean Jaurès, Pontivy, (Morbihan).
- S **Ansart** René, 2, avenue Eugène Godin, Melun (Seine-et-Marne).
- S **Arrhanchiague** Jean-François, 8, rue Saint-Maurille, Angers (Maine-et-Loire).
- S **Arquié** Georges, 25, boulevard des Belges, Rouen (Seine-Maritime).
- S **Arsac** Auguste, 35 bis, avenue Daumesnil, Saint-Mandé (Seine).
- S **Artigue** Joseph, 201, allée de Gagny, Clichy-sous-Bois (Seine-et-Oise).
- S **Astier** André, 30, rue de la Saussaye, Massy (Seine-et-Oise).
- S **Attali** Jean, 11, parc Jean Mermoz, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S **Aubert** Albert, Rue du Lieutenant Bérard, Tamatave (Madagascar).
- S **Aubert** Yves, Ministère de la Construction, Quai de Passy, Paris-16°.
- S **Audy** Jean, 7 ter, avenue de Saint-Mandé, Paris-12°.
- S **Avenas** Paul, S.N.C.F., 10, rue Sébastien Digard, Montgeron (Seine-et-Oise).
- S **Avril** Maurice, 3, place de la Libération, Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).
- S **Avril** Pierre, 16, rue du Cardinal Pie, Chartres (Eure-et-Loir).
- S **Bablon** Georges, Service des Ponts et Chaussées, Evreux (Eure).
- S **Bachelez** Jacques, 16, rue du Hameau, Paris-15°.

- S **Balazard** Roger, Boulevard du Plan d'Auvergne, Le Vigan (Gard).
- S **Balch** François, Quai de l'Estacade, Lorient (Morbihan).
- S **Bardy** Antoine, 83, avenue Baudin, Limoges (Haute-Vienne).
- S **Baron** Marcel, 82, rue Commandant Hugny, Chaumont (Haute-Marne).
- S **Barthéz** Georges, 24, avenue A. Mas, Béziers (Hérault).
- S **Bascou** Jean, Arrondissement Bases Aériennes, Ajaccio (Corse).
- S **Bastard** Paul, Rue Théodore le Hars, Quimper (Finistère).
- S **Batsch** Gilbert, 2, rue Beaubourg, Paris-4°.
- S **Baudoin** Jean, B.P. 61, Casablanca (Maroc).
- S **Baudoin** Léonard, 43, rue Blatin, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- S **Bayet** André, 31, rue Danièle Casanova, Chartres (Eure-et-Loir).
- S **Bayon** Jean, Direction des Chemins de Fer, Abidjan (Côte-d'Ivoire).
- S **Beau** Jean-René, 2, place de Genève, Chambéry (Savoie).
- S **Belli-Riz** Jean, Direction des Travaux Publics, Douala (Cameroun).
- S **Belmain** Marius, boulevard Amyot d'Inville, Beauvais (Oise).
- S **Benghouzy** Georges, Service de Navigation, Avignon (Vaucluse).
- S **Benoit** Jean, 12, avenue Maurice Noguès, Athismons (Seine-et-Oise).
- S **Bernard** Jules, 27, rue du Feretra, Toulouse (Haute-Garonne).
- S **Bernard** Michel, 10, Rampe Valès, Oran (Algérie).
- S **Bernard** Paul, Bureau Technique, Organisation du Plan, Avenue Danesh Kadek, Téhéran (Iran).
- S **Bernasse** Pierre, La Basse-Terre (Guadeloupe).
- S **Berson** Robert, 1, rue de la Cour Ponthieu, Abbeville (Somme).
- S **Bertin** Pierre, 3, rue de Jointo, Vannes (Morbihan).
- S **Bertrand** Paul-Louis, 14, boulevard Gambetta, Brest (Finistère).
- S **Besançon** Raymond, 31, boulevard Denys Puech, Rodez (Aveyron).
- S **Besombes-Vailhe** Achille, 24, rue A. Mas, Béziers (Hérault).
- S **Bespaloff** Boris, 5, rue de l'Université, Paris-7°.
- S **Beullac** Christian, 7, avenue Bartholomé, Paris-15°.
- S **Bilhouet** Henri, Service des Bases Aériennes, B.P. 9, Saïgon (Indochine).
- S **Blaise** Pierre, 6, avenue Léon Bollée, Paris-13°.
- S **Blanc** Louis, 67, rue des Alpes, Valence (Drôme).
- S **Blanic** Raymond, 33, rue Moncey, Lyon (Rhône).
- S **Block** Jacques, Aéroport de Paris, B.P. 103-13 Paris.
- S **Bœuf** Robert, 16, rue Pierre Lassalle, Le Bouscat (Gironde).
- S **Boileau** André, 5, rue de la Cloche, La Rochelle (Charente-Maritime).
- S **Boilot** Pierre, Rue de la République, Autun (Saône-et-Loire).
- S **Boissereinq** Yves, 1, quai de la Joliette, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S **Boissonnet** Léon, 2, avenue des Fencuillères, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
- S **Bon** Pierre, 93, rue de Rivoli, Paris-1°.
- S **Bonafos** André, La Martinerie, Châteauroux (Indre).
- S **Bonnal** Robert, Ministère de la France d'Outre-Mer, 27, rue Oudinot, Paris-7°.
- S **Bonitzer** Jacques, 8, rue Degas, Paris-16°.
- S **Bonnet** André, 69, rue de Varennes, Paris-7°.
- S **Bonnet** Michel, 2, rue Pierre Curie, Paris-5°.
- S **Bontron** Joannès, 42, rue des Hauts-Trévors, Troyes (Aube).
- S **Bories** Armand, S.P. 69.461.
- S **Botton** Jean, 12, boul. Narbonne, Bône (Algérie).
- S **Bouchet** Norbert, 95, rue de la Bastille, Nantes (Loire-Atlantique).
- S **Bouchet** René, 17, rue de Reims, Mulhouse (Haut-Rhin).
- S **Bouderlique** Robert, 1, avenue de la République, Péronne (Somme).
- S **Bourdillon** Jacques, 10, avenue de Clamart, Vanves (Seine).
- S **Bourdin** Gaston, 9, avenue de la Libération, Orléans (Loiret).
- S **Bousseau** Jean, Rue Luce de Casabianca, Bastia (Corse).
- S **Bouttier** Armand, 10, Rampe Valès, Oran (Oran).
- S **Bouvy** Jean, 7, rue des Gâtes Ceps, Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- S **Bouzy** André, Place Guillain, Dunkerque (Nord).
- S **Bozon** Claude, Rue du Stand, Bourg-en-Bresse (Ain).
- S **Breure** Emile, 17, cours Washington, Agen (Lot-et-Garonne).
- S **Breuzard** André, 58, boulevard Victor Hugo, Nevers (Nièvre).
- S **Briquel** Henri, 13, place Carnot, Charleville (Ardennes).
- S **Brisson** Claude, 3, rue Nouvelle, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Broc** Edouard, 39, avenue de Paris, Niort (Deux-Sèvres).
- S **Brunot de Rouvre** Jean, boulevard du Général de Gaulle, Fort-de-France (Martinique).
- S **Brunschwig** Gérard, 58, boulevard Lefebvre, Paris-15°.
- S **Bulle** Gabriel, Ste ETCO, Khiaban Aban, Téhéran (Iran).
- S **Burdin** Jean, 9, quai Créqui, Grenoble (Isère).

- S **Cadière** Charles, 10, rue du Congrès, Nice (Alpes-Maritimes).
- S **Caillet** André, 2, place de Gaulle, Mont-de-Marsan (Landes).
- S **Camaille** Jean, 12, rue des Prés-Mignons, Poitiers (Vienne).
- S **Camares** Yves, B.P. 224, Dakar (A.O.F.).
- S **Cambau** Vincent, 22, avenue Docteur Defrançois, Chambéry (Savoie).
- S **Cambournac** Michel, 244, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S **Cancelloni** Maurice, Terre-Plein de la Fonderie, Caen (Calvados).
- S **Canivez** Jean, 59, avenue Foch, Marq-en-Barœul (Nord).
- S **Cans** Claude, 85, boulevard Saint-Michel Paris-5°.
- S **Capeille** Henri, Nouvelle Route du Port, Oran (Oran).
- S **Caron** Pierre, 14, boulevard Baudin, Alger (Alger).
- S **Carlini** Pierre, 21 bis, rue Allah ben Abdallah, Passage Karrachon, Rabat (Maroc).
- S **Carrière** René, 19, boulevard Amiral Courbet, Nîmes (Gard).
- S **Cartier** Philippe, 26, boulevard Victor, Paris-15°.
- S **Cassagne** Pierre, 25, rue Guiglia, Nice (Alpes-Maritimes).
- S **Castille** Alexis, 3, rue Gaillard, Calais (Pas-de-Calais).
- S **Castres-Saint-Martin** Michel, 1, quai de la Joliette, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S **Cerneau** Marcel, Député, Assemblée Nationale, Paris-7°.
- S **Ceylon** David, 11, avenue de Champagne, St-Maur-les-Fossés (Seine).
- S **Chaffardon**, Boulevard Bertrand, Le Puy (Haute-Loire).
- S **Chaffois** Eugène, Place du Champsaur, Gap (Hautes-Alpes).
- S **Chanu** André, 11, place Adolphe Chérioux, Paris-15°.
- S **Chapon** Jean-Pierre, 52, quai Gaston Boulet, Rouen (Seine-Maritime).
- S **Chappert** Jean, B.P. 70, Fort-Lamy (Tchad).
- S **Chardavoine** René, 12, rue des Récollets, Sézanne (Marne).
- S **Charles** Pierre, COMILOG, 62 bis, avenue d'Iéna, Paris-16°.
- S **Charpentier** André, Direction des Travaux Publics, Tananarive (Madagascar).
- S **Charreton** Charles, 14, rue Théodore de Banville, Paris-17°.
- S **Chatellier** Henri, 93, rue de la Bastille, Nantes (Loire-Atlantique).
- S **Chaussin** Paul, 45, rue Al Djajira, Tunis (Tunisie).
- S **Chauvet** Etienne, 9, quai Créqui, Grenoble (Isère).
- S **Chauvin** J.-M., Direction des Travaux Publics, Alger (Algérie).
- S **Chazy** Claude, 15, rue Jules Siegfried, Le Havre (Seine-Maritime).
- S **Chemillier** Pierre, Service ordinaire des Ponts et Chaussées, Fort-de-France (Martinique)
- S **Chérot** Yvan, 488, rue Paradis, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S **Chevelu** Henri, 23, rue de la Paix, Annecy (Haute-Savoie).
- S **Chevrier** Charles, Bergstrasse 190, TRIER, (Allemagne).
- S **Chirat** Gilbert, Service des Travaux Publics, Yaoundé (Cameroun).
- S **Citerne** Jean, B.P. 91, Daloa, Côte d'Ivoire.
- S **Clarín** Pierre, 4, rue Charles Nodier, Besançon (Doubs).
- S **Claudon** Jean, 4, rue Bastide, Alger (Algérie).
- S **Colas** Gérard, 2, rue Monconseil, Saintes (Charente-Maritime).
- S **Collin** Jean, 2, rue Beaubourg, Paris-4°.
- S **Cordelle** Yves, 5, rue de la Marine, Mostaganem (Oran).
- S **Cortade** Jean, 2, rue Mademoiselle, Versailles (Seine-et-Oise).
- S **Costes** Didier, 137, avenue Victor Hugo, Paris-16°.
- S **Costet** Jean, 25, rue Malesherbes, Lyon (Rhône).
- S **Coulomb** René, Rue Desnouettes, Paris-16°.
- S **Coupric** Pierre, 1, place de la Joliette, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S **Couraud** Louis, 14, rue L. Majorelle, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S **Croulé** Thierry, 27, Place Carrière, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S **Cumin** Georges, 40, rue Royale, Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- S **Cyna** Henri, 40, rue Royale, Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- S **Dardé** André, 7, rue du Bois Robert, Caen (Calvados).
- S **Darras** Georges, 117, boulevard Jourdan, Paris-14°.
- S **Dassonville** Ludovic, Direction des Travaux Maritimes, 2, rue Royale, Paris-8°.
- S **David** Robert, 7, rue Oberlin, Strasbourg, (Bas-Rhin).
- S **Debayles** Pierre, Port Autonome de Bordeaux, place Gabriel, Bordeaux (Gironde).
- S **Deborne** Albert, 23, rue Bourmayer, Bourg-en-Bresse (Ain).
- S **Decis** Raoul, 11, rue Bernard Aton, Nîmes (Gard).
- S **Delaporte** Pierre, Square Cayla, Oran (Algérie).
- S **Delattre** Maurice, Service Voies Navigables, Saint-Omer (Pas-de-Calais).
- S **Delcaunay** Christian, Cité Administrative, Boulevard de la Liberté, Rennes (Ille-et-Vilaine).
- S **Delmas** Georges, 16, rue des Pontonniers, Strasbourg (Bas-Rhin).

- S **Delorme** André, 49, rue Pezières, Perpignan (Py-rénées-Orientales).
- S **Deloro** André, Rue Georges Sand, Sétif (Algérie).
- S **Denantes** Jacques, 122, rue de Serbie, Tunis (Tunisie).
- S **Deschamps** Jacques, Service des Travaux Publics, Arrondissement Hydraulique, B.P. Rabat Résidence (Maroc).
- S **Desfossé** Pierre, 100, rue du Bac, Paris-7°.
- S **Devouge** Raymond, « Le Monastère », Avenue Halphen, Ville d'Avray (Seine-et-Oise).
- S **Didier** François, B.P. 103-13, Paris.
- S **Dillies** Hubert, 36, rue Asselin, Cherbourg (Manche).
- S **Diotel** André, 8, rue Louis-Philippe, Cherbourg (Manche).
- S **Donatien** Alexandre.
- S **Doulcier** Jean, 25 ter, rue Pasteur, Briançon (Hautes-Alpes).
- S **Dreyfus** Gilbert, 1, rue de l'Alboni, Paris-16°.
- S **Dreyfus** Jacques, Direction Générale des Travaux Publics, Dakar (A.O.F.).
- S **Dreyfuss** Gérard, Société Trapil, 12, rue Jean Nicot, Paris-7°.
- S **Dubon** Jean, 54, rue Peyrolières, Toulouse (Haute-Garonne).
- S **Dufour** Jacques, Service des Ponts et Chaussées, Draguignan (Var).
- S **Dumard** Pierre, 51, rue du Val d'Or, Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- S **Dupire** Georges, 13, rue des Grands Véziers, Arras (Pas-de-Calais).
- S **Dupont** Jean, Service des Ponts et Chaussées, Bonneville (Haute-Savoie).
- S **Durand** Auguste, Place des Mobiles, Privas (Ardèche).
- S **Durand** Max, 34, boulevard Galliéni, Alger
- S **Durand** Roger, boulevard Narbonne, Bône (Algérie).
- S **Durand-Rival** Pierre, 4, place de la République, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S **Dussart** Robert, 22, rue Mulsant, Roanne (Loire).
- S **Dussine** Marcel, 1, avenue de la République, Péronne (Somme).
- S **Duvaux** Yves, 69, boulevard Beauséjour, Paris-16°.
- S **Elkouby** Joseph, 244, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S **Escoffier** Henri, Moulin Saint-Paul, Besançon (Doubs).
- S **Esmiol** Gaston, 30, rue du Château, Dijon (Côte-d'Or).
- S **Essig** Philippe, Thiès (Sénégal).
- S **Estienne** Jacques, 2, Port Saint-Etienne, Toulouse (Haute-Garonne).
- S **Etienne** Maurice, H.L.M. 8, boulevard Jean Marlin, Brest (Finistère).
- S **Fagotat**, Auxerre (Yonne).
- S **Faisandier** Pierre, 4, place Gambetta, Versailles (Seine-et-Oise).
- S **Fargier** Paul, 13, rue Raphaël, Vanves (Seine).
- S **Faure** Marcel, 14, rue Vignère, Moulins (Allier).
- S **Faure** Pierre, 23, rue Bourmayer, Bourg-en-Bresse (Ain).
- S **Faure** Robert, 4, rue de la Bretonnerie, Orléans (Loiret).
- S **Fauveau** Pierre, 28, rue de la Banque, Montauban (Tarn-et-Garonne).
- S **Félix** Bernard, 133, avenue de Suffren, Paris-7°.
- S **Fernique Nadaud des Islets**, 1, rue de la Pompe, Paris-16°.
- S **Ferrière** Clément, Préfecture de l'Aude, Carcassonne (Aude).
- S **Fertin** Jean, Centre Administratif, Rue D. Huet, Caen (Calvados).
- S **Feuillard** Louis, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
- S **Fève** Michel, 5, boulevard Clemenceau, Bougie.
- S **Fezandier** Elie, Infrastructure Aéronautique, B.P. 8.027, Dakar Yoff (A.O.F.).
- S **Fifis** Jean, 5, rue Bastide, Alger (Alger).
- S **Filippi** Pierre, 42, rue du Bac, Paris-7°.
- S **Flajoliet** Bernard, 37, avenue Eglé, Maison-Laffitte (Seine-et-Oise).
- S **Folacci** Alphonse, 246, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S **Fonkenell** Jean, Rue de Châtellerault, Alger (Algérie).
- S **Foray** Georges, 28 rue Louis Rousseau, Lons-le-Saunier (Jura).
- S **Fouassier**, 109, rue de Grenelle, Paris-7°.
- S **Foucrier** Pierre, Service des Travaux Publics, Conakry (Guinée Française).
- S **Fouquet** Pierre, 2 ter, quai de la Seine, Paris-19°.
- S **Fournel** Paul, 43, avenue de la Libération, Saint-Etienne (Loire).
- S **Fournier** Lucien, 244 boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S **Franck** Gérard, 215, boulevard Voltaire, Paris-11°.
- S **Fréjacques** Jean, Direction des Travaux Publics, Natran (Indochine).
- S **Frybourg** Michel, 16, rue M. Thédie, Amiens (Somme).
- S **Funel** Paul, 2, rue Jean Richepin, Perpignan (Py-rénées-Orientales).
- S **Fuzeau** Marcel, 7, rue Charles Moncelet, Bordeaux (Gironde).
- S **Gabriel** Claude, 7, rue de l'Abbé Rousselot, Paris-17°.
- S **Galatoire-Malégarie** Henri, 3° Arrondissement, Service Maritime, Dunkerque (Nord).
- S **Gallerneau** Prosper, Cité Administrative, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S **Gambrelle** André, Service des Travaux Publics, Tamatave (Madagascar).

- S **Gandois** Jean, Direction Travaux Publics, Conakry (Guinée, A.O.F.).
- S **Garabiol** Robert, 3 Les Pluviers, Domaine Saint-François d'Assise, La Celle St-Cloud, (Seine-et-Oise).
- S **Garnier** Jean-Marie, 6, rue Richer de Belleval, Montpellier (Hérault).
- S **Garreau de Loubresse** Roger, 1, quai Philippe Régy, Sète (Hérault).
- S **Gaud** Paul, 41, route de Paris, Auxerre (Yonne).
- S **Gaudel** Jean, B.P. 340, Saint-Denis (La Réunion).
- S **Gaudemer** Philippe, Cité des Genêts, Bâtiment E, N° 29, Tizi-Ouzou (Algérie).
- S **Gaudin** Michel, 45, rue Fessart, Boulogne-Billancourt (Seine).
- S **Gauthier** Robert, Directeur de l'Outillage et des Bassins de Radoub, Rue St-Casien, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S **Gayet** Jean, chez M. Lacaze, 175, boulevard Péreire, Paris-17°.
- S **Gemaehling** Claude, 7, Petite rue Monplaisir, Lyon (Rhône).
- S **Gendre** André, 2, place de l'Edit de Nantes, Nantes (Loire-Atlantique).
- S **Gendrot** Paul, 3, square Cayla, Oran (Oran).
- S **Genest** Maurice, 58, rue Roger Salengro, Tours (Indre-et-Loire).
- S **Genevey** Henri, Fort-de-France (Martinique).
- S **Genthon** Michel, 18, rue des Clos Seillier, Mantes-sur-Seine (Seine-et-Oise).
- S **Gerbier** Marcel, 175, avenue du Président Wilson, Bordeaux (Gironde).
- Germain** Francis, 70, boulevard Soult, Paris-12°.
- S **Gerodolle** Michel, 77, avenue de Paris, Rodez (Aveyron).
- S **Gervais** Pierre, 59, rue du Bourg, Bar-le-Duc (Moselle).
- SP **Gervais de Rouville** Maurice, Chef du Centre de Marcoule, par Chusclan (Gard).
- S **Giauffret** Gabriel, 7, boulevard Sauron, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- S **Gidrol** Léon, 244, boulevard St-Germain, Paris-7°.
- S **Ginocchio** Roger, 4, rue de Bagatelle, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Girardin** André, Port Autonome, 2, place Gabriel, Bordeaux (Gironde).
- S **Girardot** Paul, 27, rue Lavoisier, Rabat (Maroc).
- S **Girardot** Roland, Rue de Rischeim, Modenheim (Haut-Rhin).
- S **Giraudet** Pierre, 14, boulevard Baudin, Alger (Alger).
- S **Girault** Pierre, 64 bis, avenue André Maginot, Saint-Symphorien (Indre-et-Loire).
- S **Godin** Pierre, 1, rue des Clés, Colmar (Haut-Rhin).
- S **Goldberg** Serge, 8, rue des Ormes, Romainville (Seine).
- S **Goubet** André, 45, rue Monge, Paris-5°.
- S **Gouet** Roger, 5, quai de l'Entrepôt, Cherbourg (Manche).
- S **Grattasat** Guy, Service de la Navigation de la Seine, 2, quai de la Tournelle, Paris-5°.
- S **Grimond** Henri, 1, avenue Niel, Paris-17°.
- S **Grinspan** Paul, 78, boulevard Exelmans, Paris-10°.
- S **Gronnier** Raymond, 8, rue Jules Siegfried, Epinay-sur-Seine (Seine).
- Grosjean** Charles, 155, rue de la Croix-Nivert, Paris-15°.
- S **Guelfi** Pierre, 151, avenue Jean-Jaurès, Montrouge (Seine).
- S **Guilhamon** Jean, 2, boulevard Telemy, Alger (Alger).
- S **Guillot** Roger, 135, rue Michelet, Alger (Algérie).
- S **Guiochon** Georges, 29, avenue des Roses, Nantes (Loire-Atlantique).
- S **Guithaux** Pierre, I.P. 2, avenue Delattre de Tassigny, Angoulême (Charente).
- S **Guitonneau** Raymond, Service Maritime, Dunkerque (Nord).
- S **Halbronn** Georges, 15, rue Charles Péguy, Grenoble (Isère).
- S **Halpern-Herla** Marc, 2, square Gabriel Fauré, Paris-17°.
- S **Hardy** Hubert, 88, rue du 22 septembre, Courbevoie (Seine).
- S **Hasson** Henri, 9, quai Créqui, Grenoble (Isère).
- S **Heckenroth** Maurice, 8, rue Mignet, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
- S **Héritier** Alexis, 13, rue Jules Ferry, Bourg-en-Bresse (Ain).
- S **Herman** Jean, Service des Travaux Publics, Fort-Lamy (Tchad).
- S **Hervio** Pierre, 7, rue de Beauvais, Senlis (Oise).
- S **Heurard de Fontgalland**, 6, avenue de Madrid, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Hirsch** Bernard, Direction des Travaux Publics, Bamako (A.O.F.).
- S **Hirsch** Jean-Pierre, 83, rue de l'Université, Paris-7°.
- S **Hofmann** Georges, 46, rue des Couteliers, Toulouse (Haute-Garonne).
- S **Huet** Marcel, B.P. 41, Le Havre (Seine-Maritime).
- S **Huet** Yves, 3, place du Général de Gaulle, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
- S **Hug** Michel, 4, route de Croissy, Le Vésinet (S.-et-O.).
- S **Huron** Jean, 49, rue du Midi, Toulouse (Haute-Garonne).
- S **Huvillier** Jean, 23, rue de la Paix, Annecy (Haute-Savoie).
- S **Huyghe** Michel, Cité des Fonctionnaires « Bel Air », rue Johner, Oran (Oran).
- S **Izabel** Marc, 70, avenue Foch, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

- S **Jacquemot** Abel, 43, rue du 13-10-18, Laon, (Aisne).
- S **Jacquier** Edmond, 1, boulevard Desaix, Brioude (Haute-Loire).
- S **Jammet** Georges, 9, Parc d'Ardenay, Palaiseau (Seine-et-Oise).
- S **Jaouen** Jean, Service des Travaux Publics, Cotonou (A.O.F.).
- S **Jaubert** Paul, Croix de Fer, Cahors (Lot).
- S **Jaudy** Jean, 4, place de la République, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S **Jeuffroy** Georges, 155, rue Croix-Nivert, Paris-15°.
- S **Josse** Paul, Direction du Dakar-Niger, Thiès (Sénégal).
- S **Kryn** Jean-Pierre, Rue de l'Eglise Saint-Germain, Compiègne (Oise).
- S **Lacaze** Jean-Paul, 20, rue Taylor, Pau (Basses-Pyrénées).
- S **Lachaize** Michel, Rue de Châlons, Alger.
- S **Lacroix** Georges, 2, boulevard Bonrepos, Toulouse (Haute-Garonne).
- S **Lacroix** Jean, Cité Administrative, Périgueux (Dordogne).
- S **Laffin** Maurice, Conservateur du Dépôt des Phares et Balises, 43, avenue du Président Wilson, Paris-16°.
- S **Lafond** Marcel, 29, Côte des Chapeliers, Valence (Drôme).
- S **Lafont** Robert, Direction des Travaux Publics, Abidjan (Côte d'Ivoire).
- S **Lafouge** André, Rue Louis Millet, Avranches (Manche).
- S **Lagier** Alain, 46, rue des Couteliers, Toulouse (Haute-Garonne).
- S **Lahoute** Elisée, 58, rue Antoine Marty, Carcassonne (Aude).
- Lalardy** André, 155, rue de la Croix-Nivert, Paris-15°.
- S **de Langsdorff** Alain, 9, rue Amiral d'Estaing, Paris-16°.
- S **Lapernon** Jean, 33, rue Moncey, Lyon (Rhône).
- S **Lapillonne** Philippe, 12, rue de Munster, Mulhouse (Haut-Rhin).
- S **Laporte** Henri, Direction des Travaux Maritimes, Toulon (Var).
- S **Lardeur** Horace, 6, quai du Steir, Quimper (Finistère).
- Launay** Yves, 8, cité Vanneau, Paris-7°.
- S **Laure** André, 1, avenue de Bréteville, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Laurent** Jacques, Service Maritime, 1, quai de la Joliette, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S **Lecerf** Yves, 3, rue Mazet, Paris-6°.
- S **Leclercq** Robert, 125 bis, boulevard de Strasbourg, Le Havre, (Seine-Maritime).
- S **Leconte** Jean, 14, boulevard Jeanne d'Arc, Douai (Nord).
- S **Ledain** Claude, 14, boulevard Baudin, Alger (Alger).
- S **Lefebvre** Charles, 17, place Bossuet, Dijon (Côte-d'Or).
- S **Lefebvre** Jean-Jacques, 2, place de l'Edit de Nantes, Nantes (Loire-Atlantique).
- S **Lefoulon** Michel, 5, rue d'Estrées, Paris-7°.
- S **Lefranc** Henry, Caserne Bellevue, Saint-Lô (Manche).
- S **Le Franc** Maurice, 1, rue David d'Angers, Angers (Maine-et-Loire).
- S **Le Gouz de Saint-Seine** Philippe, 170, boulevard de Lattre de Tassigny, Casablanca (Maroc).
- S **Legrand** Gilles, 139, rue de Longchamp, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Legrand** Jacques, 58, boul. Lefebvre, Paris-15°.
- S **Legrand** Luc, 15, rue Pergolèse, Paris-16°.
- S **Legrand** Maurice, 31, de Bassano, Paris-8°.
- S **Lehuédé** Michel, 14, rue Molière, Montluçon (Allier).
- S **Le Ky Huong** Jean, Commissariat Général du Plan, Ventiane (Indochine).
- S **Lemarié** Pierre, 8, rue du Port Montaudron, Toulouse (Haute-Garonne).
- S **Lepetit** Pierre, Service des Travaux Publics, Cotonou (Dahomey, A.O.F.).
- S **Lépine** Marcel, 18 bis, rue de Belgique, Meudon (Seine-et-Oise).
- S **Lerebour** Claude, Port de Commerce, Brest (Finistère).
- S **Lerouge** Jacques, 11, avenue de Bréteville, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Lévêque** René, boulevard des Alliés, Vesoul (Haute-Saône).
- S **Lévy** François, 72, rue de Rennes, Paris-6°.
- S **Lhermitte** Pierre, 81, boulevard Brune, Paris-15°.
- S **Liautaud** André, 41, rue Gounod, Nice (Alpes-Maritimes).
- S **Liochon** Marius, 32, rue Jean Bart, Lille (Nord).
- S **Lombard** Philippe, Direction des Travaux Publics, Fianarantsoa (Madagascar).
- S **Loubert** René, 44, rue du Gouvernement, Saint-Quentin (Aisne).
- S **Loubeyre** Alain, 58, avenue Max Dormoy, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- S **Loué** René, 19, rue Bajogu, La Rochelle (Charente-Maritime).
- S **Mahé** François, Montoir-de-Bretagne, (Loire-Atlantique).
- S **Maisse** François, 13, place Carnot, Charleville (Ardennes).
- S **Maistre** Claude, Pointe des Galets (La Réunion).
- S **Maiherbe** Michel, La Basse-Terre (Guadeloupe).
- S **Mailhomme** Jean, 24, rue Jules Ferry, Aurillac (Cantal).
- S **Mandray** Claude, 1, rue de la Crosse, Saint-Malo (Côtes-du-Nord).

- S **Manson** Pierre, 28, rue de la Banque, Montauban (Tarn-et-Garonne).
- S **Mante** Jean, 9, quai Créqui, Grenoble (Isère).
- S **Marchais** Maurice, 15, rue Renan, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
- S **Marchal** Roger, Direction Aéronautique, B.P. 224, Dakar (A.O.F.).
- S **Marcou**, Avenue de Beaucaire, Tournon (Ardèche).
- S **de Mareschal** Jean, Direction des Travaux Maritimes, Sidi Abdallah, par Ferryville (Tunisie).
- S **Marie** Edouard, 10, rue Claude Matrât, Issy-les-Moulineaux (Seine).
- S **Marie** Pierre, 88, cours Gambetta, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
- S **Marin de Montmarin** Arnaud, 24, Allée de Touraine, Rabat (Maroc).
- S **Marme** Lucien, Rue Bordessalles, Le Blanc (Indre).
- S **Marquet** Antoine, Cité Administrative, Périgueux (Dordogne).
- S **Marrec** Pierre, 39, avenue de Paris, Niort (Deux-Sèvres).
- S **Martin** François-Marie, Service des Travaux Publics, Tamatave (Madagascar).
- S **Martin** Jean-Marie, 36, rue du Dr Blanche, Paris-16°.
- S **Martin** Michel, 66, rue des Papillons, Casablanca (Maroc).
- S **Martin** Pierre, 19, boulevard Sébastopol, Paris-1°.
- S **Marty** Pierre, 93 bis, rue de Buzançais, Châteauroux (Indre).
- S **Massat** Jean, 35, avenue de Paris, Niort (Deux-Sèvres).
- S **Massat** Léon, 64, avenue de Paris, Versailles Seine-et-Oise).
- S **Mat** Pierre, 60, rue du 65° R.T., Nantes (Loire-Atlantique).
- S **Mathieu** Henri, Cité Administrative, Evreux (Eure).
- S **Mathurin** Claude, Centre Administratif, Caen (Calvados).
- S **Mauclair** François, 24, boulevard Georges Andrier, Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).
- S **Maurand** Pierre, 10, rue des Salenques, Foix (Ariège).
- S **Mayer** Jean-Pierre, Service Habitat, 5, boulevard Ney, Casablanca (Maroc).
- S **Mayer** René, Chef du Service de l'Habitat, Direction des Travaux Publics, Délégation générale du Gouvernement en Algérie.
- S **Meau** Yves, 8, rue de l'Académie, Caen (Calvados).
- S **Menez** Pierre, 22, rue du Collège, Dôle (Jura).
- S **Mérot** Jean-Paul, 28, Pierret, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Méo** Gaston, 9, rue Lebouteux, Paris-17°.
- S **Merlin** Jean, Service Hydraulique, Marrakech (Maroc).
- S **Métenier** Paul, 2, avenue Foch, Garches (Seine-et-Oise).
- S **Metzinger** Georges, B.P. 119, Rabat (Maroc).
- S **Micaud** Henri, 44, rue de l'Arsenal, Angoulême (Charente).
- S **Michaud** Louis, 23, rue Wilson, Colmar (Haut-Rhin).
- S **Michel-Dalès** Jacques, 2, rue de Tournon, Paris-6°.
- S **Michon** Jean-Pierre, 12, rue des Récollets, Sézanne (Marne).
- S **Millet** Jean, Service des Travaux Publics, Direction du Port, Douala (Cameroun).
- S **Mills** Jean, 5, rue Voisembert, Issy (Seine).
- S **Moineau** Louis, 41, boulevard Exelmans, Paris-16°.
- S **Molin** Pierre, 2, Levée du Canal, Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire).
- S **Monnet** Raymond, 20, rue de Lowendal, Paris-15°.
- S **Monsarrat** André, 8, de l'Isly, Verdun (Meuse).
- S **Montagne** Jacques, Direction du Port, Douala (Cameroun).
- S **Morel** Jacques, 1, rue Eugène Schneider, Metz (Moselle).
- S **Morin** Martial, 2, rue Vallence, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S **Moschetti** Armand, Immeuble Hydraulique, Sétif (Constantine).
- S **Moulin** Gaston, 7, rue Claude Matrât, Issy-les-Moulineaux (Seine).
- S **Mouries** Fernand, 22, rue Montesquieu, Agen (Lot-et-Garonne).
- S **Mouy** Jean, 9, rue de Milan, Paris-3°.
- S **Musso** Vincent, Pavillon du Canal, Arles (Bouches-du-Rhône).
- S **Nau** André, 17, quai Richepanse, Metz (Moselle).
- S **Naulleau**, 38, boulevard Louis-Blanc, La Roche-sur-Yon (Vendée).
- S **Nesterenko** Georges, Service des Travaux Publics, Saint-Louis (Sénégal).
- S **Noël** Pierre, 114, avenue de Paris, Paray-Vieille-Poste (Seine-et-Oise).
- S **Nouville** Marcel, Cale du Port, Niort (Deux-Sèvres).
- S **Oblin** Philippe, Direction des Travaux Publics, Majunga (Madagascar).
- S **Occhiminuti** Jean, 7, rue Richer de Belleval, Montpellier (Hérault).
- S **Odier** Lionel, 90, boulevard Latour-Maubourg, Paris-7°.
- S **Olliéro** Albert, Avenue Amiral Réveillère, Brest (Finistère).
- S **Ollivier** Paul, Service Bases Aériennes, B.P. 835, Brazzaville (A.E.F.).
- S **Ortet** François, 3, rue Lordat, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
- S **Ouvrard** Roger, 11, rue Bernard Aton, Nîmes (Gard).
- S **Paly** René, 14, rue Val Fleury, Caen (Calvados).
- S **Parfait** François, 56, rue de Lille, Paris-7°.

- S **Parricud** Jean-Claude, Service des Travaux Publics, Libreville (Gabon).
- S **Parteau** Jean, Préfecture, Le Mans (Sarthe).
- S **Pasquet** André, 2, rue d'Illiers, Orléans (Loiret).
- S **de Paulou-Massat** Jean-François, 39, avenue de Paris, Niort (Deux-Sèvres).
- S **de Paulou-Massat** Léon, Rue du Cap de la Ville, Foix (Ariège).
- S **Pauplin** André, 53, rue de la Légion d'Honneur, Saint-Denis (Seine).
- S **Pebercau** Georges, 2, rue Beaubourg, Paris-4°.
- S **Peidenis** Georges, 2, rue de Porto Riche, Paris-14°.
- S **Pellecuier** Paul, Place Blanqui, Limoges (Haute-Vienne).
- S **Pera** Jean, 2, rue Poissonnerie, Nevers (Nièvre).
- S **Perrin** Jean, 40, boulevard Anatole France, Châlons-sur-Marne.
- S **Persuy** Jean, 26, rue Parmentier, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Pervychine** Rostilas, Ponts et Chaussées, Evreux (Eure).
- S **Peugeot** Jean-Claude, 13, avenue Gourgeaud, Paris-17°.
- S **Pezin** Guy, Arrondissement Hydraulique, Ouagadougou (Haute-Volta).
- S **Pierre** Marcel, 76, rue de Talleyrand, Reims (Marne).
- S **Pfaff** André, 175, boulevard Président Wilson, Bordeaux (Gironde).
- S **Pfeiffer** Jacques, 14, rue Mazurin, Mont Saint-Aignan (Seine-Maritime).
- S **Philip** Edmond, Cité Administrative, Avignon (Vaucluse).
- S **Pilon** Bernard, Service Navigation, Sens (Yonne).
- S **Planché** André, 1, rue Porte Clos-Haut, Blois (Loir-et-Cher).
- S **Planchot** Camille, 6, avenue Poincaré, Tulle (Corrèze).
- S **Poggi** Jean, Môle Cigogne, Bône (Constantine).
- S **Ponchon** Auguste, 4, rue de Billom, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- S **Ponton** André, 14, boulevard Baudin, Alger (Alger).
- S **Portiglia** Michel, rue du Stade, Béthune (Pas-de-Calais).
- S **Pouchot-Camoz-Gandorne** Jean, Aurillac (Cantal).
- S **Poullain** René, 6, rue de la Préfecture, Epinal (Vosges).
- S **Poulain** Pierre, 8, boulevard Gambetta, Narbonne (Aude).
- S **Pouyol** Jacques, 14, rue Majorelle, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S **Prandi** Eric, 18, rue Carnot, Briey (Meurthe-et-Moselle).
- S **Prévôt** Michel, Square Guynemer, Dunkerque (Pas-de-Calais).
- S **Priot** Adolphe, 10, rue des Salenques, Foix (Ariège).
- S **Proal** Jean, Avenue François Cuzin, Digne (Basses-Alpes).
- S **Protat** Pierre, Direction des Chemins de Fer du Mali, B.P. 265, Dakar.
- S **Prud'homme** André, 41, avenue Galliéni, Villemonble (Seine).
- S **Prunier** Michel, 33, rue Moncey, Lyon (Rhône).
- S **Pruniéras** Jean-Pierre, 43, avenue Président Wilson, Paris-16°.
- S **Puechmary** Jean, 49, rue Dupont des Loges, Rennes (Ile-et-Vilaine).
- S **Quérenet** Jean, 23, rue de Lille, Paris-7°.
- S **Raboutot** Charles, 5, boulevard de la République, Vienne (Isère).
- S **Ramel** Fernand, 33, rue Moncey, Lyon (Rhône).
- S **Raoul** Jean, 15, rue Carnot, Morlaix (Finistère).
- S **Raoux** Jean, Cité Administrative, Evreux (Eure).
- S **Rasclé** Pierre, 2, rue Daniel Lamazière, Limoges (Haute-Vienne).
- S **Rattier** Claude, Hôtel des Ponts et Chaussées, Oran (Oran).
- S **Raunet**, Direction des Travaux Maritimes, Bizerte (Tunisie).
- S **Ravoux** Jean-François, 8, rue du Commerce, Vanves (Morbihan).
- S **Rebuffel** Léon, 37, boulevard de la Liberté, Draguignan (Var).
- S **Reder** Maurice, 5, rue Arthur Ranc, Poitiers (Vienne).
- S **Rème** Georges, 3, rue Corneille, Viroflay (Seine).
- S **Rendu**, 33, rue de Turin, Paris-8°.
- S **Renet** Pierre, 18, rue Meillet, Vesoul (Haute-Saône).
- S **Renié** Christian, 75, rue J.-J. Rousseau, Bourges (Cher).
- S **Renollaud** René, 1, quai Dingler, Les Sables-d'Olonne (Vendée).
- S **Retour** Rolland, Rue du Champ de Course, Bernay (Eure).
- S **Reverdy** Georges, 25, quai Maurice Riquiez, Corbeil (Seine-et-Oise).
- S **Rey** Gaston, 12, rue Bruce, Alger (Alger).
- S **Rey** Louis, 13, rue des Grands Veziers, Arras (Pas-de-Calais).
- S **Rey** Paul, 22, avenue Docteur Defrançois, Chambéry (Savoie).
- S **Reynard** Georges, 11 bis, boulevard Victor Hugo, Grasse (Alpes-Maritimes).
- S **Ribes** Georges, 135, rue Michelet, Alger (Alger).
- S **Ricommard** Serge, 6, avenue Porte Brancion, Paris-15°.
- S **Rio** Robert, 5, rue des Quatre-Coins, Calais (Pas-de-Calais).
- S **Robin** Marcel, 50, quai du Breuil, Mâcon (Saône-et-Loire).

- S **Rogeaux** Philippe, Place de la Joliette, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S **Roger** Philippe, 4, rue Mission Marchand, Paris-16°.
- S **Romain** Robert, Direction des Travaux Publics, Ouagadougou (Hte-Volta).
- S **Roos** René, 143, rue de Longchamp, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Roques** Jacques, 6, avenue Maréchal Joffre, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- S **Rossi** René, Le Château, Montbéliard (Doubs).
- S **Rouer** Bernard, 7, place Pilatre de Rozier, Versailles (Seine-et-Oise).
- S **Rouer** Eugène, Launay, par Douchy, (Loiret).
- S **Rougier** Jean, 113, avenue Coligny, La Rochelle (Charente-Maritime).
- S **Roumieu** Charles, 28, rue la Banque, Montauban (Tarn-et-Garonne).
- S **Rousseau** Claude, Boîte Postale 67, Libourne (Gironde).
- S **Rousseau** Gaston, 177, rue Solférino, Lille (Nord).
- S **Roussel** Jacques, 8, rue de la Poste, La Varenne-St-Hilaire (Seine).
- S **Rousselin** Michel, Longueil, par Ouveille-la-Rivière (Seine-Maritime).
- S **Rousselot** Michel, Bamako, Soudan.
- S **Roy** Maurice, 50, rue Joinville, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- S **Rudeau** Raoul, Barrage de Meaux, Meaux (Seine-et-Marne).
- S **Ruffier d'Epenoux** François, 3 bis, square Lamar-tine, Paris-16°.
- S **Roques** Jacques, 6, avenue du Maréchal Joffre, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- S **Saias** Guy, 86, rue de Sèvres, Paris-7°.
- S **Saillard** Michel, 23, avenue de Bréteville, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Saint-Requier** Edouard, 21, rue Buirette, Reims (Marne).
- S **Sallenave** Camille, Direction Chemins de Fer, 244, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S **Salva** Charles, Service Maritime, Bayonne (Basses-Pyrénées).
- S **Salva** Jean, 10, boulevard Laurent Fouque, Oran (Oran).
- S **Sarrat** Raoul, 70, rue des Chalets, Toulouse (Hau-te-Garonne).
- S **Savey** Pierre, Rue des 3 Hussards, Thionville (Moselle).
- S **Schaefer** Dominique, 5, quai de l'Entrepôt, Cher-bourg (Manche).
- S **Schaerer** Pierre, 12, rue Dagneaux, Mâcon (Saô-ne-et-Loire).
- S **Schmit** André, 1, rue Louis Majorelle, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S **Sensfelder** Raymond, 7, rue Condorcet, Bône (Al-gérie).
- S **Serpette** Maurice, 94, rue de l'Assomption, Paris-16°.
- S **Serre** René, Cité Administrative, Albi (Tarn).
- S **Soret** Louis, 19, place du Petit Laurent, Fontenay-le-Comte (Vendée).
- S **Staimesse** Jean, 4, rue Chancelier de l'Hôpital, Dijon (Côte-d'Or).
- S **Suder** Charles, Place Clémenceau, Bizerte (Tuni-sie).
- S **Surleau** Henri, Service des Travaux Publics, Ca-sablanca (Maroc).
- S **Tabart** Pierre, 10, boulevard de la Marne, Stras-bourg (Bas-Rhin).
- S **Tailhan** Louis, rue du Sable Rouge, El Biar, Alger (Alger).
- S **Tanzy** Jacques, 37, boulevard Périer, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S **Tatry** Georges, Clos du Jourdain, Bon Encontre (Lot-et-Garonne).
- S **Tenaud** Roger, boulevard Latourette, Forcalquier (Basses-Alpes).
- S **Tenin** Maurice, 3, square Desnouettes, Paris-15°.
- S **Terrail** Jean, 8, rue de la République, Château-roux (Indre).
- S **Tessonneau**, 25, rue de la Californie, Tours (Indre-et-Loire).
- S **Teule** Eugène, 2, rue de Bitche, Alger (Alger).
- S **Thédié** Jacques, 23, rue Bourmayer, Bourg-en-Bresse (Ain).
- S **Théry** Jacques-Michel, 1, rue Eugène Schneider Metz (Moselle).
- S **Thibaud** André, 29, Côte des Chapeliers, Valence (Bouches-du-Rhône).
- S **Tiéri** Lucien, 6 bis, rue de la Molle, Aix-en-Pro-vence (Bouches-du-Rhône).
- S **Tiphine** Jacques, Service des Travaux Publics, Garoua (Cameroun).
- S **Trédé** Charles, 6, rue Fulton, Paris-13°.
- S **Trénit** Marcel, 5, rue de la Cloche, La Rochelle (Charente-Maritime).
- S **Tronchet** Pierre, 78, rue Emile Vincent, Toulon (Var).
- S **Trotel** Raymond, 11, rue Mazagran, Laval (Mayenne).
- SP **Trumelet**, Mont-de-Marsan (Landes).
- S **Tutenuit** Jean, Service des Ponts et Chaussées, 4, rue Calendini, Oran (Oran).
- S **Valiron** François, Direction des Travaux Publics, Tunis (Tunisie).
- S **Valla** Fernand, Les Maronniers, Pont d'Avignon (Gard).
- S **de Vaucelles** Arnaud, 155, rue de la Croix-Nivert, Paris-15°.
- S **Vauday** Paul, 6, rue de la Préfecture, Epinal (Vosges).
- S **Velitchkovitch** Jean, 52, quai Gaston Boulet, Rouen (Seine-Maritime).

- S **Vendryes** Georges, Pavillon n° 11, Cité du C.E.A., Gif-sur-Yvette (Seine-et-Oise).
- S **Venencie** Hervé, 8, rue Erpell, Le Mans (Sarthe).
- S **Venet** Robert, Direction des Travaux Maritimes, Brest (Finistère).
- S **Vergne** Jean, 6, place Grangier, Dijon (Côte-d'Or).
- S **Vermont** Camille, 24, rue Général Hoche, Malo-les-Bains (Nord).
- S **Viala** Albert, 149, rue de Longchamp, Paris-16°.
- S **Vian** Roger, Avenue de l'Infanterie de Marine, Toulon (Var).
- S **Vignier** Charles, 1, rue Corbineau, Paris-12°.
- S **Vigué** Louis, Service Maritime, Quai de la Poste, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- S **Vilain** Bernard, Service des Travaux Publics, Abidjan (Côte d'Ivoire).
- S **Villaret** Alain, Médéa (Algérie).
- S **Villepelet** Jacques, 157, rue de l'Université, Paris-7°.
- S **Vincent** Daniel, B.P. 388, Pointe-Noire (Congo).
- S **Vinciguerra** Antoine, 29, rue La Fayette, Dijon (Côte-d'Or).
- S **de Vitry d'Avaucourt** Hervé, 8, avenue Albert, Bruxelles (Belgique).
- S **Vivet** Alain, Abidjan (Côte-d'Ivoire).
- S **Vrain** Georges, 20, rue Saint-Sulpice, Paris-6°.
- S **Waldmann** René, 7, place Cardinal Lavigerie, Rabat (Maroc).
- S **Watel** Pierre, 3, place Lavigerie, Rabat (Maroc).
- S **Wilbois** Michel, Clos St-Gilles, St-Thomas de St-Lô (Manche).
- S **Wimbée** Jacques, 14, avenue de Salonique, Paris-17°.
- S **Winghaert** Jean, 290, rue de Créqui, Lyon (Rhône).
- S **Zannotti** François, 10, avenue Emile Zola, Billancourt (Seine).
- S **Zelbin** Maximilien, Arrondissement Ponts et Chaussées, Saint-Denis (La Réunion).

D. Ingénieurs Elèves.

DEUXIEME ANNEE

- S **Affholder**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Bourges**, 28, rue des Saint-Pères, Paris-7°.
- S **Césart**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Charmeil**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Chazal**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Courty**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Damiani**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Fauchart**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Fauveau**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Gérard**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Guittard**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.

- S **Karst**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Lamure**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Lascar**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Legreneur**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Leygue**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Liassine**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Ménard**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Monpetit**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Morange**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Morelon**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Ossadzow**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Péchère**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Quinet**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Rousselle**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Savel**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Suzanne**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Talmant**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Thibault**, 28, rue des aints-Pères, Paris-7°.
- S **Ulivieri**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Valls**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.

TROISIEME ANNEE

- S **Berthier**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Bladé**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Bornet**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Bosc**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Bouis**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Brua**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Brun**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Caseau**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Cavallier**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Chauvel**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Colot**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Cuchet**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Dupont de Dinechin**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Fabretti**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Feyte**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Fontaine**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Gautier**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Houdet**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Lassaille**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Mechdoudjian**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Munera**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Neraud**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Ozanne**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Raiman**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Salat**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Suard**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Thenoz**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **de Vitry d'Avaucourt**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Walrave**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S **Weber**, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.

2°) FONCTIONNAIRES EN DISPONIBILITÉ
HORS CADRES, EN CONGÉ

A. Inspecteurs Généraux.

SP **Aubert** Jean, 11, rue d'Argenson, Paris-8°.

B. Ingénieurs en Chef.

S **Ahu** Jean, 18, rue du Général Malterre, Paris-16°.

S **Ailleret** Pierre, 34, rue des Vignes, Paris-16°.

S **Alfano** Vincent.

S **Antoine** Jean, Société Générale d'Entreprise, 108, boulevard de Courcelles, Paris-17°.

S **Bertrand** Pierre, 2, square Emmanuel Chabrier, Paris-17°.

S **Boutteville** Roger, 47, rue de Bellechasse, Paris-7°.

S **Buinoir** Marcel, 282, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.

S **Carpentier** Pierre, 54, rue Madeleine Michelis, Neuilly-sur-Seine (Seine).

S **Caudrelier-Bénac** Louis, 4, rue Gaillon, Paris-9°.

S **Cayet** Jean, 19, rue Jean-Mermoz, Marseille (Bouches-du-Rhône).

S **Cayotte** Pierre, 8 bis, avenue Vion Whitcomb, Paris-16°.

S **Chadenson** Lucien, 89, avenue Victor Hugo, Paris-16°.

S **Courbon** Jean, 8, place du Commerce, Paris-15°.

S **Crosnier** Paul, 9, boulevard Suchet, Paris-16°.

S **Desorges** Robert, 32, rue du St-Parc, Rambouillet (Seine-et-Oise).

S **Graff** René, Directeur du Port Autonome de Strasbourg, 25, rue de la Nuée Bleue, Strasbourg (Bas-Rhin).

S **Gonon** René, 85, rue du Ranelagh, Paris-16°.

S **Grange** Alphonse, 7, boulevard Richard Wallace, Neuilly-sur-Seine (Seine).

S **Irion** René, S.A.D.E., 26, rue de la Baume, Paris-8°.

S **Janet** André, 3, rue d'Antin, Paris-2°.

S **Lantenois** Roger, Direction des Travaux Publics, 27, rue Oudinot, Paris-7°.

S **Lazard** Achille, 79, avenue Mozart, Paris-16°.

SP **Legoux** Georges, Syndicat des Entrepreneurs, 3, rue de Berry, Paris-8°.

SP **Lehuérou-Kérisel** Jean, 7, avenue Camoens, Paris-16°.

S **Lévy** Léon, 5, Villa Mozart, Paris-16°.

S **Macarez** Jean, 5, rue Péguy, Paris-6°.

S **Marcé** Louis, 15, rue du Roussillon, Rabat (Maroc)

S **Marchal** Maurice, 25, rue de la Nuée Bleue, Strasbourg (Bas-Rhin).

S **Martin** René, Banque Paris-Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris-2°.

S **Mériaux** André, Exploitation Electrique du Maroc, B.P. 498, Casablanca (Maroc).

S **Meunier** Stéphane, 3, rue des Vallées, Brunoy (Seine-et-Oise).

S **Morane** Jacques, 11 bis, rue Casimir Perrier, Paris-7°.

S **Netter** Louis, 12, rue de l'Université, Paris-7°.

S **Parvin** Alain, Entreprise Chagnaud, 153, boulevard Hausmann, Paris-8°.

S **Pelnard-Considère** Roger, 16, rue des Sablons, Paris-16°.

S **Stein** Marc, 19, avenue Charles Floquet, Paris-7°.

S **Viellard** Jean, 26, avenue de Villeneuve-l'Étang, Versailles (Seine-et-Oise).

SP **Villié** Jacques, 129, avenue Malakoff, Paris-16°.

C. Ingénieurs Ordinaires.

S **Aris** Raphaël, 20, avenue de Vignes, St-Cloud (Seine-et-Oise).

S **Bailade** Pierre, 6, rue Gustave Klotz, Strasbourg (Bas-Rhin).

S **Banette** Francis, 25, rue de la Nuée Bleue, Strasbourg (Bas-Rhin).

Barbier-Saint-Hilaire, 9, rue de la Marine, Pondichéry (Inde).

S **Blanc** François, 9, rue de la Convention, Paris-15°.

S **Boilot** Jacques, Maison des Pères Dominicains, 1, rue de Masua et Tarabich, Le Caire (Egypte).

S **Bonfils** Maurice, 80, rue Spontini, Paris-16°.

S **Boucher** Henri, 32, boulevard Victor Hugo, Neuilly-sur-Seine (Seine).

S **Bouvet** Jacques, 3, rue de La Boétie, Paris-8°.

SP **Bricka** Charles, 11, rue des Capucins, Bellevue (Seine-et-Oise).

S **Bruyant** Jacques, 19, rue Marbeau, Paris-16°.

S **Carrus** André, 92, boulevard Flandrin, Paris-16°.

S **Casanova**, 24, rue d'Angivilliers, Versailles (Seine-et-Oise).

S **Cayla** Jean, 28, rue Saint-Paul, Paris-4°.

S **Chapouthier**, 63, boulevard des Invalides, Paris-7°.

S **Cirilly** Bruno, 30, rue de l'Assomption, Paris-16°.

SP **Clément** Marcel, 54, rue de Lisbonne, Paris-8°.

SP **Combat**, 68, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris-8°.

S **Comoy** Michel, 18, avenue Eiffel, Bellevue (Seine-et-Oise).

S **Conte** Joseph, 5, rue d'Estrées, Paris-7°.

S **Craste** Maurice, 110, boulevard Exelmans, Paris-16°.

S **Croquet** Guy, 5, avenue Bourdon, Paris-16°.

Dejouany Guy, 86, rue de Miromesnil, Paris-8°.

S **Delattre** Henri, 79, rue Lachassaigne, Bordeaux (Gironde).

- SP **Detceuf** Pierre, 76, rue de Rennes, Paris-6°.
- S **Dherse** Louis, 2, avenue Camoëns, Paris-16°.
- SP **Doudrich** Maurice, 92, rue Raspail, Bois-Colombes (Seine).
- SP **Dupin** Jean, 23 bis, rue Balzac, Paris-8°.
- S **Durand** René, 2, rue de Porto Riche, Paris-14°.
- S **Fauconnier** Marcel, 50, avenue Charles Floquet, Paris-7°.
- S **Félix** Robert, 38 bis, rue d'Artois, Paris-8°.
- S **Ferradini** Robert, 32, quai de Passy, Paris-16°.
- S **Fontaine** Jean-Pierre, 6, rue de l'École de Médecine, Paris-7°.
- S **de Foresta** Pierre, 46, rue de la Faisanderie, Paris-16°.
- S **Formery** Jacques, 47, rue du Val d'Or, Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- S **de Frondeville** René, 79, boulevard Raspail, Paris-6°.
- S **Genthial** André, 84, avenue Paul Doumer, Paris-16°.
- S **Gilmaire**, 104, avenue de Suffren, Paris-15°.
- S **Guérin** Jacques, 48 ter, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Guibert** Roger, 103, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris-8°.
- S **Huvelin** Georges, 28, boulevard d'Inkermann, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Jaupart** Edouard, 11, rue Jacques Dulud, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Juzau** André, Société Immobilière de l'Indochine, 42, boulevard Bonnard, Saïgon (Indochine).
- S **Kaleski** Gaston, 2, avenue Elisée Reclus, Paris-7°.
- S **Kirchner** François, 2, rue Joseph Bara, Paris-6°.
- S **Lacroix** Roger, 41, rue de la Fontaine Grelot, Bourg-la-Reine (Seine).
- SP **Lafeuille** Paul, 14, boulevard Emile Augier, Paris-16°.
- S **Le Bel** Gérard, Etablissements Schneider et C^{ie}, 16, boulevard Malesherbes, Paris-8°.
- SP **Lecat** Paul, 3, avenue Mozart, Paris-16°.
- S **Lecoanet**, 61, boulevard de Beauséjour, Paris-16°.
- S **Lecœur** Michel, 145, rue de la Pompe, Paris-16°.
- S **Legrand** Jean-Claude, 69, boulevard Beauséjour, Paris-16°.
- S **Lehuédé** René, 1, rue Albert Sorel, Paris-14°.
- S **Lesage** Jacques, 6, rue Piccini, Paris-16°.
- S **Léviant** Israël, 26, rue Galilée, Paris-16°.
- S **Ligouzat** André, 1, rue Pâtisserie, Lyon (Rhône).
- S **Liotier**, 179, avenue Victor Hugo, Paris-16°.
- S **Mallet** Charles, 126 ter, rue Michelet, Alger.
- S **Martin** Jean, 9, rue Angélique Verrien, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- Marty** Marcel, 6, rue de Gascogne, Tunis (Tunisie).
- S **Massé** Pierre, 3, avenue Bosquet, Paris-7°.
- S **Matuszek** Frédéric, 94, avenue de Suffren, Paris-15°.
- S **Maurus** Robert, 77, boulevard Berthier, Paris-7°.
- Moiron** Jean, Morsangis (Yonne).
- S **Oréface** Pierre, 70, boulevard Flandrin, Paris-16°.
- S **Pavin** Alain, 34, rue de Châteaudun, Nantes (Loire-Atlantique).
- Perret** Georges, 10, rue de Sèvres, Paris-6°.
- S **Pizon** Jean, 15, avenue d'Orsay, Paris-7°.
- S **Plouin** Jacques, 2, rue des Flamands, Casablanca (Maroc).
- S **Quéron** Léon, 8, boulevard de la Bastille, Paris-12°.
- S **Rama** Marcel, 11 bis, rue de Moscou, Paris-8°.
- S **Reymond** Marcel, 25, rue La Fontaine, Paris-16°.
- S **Rigal** Jean, 10, rue Cambacérés, Paris-8°.
- S **Robin** Albert, 24, rue Bortholdi, Colmar (Haut-Rhin).
- S **Roux** Ambroise, 15, rue Raynouard, Paris-16°.
- S **Simon** Auguste, 24, rue Réveillon, Brunoy (Seine-et-Oise).
- Simonnet** André, 3, rue Guillaume Tell, Paris-17°.
- S **Sindzangre** André, Compagnie Générale des Colonies, B.P. 102, Libreville (Gabon).
- Spitz** Yvan, Prieur Couvent Dominicain, P.O.B. 53, Jérusalem (Jordanie).
- S **Teste** Yvan, 96, rue de l'Université, Paris-7°.
- S **Thorel** Jean, 15, quai Louis Blériot, Paris-16°.
- S **Thouard** Roger, 66, boulevard Saint-Michel, Paris-6°.
- S **Tourasse** Max, 6, avenue Théodore Rousseau, Paris-16°.
- S **Treuille** Hubert, 77, boulevard de Montmorency, Paris-16°.
- S **Vandange** Robert, Société Eau et Assainissement, 6, rue Piccini, Paris-16°.
- S **Veyrenche** Jacques, 2, rue Claude Matrat, Issy-les-Moulineaux (Seine).
- SP **de Vitry d'Avaucourt** Robert, 10, boulevard Emile Augier, Paris-16°.
- S **Velut** Jean, 10, rue Montesquieu, Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

3°) FONCTIONNAIRES EN RETRAITE DÉMISSIONNAIRES, RAYÉS DES CADRES

A. Inspecteurs Généraux.

- S **Albouy** Emile, 8, avenue Jean Jaurès, Cahors (Lot).
- S **Alix** Gaston, Villa Marie-Claude, Chemin de Chouron, Quartier Marsacq, Bayonne (Basses-Pyrénées).
- Aron** Alexandre, 16, rue Greuze, Paris-16°.
- S **Aubry** Charles, Ouroux-sur-Saône (Saône-et-Loire).
- S **Balensi** Edouard, 51, rue de Passy, Paris-16°.
- Baticle**, 1, rue Newton, Paris-16°.
- SP **Beau** Christian, 31, avenue Louvois, Chaville (Seine-et-Oise).

- S **Bedaux** Gaston, 71, rue Monceau, Paris-8°.
- SP **Blanchet** René, « Villa Aciquesouy », avenue du Général Poeymiran, Pau (Basses-Pyrénées).
- S **Bouly** Georges, 1 bis, rue de Buenos-Ayres, Paris-7°.
- SP **Bourgeois** Victor, 15, rue Joseph Bara, Paris-6°.
- S **Boutet** Daniel, 9, rue Emile Acolias, Paris-7°.
- S **Briancourt** Maurice, 3, rue des Templiers, Reims (Marne).
- SP **Buisson** René, Sommechaie (Yonne).
- SP **Caquot** Albert, 1, rue Beethoven, Paris-17°.
- S **Chauve** Charles, 2, rue Giglia, Nice (Alpes-Maritimes).
- Couturier** Paul, Villa Pasteur, Rue de Rome, Cannes (Alpes-Maritimes).
- S **Coyne** André, 19, rue Alphonse de Neuville, Paris-17°.
- S **Delattre** Pierre, 9, quai Jean Moulin, Lyon (Rhône).
- S **Delemer** Léon, 136, avenue Ortolan, Toulon-sur-Mer (Var).
- S **Dubois** Paul-Firmin, 37, rue Vital, Paris-16°.
- S **Dutaret** Charles, 40, rue de Seine, Paris-6°.
- S **Fabre** Robert, 9, rue Saint-Jacques, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- SP **Favier** Albert, Avenue Frédéric Mistral, Carpentras (Vaucluse).
- SP **Freyssinet** Eugène, 28, rue Saint-James, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Frontard** Jean, 29, rue de Sèvres, Paris-7°.
- S **Galatoire-Malegarie** Charles, 1, rue Deleau, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- SP **Genet** Paul, 5, rue Eugène Manuel, Paris-16°.
- SP **Gerdès** Pierre, 2, rue Gervex, Paris-17°.
- S **Gervais de Rouville** André, 106, boulevard de Courcelles, Paris-17°.
- S **Giguët** Raymond, 26, rue Parmentier, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Girard** Edmond, 24, rue François 1^{er}, Paris-8°.
- S **Girard** Georges, 8, rue de l'Aigle, Compiègne (Oise).
- S **Grelot** Louis, 15, rue de la Convention, Paris-15°.
- Grimpret** Cyrille, 23, boulevard Flandrin, Paris-16°.
- S **Hægelen** Alfred, 5, rue Edmond Valentin, Paris-7°.
- S **Hennequin** Louis, 3, rue du Printemps, Paris-17°.
- S **Jacquinet** Pierre, 41, rue de Levis, Paris-17°.
- S **Lemoine** Charles, 2, rue de Buenos-Ayres, Paris-7°.
- S **Lipmann**, 12, square du Roule, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Mahé** Jean, 2, rue des Colonels Renard, Paris-17°.
- SP **Montigny**, 59, avenue de la Bourdonnais, Paris-7°.
- Moreau** Henri, 4, avenue de Breteuil, Paris-6°.
- S **Noël** Henri, 4, rue Guynemer, Paris-6°.
- SP **Normandin** Albert, 81, boulevard Suchet, Paris-16°.
- S **Notté** Marcel, 110 bis, avenue de Suffren, Paris-15°.
- Outrey** Maxime, 79, avenue Bosquet, Paris-7°.
- S **Parent** Henri, 23, boulevard Latour Maubourg, Paris-7°.
- S **Parmentier** Jean, 84, rue Bonaparte, Paris-6°.
- SP **Pascalon** Pierre, 5, rue Alphonse Fochier, Lyon (Rhône).
- S **Peltier** Pierre, 21, rue Monsieur, Paris-16°.
- SP **Picard** Emilien, 8 bis, rue de Buffon, Dijon (Côte-d'Or).
- S **Prot** Marcel, 21, boulevard Lefebvre, Paris-15°.
- S **Pouyanne** Charles, Les Cayades, La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).
- Reynes** André, 79, rue du Tour, Toulouse (Haute-Garonne).
- Rocheray** Martin, 41, boulevard Jean Jaurès, Carcassonne (Aude).
- S **Schwartz**, 10, Cité Vanneau, Paris-7°.
- S **Schwob** Jean-Raymond, 23, rue des Réservoirs, Versailles (Seine-et-Oise).
- SP **Sentenac** François, 15, rue Philibert Delorme, Paris-17°.
- S **Simon** Pierre, 9, place Vauban, Paris-7°.
- S **Soleil** Georges, Saint-Bris-les-Bois (Charente-Maritime).
- MB **Stablo** Paul, 2, rue Dantzig, Paris-15°.
- S **Surleau** Frédéric, 3, rue Philibert Delorme, Paris-17°.
- S **Thévenot** Marcel, 1, rue Pierre Durand, Langres (Haute-Marne).
- S **Thiéry** Maurice, 8, rue Maréchal Girard, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S **Vicaire** Jules, 19, rue Sainte-Geneviève, Lyon (Rhône).
- S **Weil** Georges, 24, avenue Foch, Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- S **Willemin** Paul, 139, rue Docteur Albert Barraud, Bordeaux (Gironde).

B. Ingénieurs en Chef.

- S **Amante** Sylvio, 5, boulevard Henri Narbonne, Bône (Constantine).
- S **Ballan** Michel, 79, rue de Patay, Bordeaux (Gironde).
- S **Bartoli** Mathieu, 20 bis, cours Grandval, Ajaccio (Corse).
- S **Beaufrère** Paul, 5, rue Auguste Michelon, Auxerre (Yonne).
- S **de Bergh**, 28, rue Alexandre Delmar, Mons-en-Barœul (Nord).
- S **Besse** Robert, 8, rue des Dardanelles, Paris-17°.
- S **Beibeder-Matibet**, 260, rue Saint-Jacques Paris-5°.
- Beteille** Paul, 145, avenue de Suffren, Paris-15°.

- S **Bireau** Armand, 8, place Albert 1^{er}, La Roche-sur-Yon (Vendée).
- S **Bisch** Roger, 45, rue Montjoly, Charleville (Ardennes).
- S **Blanquet** Paul, 35, avenue Général Sarrail, Paris-16^e.
- SP **Blosset** Marcel, La Pergola, rue Pasteur, Louve-ciennes (Seine-et-Oise).
- SP **Bonneau** Louis, 6, rue du Boccador, Paris-8^e.
- S **Bourcy**, 2, place du Croisic, Nantes (Loire-Atlantique).
- S **Bouteloup** Pierre, 7, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **de Brun** Charles, 14, avenue Président Roosevelt, Vannes (Morbihan).
- S **Buré** Léon, 18, rue Magnol, Montpellier (Hérault).
- S **Bussy** André, 7, Cité Martignac, Paris-7^e.
- S **Calès** Georges, Villa Anne-Marie, rue Croche-pierre, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).
- Canel** Charles, 11, rue Jacquinot, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S **Carnel** Albert, 223, rue François Perrin, Limoges (Haute-Vienne).
- S **Carouge** Léon, 19, rue Poitevin, Evreux (Eure).
- S **Cassard** Eugène, 14, rue Jean Lanctuit, Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime).
- S **du Castel** Etienne, 241, boulevard Saint-Germain, Paris-7^e.
- S **Cestre** Louis, 4, boulevard Foch, Bourges (Cher).
- S **Chalon** Paul, 2, rue Meissonnier, Paris-17^e.
- SP **Chalos** Marcel, Villa Roquebise, avenue Léandre Sardou, Cannes (Alpes-Maritimes).
- S **Chavagnac** Robert, 14, avenue Vigenère, Moulins (Allier).
- S **Chevreaux** François, Château des Lesques, Lespè-re-Médoc (Gironde).
- SP **Cottin** Jean, 36, rue de Monceau, Paris-8^e.
- S **Coyne** Louis, 41, avenue Georges Clemenceau, Montpellier (Hérault).
- S **Crouzet** Etienne, 51, rue Montparnasse, Paris-14^e.
- S **Dautezac** Georges, Place Commerciale Jolimont, Toulouse (Haute-Garonne).
- S **Desmazes**, Dieulefit (Drôme).
- S **Donizeau** Abel, 16, avenue de la Marche, Marnes-la-Coquette (Seine-et-Oise).
- S **Doyen** Pierre, 61, boulevard Victor Hugo, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Ducreux** Auguste, 11, rue Houzeau Muiron, Reims (Marne).
- S **Dufrier** Georges, 38, boulevard Gouvion, St-Cyr, Paris-17^e.
- S **Duval** Lucien, 6, boulevard du Prince de Galles, Nice (Alpes-Maritimes).
- S **Eloy** Gaston, 7, rue Jacques Cartier, Tunis (Tunisie).
- S **Etienne** Ernest, 195, rue de Bayeux, Caen (Calvados).
- Eydoux**, Villa Saint-Jean, Pont-Saint-Esprit, (Gard).
- Faure** Henri, 23, rue des Fossés Saint-Jacques, Paris-5^e.
- S **Fayet** Louis, 6, rue du Général Castelnau, Paris-15^e.
- Ferrier** Raoul, 2, rue Franqueville, Paris-16^e.
- S **Fischer** Jacques, 27, route des Suisses, La Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- SP **Fontaine** Maurice, 5, rue Bonaparte, Paris-6^e.
- François** Alfred, 74, rue d'Assas, Paris-6^e.
- SP **Garbe** Georges, Domaine de Tassy, Tourettes (Var).
- S **Gautier** Camille, 5, rue Beaudelaire, Rennes (Ille-et-Vilaine).
- S **Genestier** Joseph, 31, rue Lamartine, Périgueux (Dordogne).
- S **Geoffroy** Louis, 4, rue Amadis Jamyn, Troyes (Aube).
- S **Giacobbi** Jean, 5, rue Arnoux, Vichy (Allier).
- S **Giboïn** Louis, 17, rue chaussée de la Muette, Paris-16^e.
- Girette** Jean, 2, rue de Gribeauval, Paris-7^e.
- S **Godin** Adrien, 6, rue de la Motte Picquet, Paris-15^e.
- S **Guerbigny** Georges, 105 bis, avenue de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise).
- S **Guérin** Albert, 10, rue Freycinet, Paris-16^e.
- SP **Guillebot de Nerville** François, 56, rue d'Assas, Paris-6^e.
- S **Guizerix** Jean, 2, rue Gabriel Léglise, Caudéran (Gironde).
- SP **Haeilling** Gaston, 26, rue Las Cases, Paris-7^e.
- SP **Hébert** François, 77, rue Madame, Paris-6^e.
- S **Hermann** Léon, 145, avenue de Saint-Ouen, Paris-17^e.
- S **Heurtebise** Eugène, 81, avenue de Limoges, Niort (Deux-Sèvres).
- S **Hubie** Jacques, 5, rue Léon Dierx, Paris-15^e.
- S **Imbs** Edouard, 1 bis, boulevard Gouvion Saint-Cyr, Paris-17^e.
- SP **Jacquet** Claude, 24, chemin de la Courtille, Sainte-Foy-des-Lyon, (Rhône).
- SP **Jambert** Lucien, 43, rue d'Entraigues, Tours (Indre-et-Loire).
- Labeye** Fernand, 91, avenue de Strasbourg, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S **Lacombe** Marc, 169, avenue de Paris, Niort (Deux-Sèvres).
- S **Lamer** Robert, 42, rue du 11 Novembre, Auxerre (Yonne).
- S **Le Bourhis** Pierre, 22, rue Octave Feuillet, Paris-16^e.
- SP **Lefebure** Henri, 177, rue Barreyre, Bordeaux (Gironde).
- SP **Lemai** Louis, Chalet an Lam, Salies-de-Béarn (Basses-Pyrénées).
- SP **Le Port** Roger, 2, rue d'Orcel, Paris-18^e.

- S **Leroux** Marcel, 19, rue Louis Michel (Levallois-Perret (Seine)).
- S **Lesbre** André, 1, rue Jules Lefebvre, Paris-9°.
- S **Lévêque** Gaston, Anglet (Basses-Pyrénées).
- SP **Le Verrier** Pierre, La Bastide, le Petit Pessicard, Nice (Alpes-Maritimes).
- S **Lévi** Robert, 3, rue Philibert Delorme, Paris-7°.
- S **Liotard** Joseph, 16, rue de Verdi, Nice (Alpes-Maritimes).
- S **de Lisle** Melchior, 29, boulevard Raspail, Paris-7°.
- SP **Litz** René, « Les Grands Pins », avenue Docteur Raymond Picard, Cannes (Alpes-Maritimes).
- SP **Loewy** André, 133, boulevard Montparnasse, Paris-6°.
- SP **Luzinier**, 54, rue Waldeck Rousseau, Angoulême (Charente).
- SP **Maqnien** Julien, 8, rue Champin, Sceaux (Seine).
- S **Malet** Henri, 37-39, boulevard de Montmorency, Paris-16°.
- S **Marlin** Jules, 118, avenue Victor Hugo, Tulle (Corrèze).
- S **Mary** Marcel, 26, rue de Varenne, Paris-7°.
- S **Mathieu** Roger, 7, rue Garibaldi, Lyon (Rhône).
- S **Messiah** Benjamin, 5, rue de la Résistance, Saint-Pierre-les-Elbeuf (Seine-Maritime).
- S **Monat** Gilbert, Villa Tenax, Avenue de Provence, Antibes (Alpes-Maritimes).
- S **Montagne** Flavien, 1, rue Saint-Jacques, Poitiers (Vienne).
- S **Moret** Georges, 7, avenue du 1^{er} Septembre, Compiègne (Oise).
- S **Mougenot** Ernest, 111, boulevard Fr. Grosso, Nice (Alpes-Maritimes).
- S **Mouraille** Lucien, 75 bis, rue Michelet, Alger (Algérie).
- S **Muffang** André, 16, rue d'Armenonville, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- SP **Partridge** Jean, 3, rue Lentonnet, Paris-9°.
- S **Petit** Daniel, 89, rue de Sourdis, Bordeaux (Gironde).
- S **Petit** René, 13, rue Georges Vacher, Périgueux (Dordogne).
- S **Peyré** Henri, 2, rue Espinasse, Montauban (Tarn-et-Garonne).
- S **Piteau** Emmanuel, 37, rue du 14 Juillet, Bergerac (Dordogne).
- S **Poitevin** Albert, 92, rue Michelet, Alger (Algérie).
- SP **Porchez** Armand, Direction S.N.C.F., 88, rue Saint-Lazare, Paris-9°.
- S **Rambaud** Paul, 35, rue Carnot, Gap (Hautes-Alpes).
- S **Renard** Georges, 18, avenue Loubet, Oran (Oran).
- S **Renaud** Albert, 88, rue Michel Ange, Paris-16°.
- Riboud**, 5, rue Danton, Paris-6°.
- S **Richin** Jean, 1, rue Kléber, Montauban (Tarn-et-Garonne).
- S **Sournac** Gustave, 4 bis, avenue de Paris, Cahors (Lot).
- S **Tabouriech** François, 18, rue Saint-Léon, Toulouse (Haute-Garonne).
- S **Tarnier** Paul, Rox Cottage, La Vicomté-Dinard (Ille-et-Vilaine).
- S **Thiebault** Pierre, 43 bis, avenue Pasteur, Troyes (Aube).
- S **Truet** Ernest, 6, rue de Saintonge, Nantes (Loire-Atlantique).
- S **Valette** Ferdinand, 28, boulevard Carabacel, Nice (Alpes-Maritimes).
- S **Vaubourdolle** Robert, 137, boulevard Raspail, Paris-6°.
- S **Verrière** Henry, 3, rue François 1^{er}, Paris-8°.
- S **Vidal** Paul, 54, Promenade des Anglais, Nice (Alpes-Maritimes).
- S **Vigne** Auguste, 12, rue Boussairolles, Montpellier (Hérault).
- S **Walther** Charles, 11 bis, avenue des Fleurs, Nice (Alpes-Maritimes).
- S **Weirich** Adrien, 7, rue des Pontonniers, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S **Wendling** Alfred, Le Moulin, Achenheim (Bas-Rhin).
- SP **Ygoulin** Albert, Villa l'Agachoun, boulevard d'Hanoi, La Viste, Marseille (Bouches-du-Rhône).

C. Ingénieurs Ordinaires.

- Adam** Paul, 7, rue de la Gare, Athis-Mons (Seine-et-Oise).
- S **Allias** Julien, 23, rue de Noyal, Pontivy (Morbihan).
- S **Altiéri** Eugène, 13, boulevard Général de Gaulle, Bastia (Corse).
- S **Antoine** Aristide, 10, avenue d'Iéna, Paris-16°.
- MB **Arnould** Francis, Villa des Glycines, Chemin des Rêves, Montpellier (Hérault).
- S **Balensi** René, 106, rue Cardinet, Paris-17°.
- S **Balmain** Emile, 5, rue Gounod, Nice (Alpes-Maritimes).
- S **Bastien** Henri, 13, boulevard Henri IV, Paris-4°.
- SP **Beau** Jean-Marcel, 4, rue de Franqueville, Paris-16°.
- S **Blondel** Serge, 23, rue de la Bienfaisance, Paris-8°.
- S **Bois** Aimé, 12, rue de Belgrade, Grenoble (Isère).
- SP **Bollack** Raymond, Savoy Hôtel, New York 22, N.Y. (U.S.A.).
- S **Bonafos** Lucien, 14, place de la Révolution, Narbonne (Aude).
- Boqué** Henri, La Tardière, par la Châtaigneraie (Vendée).
- S **Bourgeois** René, 67, boulevard Raspail, Paris-6°.
- S **Breton** Clément, 237, rue Marcadet, Paris-18°.

- S **Bruneau** Guy, 14, place Gambetta, Crépy-en-Valois (Oise).
- S **Caillol** Xavier, 56, boulevard Marcellin Berthelot, Arles (Bouches-du-Rhône).
- S **Calvez** Henri, 33, rue Ernest Hello, Lorient (Morbihan).
- S **Cambournac** Louis, 255, rue La Fayette, Paris-10°.
- S **Canu** Jean, 32 bis, boulevard Jean Jaurès, Boulogne-sur-Seine (Seine).
- SP **Chabannes** Léon, 186, avenue Victor Hugo, Paris-16°.
- **Chambron** Etienne, 20, avenue Ménelotte, Colombes (Seine).
- S **Charron** Guy, 78, rue de la Tour, Paris-16°.
- S **Chidaïne** Paul, 4, rue Leconte-de-Lisle, Paris-16°.
- S **Chocain** Albert, 1, rue Béranger, Le Havre (Seine-Maritime).
- S **Claudon** Georges, 79, cours du Parc, Dijon (Côte-d'Or).
- Clément** Désiré, 45, avenue Victor Hugo, Valence (Drôme).
- SP **Cointe** Nicolas, 17, avenue Hoche, Paris-8°.
- Cotard**, Avranches (Manche).
- S **Coullié** Georges, 16, rue de Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
- S **Coupry** Maurice, 42, avenue des Iles-d'Or, Hyères (Var).
- S **Courtaigne** Olivier, 6, avenue de Madrid, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Custaud** Charles-Yvon.
- S **Dartignes**, 54, rue d'Antony, Limoges (Haute-Vienne).
- SP **Dégardin** Ernest, 100, avenue de Saint-Mandé, Paris-12°.
- Delacarte** Louis, 8, avenue de Lowendal, Paris-7°.
- S **Dies** Jean, Les Louvières, Chemin de Corsuet, Aix-les-Bains (Savoie).
- S **Dine** René, 17, boulevard Diderot, Paris-16°.
- S **Dreyfus** François, Le Saulchoir, Etioles (Seine-et-Oise).
- S **Dufeutrel** Hubert, « La Bauvezer », Le Petit-Roquefour, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
- S **Dufour** Charles, 9, place Porte de Paris, Cambrai (Nord).
- Dugardin** Maurice, 5, rue des Imbergères, Sceaux (Seine).
- Dumond** Jules, Rue des Condamines, Tulle (Corrèze).
- Duperré** Marcel, 22, rue Henriette Achary, Toulouse (Haute-Garonne).
- S **Duquennois** Hilaire, 47, boulevard Saint-Saëns, Alger (Alger).
- SP **Ehrmann** Paul, 3, rue de Messine, Paris-8°.
- S **Escoubé** Louis, 8, rue Michel Chasles, Paris-12°.
- S **Féraud** Albert, 27, avenue Saint-Jérôme, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
- S **Feyrabend** Charles, 11, rue Philibert Delorme, Paris-17°.
- Fonlup** Pierre, 6, rue Pierre Haret, Paris-9°.
- S **Forfert** Pierre, 8, boulevard Carnot, Constantine.
- S **Franchi** Toussaint, 25, rue Denfert-Rochereau, Alger (Algérie).
- S **Fromentin** Claude, 37 bis, Route de Sées, Alençon (Orne).
- S **Géry** Jules, 20, rue Molière, Soissons (Aisne).
- S **Gilbert** Louis, 102, rue Lamartine, Tournon-sur-Rhône (Ardèche).
- Gillard** Adrien, 15, rue Alsace-Lorraine, Toulouse (Haute-Garonne).
- S **Grandmougin** Charles, Ouzouer-sur-Trézée (Loiret).
- Grappin** Marius, Saint-Claude (Jura).
- Grelard** Gustave, 58, boulevard A.-Briand, La Roche-sur-Yon (Vendée).
- Hachon**, 7, rue Théodore de Banville, Paris-17°.
- Hamelle** Eric, 4, rue Bigeroy, Montpellier (Hérault).
- S **Hermil** André, Le Zodiaque, Avenue Henri Matisse, Vence (Alpes-Maritimes).
- **Hombert** Henri, 33, rue de Metz, Auch (Gers).
- S **Huet** Robert, 29, avenue de la Grande Armée, Paris-17°.
- SP **Jaudeau** Louis, 19, boulevard Henri IV, Paris-4°.
- S **de Joyet** Henri, Domaine du Plantis, Jurignac (Charente).
- S **Lacornerie** Marcel, 13, rue Denis Dupont, Blois (Loir-et-Cher).
- S **Lanos** Gaston, 6, rue Rochambeau, Paris-9°.
- S **Larrieu** Jean, « Val Clair », boulevard Pasteur, Grasse (Alpes-Maritimes).
- S **Leblanc** Victor, 26, rue Gambetta, Nantes (Loire-Atlantique).
- S **Leboulleux** Joseph-Henri, 3, rue Magenta, Versailles (Seine-et-Oise).
- Leboulleux** Jean, Abbaye Saint-Martin, Ligugé (Vienne).
- Leclerc du Sablon** Jean, 4, rue Joseph Bara, Paris-6°.
- SP **Lefort** Henri, 76, avenue Raymond Poincaré, Paris-16°.
- S **Lefort-Lavauzelle** Fernand, 110, avenue Baudin, Limoges (Haute-Vienne).
- S **Lefranc** Marcel, 17, rue Latil, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
- S **Legrand** Alfred, 4 bis, rue Saint-Waast Douai (Nord).
- S **Loviconi** Colomban, Villa « Les Pins », Route de Solaro, Ajaccio (Corse).
- S **Leyris** Clovis, 4 bis, rue de Calvas, Nîmes (Gard).
- S **Luard** Marcel, 35, rue Truffaut, Paris-17°.
- S **Magdelénat**, 5, rue Victor Hugo, Bourges (Cher).
- S **Maignaud** Charles, 26, rue des Peupliers, Caluire (Rhône).

- S **de Marliave** Charles, 41, rue Max-Dormoy, Grenoble (Isère).
- S **Marois** Paul, 74, rue de Rennes, Paris-6°.
- S **Martin** Paul-Eugène, 34, avenue Niel, Paris-17°.
- SP **Matheron** Jean, 1, place Alphonse Deville, Paris-6°.
- SP **Mazin**, 18, rue de Stamboul, Alexandrie (Egypte).
- S **Mermier** Stéphane, 36, avenue Bugeaud, Paris-16°.
- S **Morisson** Jean, 8, rue Alphonse Pailu, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
- SP **Mugniot** Eugène, 15, boulevard Diderot, Paris-12°.
- S **Nicolas** Charles, 6 bis, rue Campagne Première, Paris-16°.
- S **Oudoite** Gaston, 26, rue Vavin, Paris-6°.
- S **Ozon** Pierre, 20, boulevard des Pyrénées, Pau (Landes).
- SP **Papi** Jacques, 53, boulevard Murat, Paris-16°.
- S **Patin** Pierre, 104, avenue de Suffren, Paris-15°.
- S **Paul** Jean-Raoul, 134, boulevard Péreire, Paris-17°.
- S **Parmentier** Guy, 236, boulevard Raspail, Paris-14°.
- Pélissier** Jacques, Chemin des Fourches, Castres (Tarn).
- S **Pétel** André, 81, rue de la Tour, Paris-16°.
- S **Peultier** Henri, 21, boulevard de la Marne, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S **Pinchon** Marc, 12, avenue du Docteur Manouvrier, Guéret (Creuse).
- S **Prost** Marcel, 15, quai Thurel, Lons-le-Saunier (Jura).
- S **Radek** Robert, 12, rue Raymond Poincaré, Troyes (Aube).
- S **Renault** Camille, 104 bis, avenue de Grammont, Tours (Indre-et-Loire).
- SP **Ridet** Jacques, 5, rue Danton, Paris-6°.
- S **Riobé** Auguste, Rue de l'Oridelle, Yzeure (Allier).
- Rougnon** Charles, 39, rue du Général Foy, Paris-8°.
- Samson** Pierre, 17, rue Pierre Nicole, Paris-5°.
- S **Semat** Gabriel, 72, rue Voltaire, Carcassonne (Aude).
- S **Séméac** Léon, Directeur des Chemins de Fer, 38, rue de la Somme, Rabat (Maroc).
- S **Servière** Emile, Pont de Montvert (Lozère).
- S **Sevin** Emile, Le Pin, Joué-les-Tours (Indre-et-Loire).
- S **Sors** Charles, 1, rue Théophile Gautier, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- S **Stamboul** Paul, 6, rue Charras, Alger (Alger).
- S **Taton**, 71 bis, rue de Vaugirard, Paris-6°.
- S **Thaller** Georges, 33, cours Général Giraud, Lyon (Rhône).
- S **Thier** Charles, Route de Nyons, Serres (Hautes-Alpes).
- S **ThimeI** André, 3, boulevard Delessert, Paris-16°.
- S **Thomas** Fernand, 5, rue Henri Maret, Metz (Moselle).
- S **Thomas** Louis, 4, rue Desmoueux, Caen (Calvados).
- S **Thuillier** Joseph, 2, avenue Colonel Bonnet, Paris-16°.
- S **Tourre** Robert, 57, rue Pierre Charron, Paris-8°.
- S **Trouis** Emile, 59 bis, boulevard Murat, Paris-16°.
- S **Vavasseur**, 49, rue Prémartine, Le Mans (Sarthe).
- S **Vey** Pierre, 43, rue du Docteur Escat, Marseille (Bouches-du-Rhône).

MINES

1°) FONCTIONNAIRES EN ACTIVITÉ

A. Ingénieurs Généraux.

- S **Baboin** Robert, 1, rue Georges Berger, Paris-17°.
- S **Bétier** Gaston, 14, boulevard Baudin, Alger (Alger).
- S **Blum-Picard** Lambert, 93, quai d'Orsray, Paris-7°.
- S **Brun** Georges-Jean, 217, rue de l'Université, Paris-7°.
- S **Damian** Jean, 15, rue Gramme, Paris-15°.
- SP **Dauvergne** Henri, 18, avenue des Sycomores, Villa Montmorency, Paris-16°.
- SP **Daval**, 137, boulevard Raspail, Paris-6°.
- Demay**, 15, avenue Elisée Reclus, Paris-7°.
- Drouard** Charles, 55, avenue Marceau, Paris-16°.
- S **Duhameaux** Michel, 20, rue de Châteaubriand, Chatenay-Malabry (Seine).
- S **Durand** Julien-Armand, 34, rue de Metz, Toulouse (Haute-Garonne).
- Duruy** Maurice, 58, avenue de Paris, Versailles (Seine-et-Oise).
- S **Francis de Coutard** Jean, 29, rue Raynouard, Paris-16°.
- S **Friedel** Edmond, 60, boulevard Saint-Michel, Paris-6°.
- S **Guillaumat** Pierre, Ministre des Armées, 10, rue St-Dominique, Paris-7°.
- S **Jarlier** Maurice, 33, boulevard Murat, Paris-16°.
- Lafay**, 40, avenue d'Iéna, Paris-16°.
- Lévy** René, 28, rue du Ranelagh, Paris-16°.
- S **Massenet** Marcel, 6, rue Puvis de Chavannes, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Raquin** Eugène, 71, rue de Rennes, Paris-6°.

- SP **Reufflet**, 218, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
 S **Roy Maurice**, 86, avenue Niel, Paris-17°.
 SP **Schneider Georges**, 104, rue Charles Laffitte, Neuilly-sur-Seine (Seine).
Seyer Pierre, rue Junca, Vic de Bigorre (Hautes-Pyrénées).
 SP **le Sueur Henri**, 207, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
Thiberge, 38, rue de Chézy, Neuilly-sur-Seine (Seine).
 SP **Vignal Jean**, 6, rue Joseph Bara, Paris-6°.

B. Ingénieurs en Chef.

- S **Adam Pierre**, Tananarive (Madagascar).
 S **Alby Pierre**, 8, rue Guy de Maupassant, Paris-16°.
 S **Allais Maurice**, 15, rue Gate-Ceps, Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
 S **Armanet**, 40, avenue Bosquet, Paris-7°.
Arnaud Gilbert, 8, rue Léonard de Vinci, Paris-16°.
 S **Audibert Jean**, 9, square Alboni, Paris-16°.
 S **Aulard Claude**, 5, rue Duvivier, Constantine (Algérie).
Aussure Paul, Quai Richepanse, Metz (Moselle).
 S **Besson Maurice**, 8, boulevard de Strasbourg, Toulouse (Haute-Garonne).
Blancard Jean, 19, boulevard Flandrin, Paris-16°.
 S **Bondon Jacques**, Directeur de l'Office Chérifien des Phosphates, Rabat (Maroc).
 S **Bonnauld Daniel**, 119, rue de Grenelle, Paris-15°.
Boucheny Louis, 58, avenue Kléber, Paris-16°.
 SP **Bouillot André**, 12, rue Jean Nicot, Paris-7°.
 S **Callot François**, 23, avenue du R.P. Corentin Cloarec, Bois-Colombes (Seine).
 S **Chauvez Claude**, 38, rue du Parc, Orsay (Seine-et-Oise).
 S **Chéradame Raymond**, 54, avenue Kléber, Paris-16°.
 S **Clermont Vincent**, 61, rue Léo Lagrange, Toulouse (Haute-Garonne).
Colot Armand, 34, boulevard Saint-Saëns, Alger (Alger).
 S **Commelin Jean**, 27, Faubourg Saint-Honoré, Paris-8°.
 S **Couture Jean**, 9, avenue Percier, Paris-8°.
 S **Couture Pierre**, 69, rue de Varennes, Paris-7°.
Degot Pierre, 18, rue Henri Herne, Paris-16°.
Delacote, 13, rue du Rhône, Mulhouse (Haut-Rhin).
 S **Delavesne Yves**, 167, rue de Vaugirard, Paris-15°.
 S **Dellas René**, 105, boulevard de la République, Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
 S **Deniau Henri**, 67, rue Erlanger, Paris-16°.
 S **Denis Albert**, 37, avenue de la République, Paris-11°.
Desrousseaux, 9, avenue Percier, Paris-8°.
Dodu Roger, 17, rue de Sèvres, Paris-6°.
 S **Echard Jean**, 51, rue Rochechouart, Paris-9°.
Eyssautier Louis, 19, rue Revoil, Rabat (Maroc).
Fer Francis, 44, route de Versailles, Antony (Seine).
Faucher de Corn Bernard, 9, avenue Elisée Reches, Paris-7°.
 S **Fischesser Raymond**, 60, boulevard Saint-Michel, Paris-6°.
 S **Fort René**, 15, rue Saint-Charles, Versailles (Seine-et-Oise).
 S **Fréreau Aristide**, 125, avenue Victor Hugo, Dijon (Côte-d'Or).
 S **Friedel Jacques**, 60, boulevard Saint-Michel, Paris-6°.
Gadilhe Paul, Service des Mines, Dakar (A.O.F.).
 S **Gardent Paul**, Résidence de Chatou, 40, avenue Maréchal Foch, Chatou (Seine-et-Oise).
Gentil Paul, Service des Mines, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
 S **Goquel Jean**, 100, rue du Bac, Paris-7°.
Grégory Bernard, 47, rue de l'Université, Paris-7°.
Guimbal, Ecole Supérieure des Mines, Saint-Etienne (Loire).
Héliot Pierre, 21 bis, rue d'Armaillé, Paris-17°.
 S **Herbin Jean**, Service des Mines, 45, rue Sainte-Catherine, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Jacot Jean, 85, boulevard Montparnasse, Paris-6°.
 S **Jacquelin Claude**, Service du Gaz, 24, rue de l'Université, Paris-7°.
Jannin Charles, 10, rue Jacques Desgeorges, Saint-Etienne (Loire).
 S **Jullien André**, Direction des Mines, 99, rue de Grenelle, Paris-7°.
Laballery Jean, 8, rue Léonard de Vinci, Paris-16°.
 S **Lagabrielle Jean**, 6, avenue de Meknès, Rabat (Maroc).
 S **Lambert de Frondeville Guy**, SEDPA, 97, boulevard Malesherbes, Paris-8°.
 S **Legoux Pierre**, 72, route de Versailles, Petit Clamart (Seine).
 S **Loison Roger**, 11, square Henri Paté, Paris-16°.
 S **Loisy Théodore**, Villa Bellerive, chemin de Lamothé, Albi (Tarn).
Lugol Gilbert, 85, boulevard Montparnasse, Paris-6°.
 S **Mabile Jacques**, Cité C.E.A., Pavillon 5, Gyf-sur-Yvette (Seine-et-Oise).
Malet Philippe, 35, rue Michelet, Béthune (Pas-de-Calais).
 S **Mandel Jean**, 16, avenue Colonel Bonnet, Paris-16°.
Marelle André, Direction des Mines, 27, rue Oudinot, Paris-7°.
 S **Martin André-Alfred**, 14, rue Jean Nicot, Paris-7°.
Messiah Albert, 18, rue Violet, Paris-15°.
 S **Moch Paul**, 12, rue Jean Nicot, Paris-7°.
 S **Murard**, 21, rue de Maubeuge, Paris-9°.

- Nelmer**, 158 bis, cours Fauriel, Saint-Etienne (Loire).
Nicolas Henri, Service des Mines, rue Charles Bourseul, Douai (Nord).
 S **Perrin** Yves, 11 bis, rue Arsène Houssaye, Paris-8°.
 S **Pessayre** René, 31, rue de Bassano, Paris-16°.
 S **Pigeyre** Georges, 8, boulevard de Strasbourg, Toulouse (Haute-Garonne).
 S **Proust** Jean, 33, avenue du Parc Montsouris, Paris-14°.
 S **Regard** Marcel, 1, rue Eugène Schneider, Metz (Moselle).
 S **Rérolle** Edouard, 24, rue de l'Université, Paris-7°.
 S **Richard** Charles, Château de Vicq, Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais).
 S **Riffaud** Ernest, 2, place de l'Edit de Nantes, Nantes (Loire-Atlantique).
 S **Robert** Pierre, 39 bis, rue de Marseille, Lyon (Rhône).
 S **Sabatier** Jean, 2, rue de la Carrière, Saint-Avold (Moselle).
 S **Saint-Guilhem** René, 97, avenue Victor Hugo, Paris-16°.
 S **Sala** Marcel, Direction des Mines, 99, rue de Grenelle, Paris-7°.
 S **Saunai** Robert, Service des Mines, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
 S **Schneider** Emile, 22, rue d'Épernay, Luxembourg (Grand Duché).
 S **Schnell** Bernard, 14, boulevard Baudin, Alger (Alger).
 S **Schwartz** Bertrand, Service des Mines, 52, rue des Tiercelins, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
 S **Servière** André, 5, rue Sophie Germain, Paris-14°.
 S **Turquet de Beaugard** Gabriel, 21, rue Desfontaines, Alger (Alger).
 S **Ventura** Elie, 218, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
 S **Vielledent** Lucien, « Les Mouettes », La Celle Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
Vignon Joseph, 40, avenue d'Éna, Paris-16°.
 S **Vinçotte** Jean, 26, cours Xavier Arnonzan, Bordeaux (Gironde).
 S **Vuillot** Jean, 7, rue d'Avéjan, Alès (Gard).
 S **Ballian** Roger, 22, boulevard de Charonne, Paris-20°.
 S **Beaumont** Claude, 65, avenue Paul Vaillant-Couturier, Gentilly (Seine).
 S **Bés de Berc** Olivier, 31, rue de Liège, Paris-9°.
 S **Berthomieu** Louis, 43, rue Georges Clémenceau, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
Besairie, Chef du Service Géologique, Tananarive (Madagascar).
 S **Besse** Georges, Hôtel Gentil Val, Bazailles, par Pierrepont (Meurthe-et-Moselle).
Bloch Claude, 10, boulevard Barbès, Paris-18°.
 S **Boissé** Jacques, 158 bis, cours Fauriel, Saint-Etienne (Loire).
 S **Bourrelrier** Paul, 77, avenue Denfert-Rochereau, Paris-17°.
 S **Bruté de Rémur**, Direction des Mines, B.P. 12, Brazzaville (A.E.F.).
Callou Roger, Arrondissement Minéralogique, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
 S **Capoulade** Pierre, Arrondissement Minéralogique, Montpellier (Hérault).
 S **Carle** Rémy, 9, boulevard Soult, Paris-12°.
Clairét Jean, Mines de la Sarre, Sarrebrück.
 S **Colas** Alain, 35, rue Michelet, Béthune (Pas-de-Calais).
 S **Coste** Philippe, 63, rue de la Faisanderie, Paris-16°.
Daunesse Claude, 7, rue de Beausset, Alès (Gard).
Dautray Robert, 39, boulevard de la Chapelle, Paris-10°.
 S **Debergé** J.-B., Service des Mines, 5, rue Duvivier, Constantine (Constantine).
de Dominicis Cyrano, 9 bis, rue de la Liberté, Nice (Alpes-Maritimes).
 S **Destival** Claude, 3, rue du Palais de Justice, Châlons-sur-Saône (Saône).
 S **Dherse** Jean-Loup, 27, Sadi-Carnot, Alger (Algérie).
Dupuy Jean, 15, rue Fontgiève, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
 S **Fanton d'Antan** Bernard, 97, boulevard Jean Jaurès, Fresnes (Seine).
 S **Fournier** Georges, 124, boulevard Auguste Blanqui, Paris-13°.
 S **Fourt** Pierre-Marie, 47, rue Henri Poincaré, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
 S **Frédy** André, Arrondissement Minéralogique, Paris I, Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise).
 S **Froissard** Michel, 88, boulevard St-Michel, Paris-6°.
 S **Gall** Jacques, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
Giraud André, 85, boulevard Montparnasse, Paris-6°.
 S **Giri** Jacques, B.P. 576, Libreville (Gabon).
 S **Gonnet** Edouard, rue Charles Bourseul, Douai (Nord).
 S **Gouni** Lucien, 72, avenue de Chatillon, Paris-14°.

C. Ingénieurs.

- S **Achille** Jean-Claude, 101, rue de Grenelle, Paris-7°.
 S **Andriot** Jean-Louis, 24, rue de l'Université, Paris-7°.
 S **Aubé** William, 14, boulevard Baudin, Alger (Alger).
Armand Louis, 30, avenue de Villiers, Paris-17°.
 S **Bagory** Jacques, 3, rue La Ferrière, Meudon-Bellevue (Seine-et-Oise).

S **Goux** Maurice, Ecole Supérieure des Mines, Saint-Etienne (Loire).

S **Grodner** Claude, 2, place de l'Edit de Nantes, Nantes (Loire-Atlantique).

S **Haina du Fretay** Amaury, 68, boulevard Pasteur, Paris-15°.

S **Hardouin** Jean, 15, rue Fontgièvre, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

S **Horgnies** Michel, 8, Marie-Anne de Bovet, Metz (Moselle).

Kirchner Maurice, Immeuble Beauséjour, avenue de Verdun, Caen (Calvados).

S **Lacaille** Louis, Service des Mines, Conakry (Guinée Française).

Laffitte Pierre, 67, boulevard Saint-Marcel, Paris-13°.

Lagrenaudie Jean, 40, rue de Verneuil, Paris-7°.

Laplace Claude, 17, rue Gérando, Paris-9°.

S **Leblond** Maurice, 85, boulevard du Montparnasse, Paris-6°.

S **Lesourne** Jacques, 92, boulevard Raspail, Paris-6°.

S **Lespine** Jean, B.P. 6, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

S **Levisalles** Jean-François, 36, rue Chardon-Lagache, Paris-16°.

S **Lévy** Raymond, « Les Chardonnerets », La Celle Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

S **Matheron** Georges, BRMA, 1, place Alphonse Deville, Paris-6°.

S **Mathieu** Jean-Noël, 11, rue Théodore de Banville, Paris-17°.

S **Méo** Jean, 5, boulevard de la Liberté, Lille (Nord).

S **Mermet** Maurice, 1, Faubourg d'Altkirch, Mulhouse.

S **Michel** René, 235, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.

Montjoie René, Direction de la Sidérurgie, 17, avenue d'Iéna, Paris-16°.

S **Morin** François, Arrondissement Minéralogique, quai Richepanse, Metz (Moselle).

S **Naudet** Roger, 110, route de Saint-Romain, Riorges (Loire).

S **Pagézy** Roger, Service des Mines, rue Boursault, Douai (Nord).

S **Pélissonnier** Hubert, 45 bis, Hameau Boileau, Paris-16°.

Perrin-Pelletier François, 167, boulevard du Montparnasse, Paris-6°.

S **Pertus** Jean-Pierre, 40, avenue d'Iéna, Paris-16°.

S **Petitmençin** Jacques, 12, rue Jean Nicot, Paris-8°.

S **Pichon** Claude, 7, square Thimerais, Paris-17°.

S **Poirier** Jean-Pierre, 98, rue de Belfort, Bordeaux (Gironde).

S **Pottier** Jean, 2, rue de l'Épargne, Châtillon-sous-Bagneux (Seine).

S **Rastou** Henri, Direction des Mines, Tunis (Tunisie).

S **Rauline** Bernard, 26, cours Xavier Arnosan, Bordeaux (Gironde).

S **Rebière** André, Arrondissement Minéralogique, Alès (Gard).

Reboux Paul, 54, rue du 11 Novembre, Saint-Etienne (Loire).

S **Rey** Jacques, 35, rue Michelet, Béthune (Pas-de-Calais).

S **Rutman** Gilbert, Résidence Frespoey, Pau (Basses-Pyrénées).

S **Schneider-Maunoury** Michel, 3, square Desaix, Paris-15°.

Servant Jean, 22, avenue des Vosges, Strasbourg (Bas-Rhin).

S **Sève** Bernard, 91, rue de Prony, Paris-17°.

S **Sore** Claude, Service des Mines, Rabat (Maroc).

Thibierge Michel, 15, place Carnot, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

S **Vaillaud** Michel, 10, rue Clément Marot, Paris-8°.

S **de Villeméjane** Bernard, 72, avenue Wagram, Paris-17°.

S **de Vitry d'Avaucourt** Bruno, 10, boulevard Emile Augier, Paris-16°.

S **Waterlot** Jean, 3, rue Titon, Châlons-sur-Marne (Marne).

D. Ingénieurs Elèves.

PREMIERE ANNEE

S **Arnouil** Guy, 9, rue du Val-de-Grâce, Paris-5°.

S **Audiger** Pierre, 28, rue Fabert, Paris-7°.

S **Boisson** Pierre, 37, boulevard Jourdan, Paris-14°.

S **Garrigou-Lagrange David de Lastours** Paul-François, 29, chaussée de la Muette, Paris-16°.

S **d'Iribarne** Philippe, Cité Universitaire, Provinces de France, 55, boulevard Jourdan, Paris-14°.

S **Kervern** Georges, 15, boulevard Brune, Paris-14°.

S **Martin** Yves, Chez M. Vinard, 5, rue Leverrier, Paris-6°.

S **Piketty** Gérard, 202, avenue du Maine, Paris-14°.

S **Puechal** Jacques, 5, rue des Poitevins, Paris-6°.

S **Saglio** Jean-François, 31, rue Spontini, Paris-16°.

S **Sajus** Lucien, Cité Universitaire, Pavillon de Cuba, Paris-14°.

S **Turpin** Michel, Cité Universitaire, Pavillon des Etats-Unis, Boulevard Jourdan, Paris-14°.

S **Worms** Gérard, 151, avenue de Wagram, Paris-17°.

DEUXIEME ANNEE

S **Cazala** Pierre, 7, rue Daubenton, Paris-5°.

S **Esambert** Bernard, 15, rue Montera, Paris-12°.

S **Guéron** Maurice, 15, rue de Siam, Paris-16°.

S **Halbron** Jean-Pierre, 6, boulevard Flandrin, Paris-16°.

- | | | | |
|-----------------|--|---|---|
| S | Jacquard Pierre, Villa des Buissons, Les Molières, (Seine-et-Oise). | S | Closson Jacques, 15, avenue Fénélon, Grenoble (Isère). |
| S | Kleman , Maurice, 16, rue Drouot, Paris-9°. | S | Ducros Jean-Pierre, 179, avenue de Clamart, Vanves (Seine). |
| S | Mahoux Gilbert, 52, rue Vanneau, Paris-7°. | S | Garin Hugues, 5, rue Duviard, Lyon (Rhône). |
| S | Moreau Jean-Claude, 6, rue Marie Dubas, Montrouge (Seine). | S | Gunther Jean, 4, square Georges Lesage, Paris-12°. |
| S | Pache Bernard, 6, place Winston Churchill, Neuilly-sur-Seine (Seine). | S | Jacquemart de Wissocq François, 25, avenue Bosquet, Paris-7°. |
| S | Rambaud Yves, 33, avenue Georges Mandel, Paris-16°. | S | Jaulin François, 16, rue de l'Assomption, Paris-16°. |
| S | Rozenholz Michel, 414, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris-8°. | S | Levy Hubert, 34, rue de Picpus, Paris-12°. |
| S | Vaillaud Pierre, 10, rue Clément Marot, Paris-8°. | S | Marle Charles, 18, rue des Frères Fidon, Constantine (Algérie). |
| TROISIEME ANNEE | | | |
| S | Bouvet Jacques, 12, rue Rougemont, Paris-9°. | S | de Vitry d'Avaucourt Bruno, 10, boulevard Emile Augier, Paris-16°. |
| | | S | Zaleski Romain, 59, rue Boissière, Paris-16°. |

**2°) FONCTIONNAIRES EN DISPONIBILITÉ
HORS CADRES, EN CONGÉ**

A. Ingénieurs Généraux.

- SP **Vigier** René, 35, boulevard d'Auteuil, Boulogne-sur-Seine (Seine).

B. Ingénieurs en Chef.

- | | | | |
|----|--|----|---|
| S | Baseilhac Paul, 14, rue Théodule Ribot, Paris-16°. | S | Georges-Lévi , 22, Villa de la Réunion, Paris-16°. |
| SP | Blondei Fernand, 20, rue Monsieur, Paris-7°. | S | Gibrat Robert, 44, rue de Lisbonne, Paris-8°. |
| S | Bureau Albert, 90, avenue Beaurepaire, St-Maur (Seine). | | Granier de Lilliac René, 18, avenue Landois, Nantes (Loire-Atlantique). |
| | Bursaux Jacques, 127, avenue Malakoff, Paris-16°. | | Guilliams Jean, 5, rue Léon Bonnat, Paris-15°. |
| SP | Charbonneaux Jacques, 3, avenue du Général Langlois, Paris-16°. | S | Jean Paul , 199, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris-8°. |
| S | Coche Lucien, 4, rue d'Aguesseau, Paris-8°. | S | Jenn Jean-Tony, 8, rue Carvé, Neuilly-sur-Seine (Seine). |
| SP | Crussard Charles, 185, rue Président Roosevelt, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) | S | Kacs Théodore, SIDECHAR, 105 bis, boulevard Maiesherbes, Paris-8°. |
| | Delaume Robert, 8, avenue Léonie, Saint-Cloud (Seine-et-Oise). | S | Legendre André, 70, boulevard Flandrin, Paris-16°. |
| | Descaint Roger, 66, rue de l'Ancienne Mairie, Boulogne-sur-Seine. | S | Martin Roger, 24, rue de Viray, Nancy (Meurthe-et-Moselle). |
| S | Desportes Jean-Jacques, 15, avenue des Tilleuls, Villa Montmorency, Paris-16°. | | Marvier Louis, 32, rue de Tolbiac, Paris-13°. |
| S | Dontot Jacques, 21, avenue du Parc Saint-James, Neuilly-sur-Seine (Seine). | S | Parisot Georges, 90, boulevard Flandrin, Paris-16°. |
| S | Doumenc Raymond, 5, rue de Madrid, Medi Sultan, Casablanca (Maroc). | S | Peccia-Galletto Jacques, 143, boulevard Montparnasse, Paris-6°. |
| | Dubois Gérard, 60, rue de la Victoire, Paris-9°. | S | Perrineau Georges, 46, quai Henri IV, Paris-4°. |
| S | Duchemin Georges, 174, rue de l'Université, Paris-7°. | S | Rambaud Gustave, 33, avenue Georges Mandel, Paris-16°. |
| SP | Dumas Lucien, 2, rue Gribeauval, Paris-7°. | S | Ritter Roland, 12, place Vendôme, Paris-1°. |
| S | Gachet Robert, 11, boulevard Jules Sandeau, Paris-16°. | S | Samuel-Lajeunesse René, Compagnie Cempa, 6, avenue de l'Opéra, Paris-1°. |
| | | SP | Savernin André, 15, rue du Transvaal, Boulogne-sur-Seine. |
| | | S | Schereschewsky , 2480, 16 th Street, N. W., Washington, 9 D. C. |
| | | S | Staal Alain, 9, avenue Hoche, Paris-8°. |
| | | S | Thibault Jacques, 69, boulevard Suchet, Paris-16°. |
| | | S | de Turkheim Edouard, Niederbronn (Bas-Rhin). |
| | | S | Varoquaux J.-A., 11 bis, avenue de Madrid, Neuilly-sur-Seine (Seine). |

C. Ingénieurs.

- Babinet** André, 28, avenue Victor Hugo, Boulogne-sur-Seine (Seine).
- S **Bénézit** Jacques, 89, avenue de Villiers, Paris-17°.
- S **Borgeaud** Maurice, 14, rue d'Athènes, Paris-9°.
- S **Boulin** Philippe, Pavillon de la Marolle, Route de Saint-Servin, Le Creusot (Saône-et-Loire).
- S **Bucher**, 6, rue de l'Abbaye, Paris-6°.
- Camillerapp** Xavier, 41, rue Thomas Dubosc, Rouen (Seine-Maritime).
- S **Cantenot** Jean, 1, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine, (Seine).
- S **Charvet** Louis, 7, rue de Madrid, Paris-8°.
- S **Colias** Michel, 4, cours de Lattre de Tassigny, Thionville (Moselle).
- Deny** Louis, 12, rue Jean Nicot, Paris-7°.
- Deschamps**, 3, avenue Guy de Maupassant, Nice (Alpes-Maritimes).
- Goursat**, 39 bis, boulevard Exelmans, Paris-16°.
- S **Hentschell**, 81, boulevard J. Courtin, Casablanca-Maarif (Maroc).

- Hue de la Colombe** Jean, 12, rue d'Athènes, Paris-9°.
- Hutter** Roger, 13, avenue Mozart, Paris-16°.
- S **Labruyère** Jean, 51, boulevard Suchet, Paris-16°.
- S **Lafond** Henri, 102, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- Latourte** Jean, 12, rue Joffre, Nilvange (Moselle).
- Lerebours Pigeonnière** Jean, 60, boulevard Saint-Michel, Paris-6°.
- Lévy** Paul-Louis, 5, avenue Elysée Reclus, Paris-7°.
- S **Lion** Pierre-Jules, 94, boulevard Flandrin, Paris-16°.
- S **Migaux** Léon, 1, place du Panthéon, Paris-5°.
- S **Pagézy** Henri, 250, rue de Rivoli, Paris-1°.
- Sasportes** Rodolphe, 8, Chaussée de la Muette, Paris-16°.
- S **Terestchenko** Pierre, 15, rue de Marignan, Paris-8°.
- S **Vieux** Raymond, « Les Valentins », Buillon par Bonnelles (Seine-et-Oise).
- S **de Vitry d'Avaucourt** Raoul, 69, avenue Victor Hugo, Paris-16°.
- SP **Walckenaer** François, 28, rue du Ranelagh, Paris-16°.

**3° FONCTIONNAIRES EN RETRAITE
DÉMISSIONNAIRES, RAYÉS DES CADRES**

A. Ingénieurs Généraux.

- SP **Barral** Maurice, Les Heures Claires, Val St-André, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
- Chapelon** Jacques, 2, boulevard Morland, Paris-4°.
- S **Cholin** André, 39, rue Jouvenet, Paris-16°.
- SP **Crussard** Louis, 6, place du Panthéon, Paris-5°.
- Despujols** Pierre, 10, avenue de Champagne, Rabat (Maroc).
- SP **Fanton d'Anton** André, 79, boulevard Raspail, Paris-6°.
- S **Galliot** Armand, 10, rue César Franck, Paris-15°.
- S **Georges** Paul, 11, rue de l'Armorique, Paris-15°.
- SP **Grandjean** François, 8, square d'Alboni, Paris-16°.
- S **Guillaume** Marin, 19, rue Gutenberg, Boulogne-sur-Seine (Seine).
- S **Lenhardt** Edgar, 26, rue du Bois de Boulogne, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- SP **Lévy** Paul, 38, rue Théophile Gautier, Paris-16°.
- S **Mayer** Armand, Président Centre d'Etudes et de Recherches de l'Industrie des Liantes Hydrauliques, 197, boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- Niewenglowki**, 26, rue Pierre Curie, Paris-5°.
- S **Raby** Marcel, 1, rue Mignet, Paris-16°.
- S **Tivolle** Léonard, 73, rue Docteur Escat, Marseille (Bouches-du-Rhône).

B. Ingénieurs en Chef.

- S **Aron** Alexis, 3, rue Anatole de la Forge, Paris-17°.
- SP **Breynaert** Fernand, 7, avenue Frédéric Le Play, Paris-7°.
- S **Chenevier** Jean, 4, avenue Paul Doumer, Chatou (Seine-et-Oise).
- Daum** Léon, 5, rue Auguste Conte, Paris-6°.
- SP **Duby** André, 60, rue de la Victoire, Paris-9°.
- S **Gendrin** Maurice, Cartonneries de Kayersberg, Kayersberg (Haut-Rhin).
- S **Gueronik** Sacha, 18, rue Greuze, Paris-10°.
- S **Guillanton** André, 15, avenue du Recteur Poincaré, Paris-16°.
- SP **Langrogne**, 2, avenue Camoëns, Paris-16°.
- S **Painvin** Georges, 44, rue Georges Mercié, Casablanca (Maroc).
- SP **Parent** Pierre, 106, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S **Poullain** Louis, 114, rue Michel-Ange, Paris-16°.
- SP **Simon** Jules, 3, avenue Bosquet, Paris-7°.
- Stouvenot** Achille, 12, place Joffre, Paris-7°.

C. Ingénieurs.

- S **Aubrun** Jules, 84, avenue Paul Doumer, Paris-16°.
- Barthélemy** André, 1, avenue Pasteur, Troyes (Aube).

- Boyaux** Charles, 11, boulevard Bourdon, Paris-4°.
- S **Courau**, 30, avenue de Messine, Paris-8°.
- S **Dagallier** Henri, B.P. 52, Grenoble (Isère).
- Dargeou** Philippe, 3, rue Jules Cousin, Paris-4°.
- S **Gruson** Claude, 2, rue Decamps, Paris-16°.
- Heurteau** Charles-Emile, 8, rue d'Andigné, Paris-16°.
- S **Henry-Gréard**, 30, rue Guynemer, Paris-8°.
- S **Huré** Joseph, 109, avenue Henri Martin, Paris-16°.
- Japiot** Marcel, Rue Gustave Mathieu, Bois-le-Roi (Seine-et-Marne).
- Jouven** Pierre, 23, rue Balzac, Paris-8°.
- S **Léauté** André, 5, rue des Ursulines, Paris-5°.
- Macaux**, 33, rue de Naples, Paris-8°.
- S **Maillet** Raymond, 65, rue Michel Ange, Paris-16°.
- Malcor** Henri, 16, rue des Maronniers, Paris-16°.
- S **Marchal** Charles, 105, avenue Raymond Poincaré, Paris-16°.
- de Metz** Victor, 45, avenue Victor Hugo, Paris-16°.
- S **Mialaret** François, 11 bis, rue St-Dominique, Paris-7°.
- S **Osselet** Armand, 1, rue Eugène Schneider, Metz (Moselle).
- S **Perrin** René, 39, avenue Président Roosevelt, Paris-8°.
- S **Rouer** Eugène, 1, allée du Lac Intérieur, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
- Siegler** Jean, 23, avenue de Boufflers, Paris-16°.
- Tuja** Jean, 1, rue Emile Gilbert, Paris-17°.
- Vaucheret**, 15, rue d'Edimbourg, Paris-8°.
- Verland** Eugène, Le Delta-Céreste (Bouches-du-Rhône).

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU COMITÉ DU P.C.M.

Séance du Mardi 2 Juin 1959

Le Comité du P.C.M. s'est réuni le mardi 2 juin 1959, au Ministère de l'Industrie et du Commerce, 24, rue de l'Université, à Paris.

Étaient présents : M. **Durand-Dubief**, Président du P.C.M. ; MM. **Baudet** et **Bourrières**, Vice-Présidents ; M. **Faisandier**, Secrétaire ; MM. **Albert**, **Baste**, **Bringer**, **Dreyfuss**, **Fischesser**, **Fuzeau**, **Lhermitte**, **Longeaux**, **Moret**, **Pertus**, **Proust**, **Suard**, **Trotel**, **Turpin**.

Assistaient à la séance : MM. **Bonnal**, **Brunot**, **Chauchoy**, **Fargier**, **Lerouge**.

Absents excusés : MM. **Aubert**, **Bonnemoy**, **Collin**, **Costet**, **Lassalvy**, **Laure**, **Laurent**, **Mathieu**, **Poïtrat**, **Scailard**.

1°) Adoption du procès-verbal de la précédente séance.

Le Comité adopte sans observation le procès-verbal de la séance du vendredi 24 avril 1959.

2°) Informations diverses.

Le Président signale aux membres du Comité la nomination dans l'Ordre de la Légion d'Honneur de deux membres du Comité : MM. **Bonnemoy** et **Lassalvy**. Le Comité s'associe à son Président pour féliciter les nouveaux promus.

Le Président indique que son attention a été attirée sur le décès, survenu il y a quelques mois de M. **Gustave Mercier**, ancien Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées. Une notice nécrologique, retraçant la carrière de l'intéressé, paraîtra dans le numéro de juillet du Bulletin du P.C.M.

3°) Conseil de Perfectionnement de l'E.N.P.C.

Le Ministère des Travaux publics et des Transports ayant demandé au Président que le P.C.M. pourvoie au remplacement de M. **Brunot** qui représentait l'Association au Conseil de Perfectionnement de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, le Comité désigne à cet effet M. **Lhermitte**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à la Direction des Ports Maritimes et des Voies Navigables.

4°) Congrès de la Fédération des Collectivités concédantes et Régies.

Le Président indique que le P.C.M. sera représenté à ce Congrès, qui doit se tenir prochainement à Evian, par M. **Jouvent**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Lons-le-Saunier.

5°) Voyage du P.C.M. en Allemagne du Sud - Autriche.

Le nombre des participants au voyage est moins important qu'il n'était prévu à l'origine, étant donné les augmentations de prix intervenues depuis la préparation du voyage. Quarante-cinq participants sont inscrits définitivement et c'est M. l'Inspecteur général **Méchin** qui présidera la tournée. Quelques difficultés de dernière heure ont surgi concernant entre autres l'obtention des devises et les permissions d'absence mais elles ont pu être résolues.

Enfin le Président signale qu'il serait bon de prendre dès à présent des contacts en vue de préparer le voyage de l'année prochaine ; plusieurs Camarades

lui ont suggéré que le but pourrait en être la Russie. Le Comité donne son accord pour envisager ce voyage et prendre les contacts nécessaires. M. Fischesser signale les difficultés qui peuvent résulter d'un trop grand nombre de participants et qu'il a rencontrées lui-même pour l'organisation d'un voyage récent des Ingénieurs-Elèves des Mines.

6°) Bal des Ponts.

Une Commission du Bal des Ponts a été créée sur l'initiative du Directeur de l'ENPC, avec la participation du P.C.M. et de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole.

Différents contacts doivent être pris pour le lieu du bal et l'organisation d'une tombola. Le Président demande à ce sujet le concours des membres du Comité.

7°) Maison des Mines et des Ponts et Chaussées.

Un appel a été lancé par la voie du Bulletin à tous les membres du P.C.M. pour encourager les souscriptions.

8°) Bulletin du P.C.M.

La Commission de rédaction du Bulletin propose à partir du numéro de juillet prochain une nouvelle orientation du Bulletin, limitant les articles trop spécialisés pour traiter des sujets capables d'intéresser l'ensemble des Camarades : enseignement dans les Ecoles, recherche scientifique et technique, questions économiques...

Le Comité donne son accord sur cette orientation.

9°) Reclassement des Ingénieurs mobilisés.

Une démarche a été faite auprès de la Direction du Personnel au sujet des difficultés rencontrées à ce sujet et qui sont dues à la lenteur de l'administration militaire. La Direction du Personnel a décidé d'effectuer le rappel d'ancienneté en deux temps, un premier rappel correspondant à la durée normale et un deuxième, après obtention des renseignements militaires, pour les services supplémentaires.

10°) Commission administrative paritaire.

Les résultats des élections à la Commission administrative paritaire ont été très satisfaisants, le pourcentage des votants atteignant 80%. Il est prévu que la première réunion aura lieu au début de juillet pour examiner les tableaux d'avancement de 1959.

11°) Situation de retraite des fonctionnaires en service détaché.

M. Fischesser expose les conditions particulières dans lesquelles se trouvent placés nos Camarades en situation de service détaché par suite des dispositions de l'article 26 de l'ordonnance du 23 septembre 1958 ;

en effet, cette ordonnance interdit aux fonctionnaires en service détaché de se constituer un complément de retraite, tout en conservant leurs droits à leur retraite de fonctionnaire.

Après un échange de vues auquel participent en particulier MM. Fischesser, Baudet et Bringer, il est décidé que le P.C.M. attirera sur cette question l'attention du Comité d'Etude et de Liaison pour la Défense de la Fonction publique, les fonctionnaires dépendant des différents ministères étant également intéressés. M. Fischesser rédigera à l'intention du P.C.M. une note plus détaillée sur cette question en faisant appel aux Camarades qui se trouvent placés dans cette situation.

12°) Problèmes posés par l'aide et la coopération technique aux pays sous-développés.

La note qui a servi de canevas au discours de M. Pialoux le 12 mars dernier, est remise aux membres du Comité, cette note pourra être transmise à M. le Ministre des Travaux Publics. Il est demandé aux Camarades des Mines sous quelle forme, elle pourrait également être envoyée au Ministre de l'Industrie et du Commerce.

M. Bonnal fait un large exposé des problèmes posés par l'assistance technique. Il distingue tout d'abord, d'une part l'assistance technique proprement dite pour laquelle l'ensemble de la position du P.C.M. a été discutée au cours de la réunion du 13 février 1959 (et reprise dans la note visée plus haut), d'autre part le problème des fonctionnaires du Ministère envoyés en mission dans les pays de la Communauté.

En ce qui concerne ce dernier problème, la première question à régler est l'intégration, en application de l'ordonnance du 29 octobre 1958, dans les cadres métropolitains des fonctionnaires dépendant précédemment du Ministère de la France d'Outre-Mer. Des dispositions sont actuellement à l'étude à ce sujet pour la création des cadres autonomes prévus dans l'ordonnance, et qui seraient rattachés aux Ministères techniques intéressés, les fonctionnaires des cadres métropolitains pourraient y être classés, lorsqu'ils seraient en service dans les territoires de la Communauté.

M. Bonnal aborde ensuite le problème des conditions générales d'emploi des personnels envoyés dans les pays de la Communauté, qui fait également l'objet d'échanges de vues avec les Ministères intéressés.

Il est prévu que le personnel serait classé dans le cadre autonome du Ministère d'origine, détaché auprès du Ministère d'Etat chargé de l'aide et de la coopération technique et enfin mis à disposition des Etats de la Communauté. Pour répondre aux désirs des fonctionnaires, ceux-ci devraient être payés par la R. F. qui se ferait rembourser une partie de leur solde par les Etats employeurs.

M. Fischesser donne l'accord de principe des Mineurs sur la solution envisagée.

Au cours d'une discussion où interviennent en particulier MM **Brunot** et **Baudet**, différents problèmes relatifs au fonctionnement du cadre autonome sont abordés et en particulier celui des experts envoyés pour des missions d'assistance technique de moyenne durée (6 mois - 1 an) dans des pays de la Communauté ou dans des pays tiers. La prise en charge, au cours de leurs séjours dans la Métropole, des Ingénieurs susceptibles d'assurer de telles missions mérite d'être plus particulièrement étudiée. En effet, on peut concevoir que ces Ingénieurs, qui devront pour remplir correctement leurs missions être spécialisés dans certains aspects de nos techniques, puissent y consacrer plusieurs années avec des interruptions, plus ou moins prolongées, il serait souhaitable qu'au cours de leurs séjours dans la Métropole, ils puissent participer aux activités de recherche de laboratoires spécialisés et éventuellement à l'enseignement à l'École des Ponts et Chaussées ou à l'École des Mines.

M **Baudet** soulève par ailleurs la question de la coordination entre les divers organismes qui font appel à des Ingénieurs du Corps des Ponts et Chaussées pour des tâches d'assistance technique. Ministère des Travaux Publics — BCEOM — Sociétés d'équipement. M **Bonnal** indique dans quelles conditions cette coordination peut être recherchée.

Le Président remercie M **Bonnal** de son exposé, qui a permis un large débat au sein du Comité. Il constate que pour le moment l'orientation actuelle de la question ne nécessite pas d'intervention spéciale du PCM ; notre Association devra par contre, lorsque les textes généraux seront sortis, s'intéresser aux textes d'application concernant plus particulièrement nos Corps.

13°) Réforme de la Voirie communale.

M. **Longeaux**, responsable du groupe d'étude qui suit cette question, fait le point de la situation :

1°) Classement des voies

Pour le classement des nouvelles voies communales, une réunion commune avec les Ingénieurs du Génie Rural a permis de préciser la procédure concernant le classement de certains chemins ruraux reconnus, en prévoyant un échange d'informations réciproque. Compte tenu de cet accord une circulaire va être envoyée par le Président aux Ingénieurs en Chef pour donner des indications sur certaines modalités de classement et signaler quelle devrait être la nature de nos rapports avec le Génie Rural à ce sujet.

2°) Intervention du Service

L'article 7 de l'ordonnance du 7 janvier 1959 prévoit la parution d'un décret pour fixer d'une part les conditions d'intervention du Service des Ponts et Chaussées, d'autre part toutes dispositions relatives à l'aménagement et aux caractéristiques techniques des voies com-

munes. Ce texte doit être préparé par le Comité technique de la Voirie départementale et communale qui vient d'être constitué.

Afin de préciser la position du PCM le Groupe de travail a engagé l'étude des dispositions correspondantes. Des contacts ont eu lieu à ce sujet avec le Syndicat National des Ingénieurs T.P.E.

Après échange de vues, le Comité donne des directives au Groupe de travail pour la poursuite de cette étude.

14°) Tableau d'avancement des Ingénieurs du Corps des Ponts.

Après examen par le Groupe de travail, M **Bringer** présente un projet de lettre à envoyer à la Direction du Personnel pour demander que l'intervention du Conseil général des Ponts dans la préparation des tableaux d'avancement soumis à la Commission administrative paritaire, soit prévue dans un texte réglementaire. Le Comité donne son accord sur les termes de cette lettre.

15°) Ingénieurs-Élèves des Ponts et Chaussées.

Le Président rend compte de l'envoi au Directeur du Personnel de lettres relatives à la situation des Ingénieurs-Élèves, dans le sens décidé lors de la dernière réunion du Comité. Ces questions sont actuellement en cours d'examen par la Direction du Personnel.

16°) Constructions scolaires.

Une circulaire a été envoyée par le Président aux Ingénieurs en Chef, chefs de service, pour les tenir informés de cette importante question. Le protocole est actuellement soumis à la signature des Ministres intéressés et il est vraisemblable que l'action des services des Ponts et Chaussées va devoir commencer très prochainement.

17°) Organisation du Conseil général et de l'Inspection générale des Ponts et Chaussées.

Le groupe d'étude n° 3 a commencé à étudier cette question, qui mérite une attention particulière. De nouveaux débats s'avèrent nécessaires et la question pourra être portée à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Comité.

18°) Ministère de l'Équipement.

La note de M. **Laure** sur la création éventuelle d'un Ministère de l'Équipement est remise aux membres du Comité MM **Lerouge** et **Lhermitte** ayant formulé certaines objections sur la rédaction de la dernière partie de cette note, il leur est demandé de prendre contact avec M **Laure** en vue d'une mise au point.

Composition de la Commission Administrative Paritaire du Corps des Ponts et Chaussées

(Arrêté ministériel du 2 juin 1959)

Représentants de l'Administration		Représentants élus du Personnel	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Le Directeur du Personnel, de la Comptabilité et de l'Administration Générale	M. Pélissonnier Louis , Ingénieur Général des Ponts et Chaussées	M. Gazet Adolphe , Ingénieur Général de 1 ^{re} classe	M. Guillot Jean , Ingénieur Général de 1 ^{re} classe
M. Cazes Pierre , Ingénieur Général des Ponts et Chaussées	M. Fischer Eugène , Ingénieur Général des Ponts et Chaussées	M. Fleury Raymond , Ingénieur Général de 1 ^{re} classe	M. Mesnager René , Ingénieur Général de 1 ^{re} classe
M. Renaud Pierre , Ingénieur Général des Ponts et Chaussées	M. Dorges Edouard , Ingénieur Général des Ponts et Chaussées	M. Baste André , Ingénieur Général de 2 ^e classe	M. Etienne Marcel , Ingénieur Général de 2 ^e classe
M. Lemaire René , Ingénieur Général des Ponts et Chaussées	M. Haguenaux Daniel , Ingénieur Général des Ponts et Chaussées	M. Deymié Philippe , Ingénieur Général de 2 ^e classe	M. Guénot André , Ingénieur Général de 2 ^e classe
M. Bonnal Robert , Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées	M. Rouelle Jacques , Ingénieur Général des Ponts et Chaussées	M. Longeaux Arthur , Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées	M. Pavaux Emile , Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées
M. Le Quellec , Directeur-Adjoint du Personnel et de l'Administration Générale	M. Charrueau André , Ingénieur Général des Ponts et Chaussées	M. Bouzoud Albert , Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées	M. Mazen Henri , Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées
M. Brunot André , Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées	M. Bachet Noël , Ingénieur Général des Ponts et Chaussées	M. Barthez Georges , Ingénieur de 1 ^{re} classe	M. Castille Alexis , Ingénieur de 1 ^{re} classe
M. Coupric Georges , Ingénieur Général des Ponts et Chaussées	M. Pétry Paul , Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées	M. Peidenis Georges , Ingénieur de 1 ^{re} classe	M. Ponton André , Ingénieur de 1 ^{re} classe
M. Guy Gabriel , Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées	M. Coquand Roger , Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées	M. Cyna Henri , Ingénieur de 2 ^e classe	M. Lefoulon Michel , Ingénieur de 2 ^e classe
M. Saulgeot Louis , Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées	M. Bonnome Camille , Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées	M. Trotel Raymond , Ingénieur de 2 ^e classe	M. Lévy François , Ingénieur de 2 ^e classe

MUTATIONS, PROMOTIONS et DÉCISIONS diverses concernant les Corps des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines

LEGIION D'HONNEUR

M Paul **Wahl**, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées au Conseil Supérieur de l'Infrastructure et de la Navigation Aérienne a été promu au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur (Décret du 19 mai 1959 JO du 23 mai 1959)

M Jean **Canu**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, a été nommé Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur (Décret du 19 mai 1959 JO du 23 mai 1959)

M Benjamin **Messiah**, Vice Président de l'Office d'Habitations à Loyer Modéré de Seine Maritime a été nommé Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur (Décret du 23 mai 1959 JO du 24 mai 1959)

Ont été nommés Officiers dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

M Leon **Buteau**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Paris

M Charles **Walther**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées

(Décret du 23 mai 1959 JO du 30 mai 1959)

Ont été nommés Chevaliers dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

M Rene **Abrial**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées

M Guy **Bonnemoy**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées

M Yves **Giroud**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Paris.

M Joseph **Lassalvy**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées.

M Louis **Tailhan**, Ingénieur des Ponts et Chaussées

(Décret du 23 mai 1959 JO du 30 mai 1959)

M Henri **Mazen**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées a été nommé Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur (Décret du 11 juin 1959 JO du 13 juin 1959)

NOMINATIONS

M **Duffaut**, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, est nommé Membre du Conseil du fonds de perception de l'Electricité, au titre de Délégué du Ministère de l'Industrie et du Commerce, en remplacement de M **Rossignol de Fargues**. (Arrêté du 19 mai 1959 JO du 26 mai 1959)

Le mandat d'Administrateur de la Régie Autonome des Pétroles de M Edmond **Friedel** est renouvelé pour une période de six ans, à compter du 23 mai 1959 (Arrêté du 20 mai 1959 JO du 27 mai 1959)

M Pierre **Degot**, Ingénieur en Chef des Mines a été nommé Ingénieur Général des Mines à compter du 1^{er} février 1959 (Décret du 2 juin 1959 JO du 6 juin 1959)

M Armand **Colot**, Ingénieur en Chef des Mines a été nommé Ingénieur Général des Mines à compter du 1^{er} février 1959 (Décret du 2 juin 1959 JO du 6 juin 1959)

M Marcel **Cerneau**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, précédemment placé dans la position de service détaché, a été maintenu dans la même situation à l'effet d'exercer le mandat de Député à l'Assemblée Nationale dont il a été investi à compter du 9 décembre 1958 (Arrêté du 1^{er} juin 1959 JO du 13 juin 1959)

M Georges **Coupric**, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, est chargé, en sus de ses attributions, de l'Inspection de la circonscription des Travaux Publics des départements sahariens (Arrêté du 2 juin 1959 JO du 13 juin 1959)

M **Mesnager**, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, est nommé Membre du comité technique de l'Electricité, en remplacement de M **Fleury** (Arrêté du 15 juin 1959 JO du 20 juin 1959)

M Lucien **Raiton**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Chef de la 2^{me} Circonscription Electrique à Dijon, a été attaché au Service du Contrôle de l'électrification des chemins de fer de la Société Nationale des Chemins de Fer Français en remplacement de M Ehenne **Robert**, appelé à d'autres fonctions (Arrêté du 11 juin 1959 JO du 23 juin 1959)

M Louis **Jarrot**, Ingénieur des Ponts et Chaussées en service détaché auprès du Ministère des Affaires Etrangères (Maroc), a été réintégré dans les cadres de l'Administration des Travaux Publics, pour compter du 1^{er} août 1959. A cette date, M **Jarrot** a été chargé de Peignieux de l'Arrondissement Nord du Service Ordinaire

re des Ponts et Chaussées de la Dordogne, en remplacement de M. **Marquet**, appelé à un autre poste. (Arrêté du 18 juin 1959 JO du 23 juin 1959)

M **Texier** Georges, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, est à la date du 1^{er} juin 1959 chargé des fonctions de Chef du Service Technique de l'Energie Electrique et des Grands Barrages, en remplacement de M **Duffaut** Joseph, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, affecté dans les Services Centraux de la Direction du Gaz et de l'Electricité

Les Ingénieurs des Mines désignés ci-apres sont nommés

1°) à la 2^e classe de leur grade, pour prendre rang au 1^{er} échelon de ladite classe

à compter du 1^{er} janvier 1959 MM Jean **Meo**, Clau de **Beaumont** (Service détaché),

à compter du 1^{er} février 1959 MM Jean Pierre **Poirier**, Jean-Claude **Sore** (Service détaché),

à compter du 1^{er} mars 1959 MM Hubert **Péligon**, Louis **Berthomieu** (Service détaché)

2°) à la 1^e classe de leur grade, pour prendre rang au 1^{er} échelon de ladite classe

à compter du 1^{er} janvier 1959 MM Jean **Clairet**, William **Aube**.

à compter du 1^{er} avril 1959 M Edouard **Gonnet**.

3°) à l'emploi d'Ingénieur en Chef des Mines et titularisés dans le grade correspondant, pour prendre rang au 1^{er} échelon de ce grade

à compter du 1^{er} janvier 1959 M Jacques **Rey**.

à compter du 1^{er} février 1959 MM Jean **Clairet**, Roger **Naudet** (Service détaché)

à compter du 1^{er} mars 1959 M William **Aube**.

(Arrêté du 9 juin 1959 JO du 23 juin 1959)

MUTATIONS

M Marcel **Nouville**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Guéret, a été chargé, à compter du 1^{er} juin 1959, de l'arrondissement de la Navigation et du port de Marans du Service des Ponts et Chaussées du Département des Deux Sevres (Arrêté du 28 mai 1959 JO du 9 juin 1959)

M Jean **Collin**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Valenciennes, a été affecté au Service Ordinaire des Ponts et Chaussées de la Seine, pour compter du 1^{er} juin 1959 (Arrêté du 30 mai 1959 JO du 13 juin 1959)

M René **Chardavoine**, Ingénieur des Ponts et Chaussées hors classe à Sézanne est chargé de l'arrondissement du Nord du Service Ordinaire des Ponts et Chaussées de la Marne, en remplacement de M **Saint-**

Requier, appelé à un autre poste (Arrêté du 11 juin 1959 JO du 23 juin 1959)

M Edouard **Saint-Requier**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Reims, a été adjoint à l'Ingénieur en Chef chargé du Service Ordinaire des Ponts et Chaussées de la Moselle, à Metz, à compter du 1^{er} juillet 1959 (Arrêté du 11 juin 1959 JO du 23 juin 1959).

M Robert **Venet**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, est placé, pour une période de 5 ans, renouvelable s'il y a lieu, dans la position de service détaché auprès du Bureau de Recherches de Pétrole, pour y exercer les fonctions de Chargé d'Etudes, à compter du 1^{er} mars 1959 (Arrêté du 18 juin 1959 JO du 23 juin 1959)

M Jean Claude **Peugeot**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, est placé dans la position de service détaché, pour une période de 5 ans, renouvelable s'il y a lieu, auprès du Ministère des Affaires Etrangères, en vue d'occuper un poste d'Ingénieur dans les services de la Communauté Européenne de l'Energie Atomique, à compter du 1^{er} août 1958 (Arrêté du 22 juin 1959 JO du 26 juin 1959)

M René **Loubert**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Saint Quentin a été chargé, à compter du 1^{er} août 1959, avec résidence à Valenciennes, de l'arrondissement mixte de Valenciennes du Service Ordinaire du Nord et du service de Navigation du Nord et du Pas de Calais, en remplacement de M **Collin**, appelé à un autre poste (Arrêté du 17 juin 1959 JO du 27 juin 1959)

M Alain **Lagier**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Toulouse, a été affecté au Service Spécial des Auto routes (Arrêté du 17 juin 1959 JO du 27 juin 1959).

DISPONIBILITE

M Jacques **Bondon**, Ingénieur en Chef des Mines, est maintenu en position de disponibilité pour convenances personnelles, pour une période d'un an, à compter du 1^{er} avril 1959 (Arrêté du 27 mai 1959 JO du 10 juin 1959)

M Gilbert **Arnaud**, Ingénieur en Chef des Mines, qui était détaché auprès du Bureau minier de la France d'Outre Mer, est réintégré dans le Corps des Ingénieurs des Mines et placé en disponibilité pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} septembre 1958 en vue de lui permettre de prêter son concours à la Compagnie sénégalaise des phosphates de Taiba (Arrêté du 18 juin 1959 JO du 19 juin 1959)

M Pierre **Fouchier**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, en service détaché, est réintégré pour ordre dans les cadres de son administration d'origine en vue d'être placé sur sa demande, dans la situation de disponibilité pour une première période de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 1959 (Arrêté du 23 juin 1959 JO du 30 juin 1959)

STATUTS

de l'Association Professionnelle des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines modifiés par l'Assemblée Générale extraordinaire du 4 Mai 1947 (1)

TITRE PREMIER

Association. — Son objet

ARTICLE PREMIER. — Le siège de l'Association est fixé à Paris, à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, 28, rue des Saints-Pères. Il pourra être transféré par décision du Comité.

ART. 2. — L'Association prend le titre de : **Association professionnelle des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines**. Elle sera rendue publique conformément à l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association.

ART. 3. — Le but de l'Association est de :

1°) Défendre les intérêts moraux et matériels des Corps des Ponts et Chaussées et des Mines ;

2°) Se tenir au courant des questions intéressant les Services des Ponts et Chaussées et des Mines et intervenir, s'il y a lieu, pour le bien de ces Services ;

3°) Entretenir des relations entre ses membres, notamment par le moyen de réunions, de voyages et de publications.

ART. 4. — L'Association comprend deux Sections, l'une groupant les Ingénieurs des Ponts et Chaussées, l'autre les Ingénieurs des Mines, chacune d'elle étant chargée plus spécialement des questions propres à son Corps.

TITRE II

Comité d'Administration

ART. 5. — Un Comité représente et administre l'Association. Il est constitué par la réunion des membres de deux Sous-Comités, l'un pour la Section des Ponts et Chaussées, l'autre pour la Section des Mines.

ART. 6. — Le Sous-Comité de la Section Ponts et Chaussées est composé de 29 membres, dont 28 du Corps des Ponts et Chaussées, comprenant 10 Délégués Généraux, 17 Délégués de Groupe, un Ingénieur-élève, plus un membre du Sous-Comité de la Section Mines. Sur les 10 Délégués Généraux, 4 au moins résident à Paris. Ces 10 Délégués Généraux doivent comprendre 2 au moins

et au plus 3 membres non en activité de service dont un retraité.

Les Délégués Généraux sont élus par l'Assemblée des membres de l'Association appartenant au Corps des Ponts et Chaussées réunis lors de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association.

Les Délégués de Groupe sont élus par les membres de l'Association appartenant au Corps des Ponts et Chaussées réunis en groupes constitués dans les conditions fixées par le règlement intérieur.

Le Délégué des Ingénieurs-élèves est élu par l'ensemble des Ingénieurs-élèves des Ponts et Chaussées.

Le membre du Sous-Comité de la Section Mines sera désigné chaque année par ce Sous-Comité.

ART. 7. — Le Sous-Comité de la Section Mines est composé de 10 membres dont 9 du Corps des Mines, comprenant 6 membres en activité de service, un Ingénieur-élève, 2 membres non en activité de service dont 1 retraité, plus 1 membre du Sous-Comité Ponts et Chaussées.

Exception faite de l'Ingénieur-élève, qui est élu par l'ensemble des Ingénieurs-élèves des Mines et du membre du Sous-Comité de la Section Ponts et Chaussées, désigné chaque année par ce Sous-Comité, les membres du Sous-Comité de la Section Mines sont élus par l'ensemble des membres de l'Association appartenant au Corps des Mines, réunis en Assemblée générale de l'Association.

ART. 8. — Hors l'opposition du membre de la Section Mines faisant partie du Sous-Comité de la Section Ponts et Chaussées, ce dernier Sous-Comité peut, en cas d'urgence, engager valablement l'Association pour les questions qui sont déclarées propres au Corps des Ponts et Chaussées.

Réciproquement, hors l'opposition du membre de la section Ponts et Chaussées faisant partie du Sous-Comité de la Section Mines, ce dernier Sous-Comité peut, en cas d'urgence, engager valablement l'Association pour les questions qui sont déclarées propres au Corps des Mines.

(1) Publication faite en exécution des prescriptions de l'article 17 des Statuts.

ART. 9. — Dans le dépouillement des scrutins, les résultats des votes en opposition avec les dispositions ci-dessus ne seront pas comptés.

Si la contradiction résulte d'un trop grand nombre de noms d'une même catégorie sur un même bulletin, les premiers noms, limités au nombre voulu, seront seuls retenus.

ART. 10. — Exception faite pour les délégués des ingénieurs-élèves, élus pour un an, les membres des deux sous-comités sont élus pour trois ans et renouvelés par tiers tous les ans.

En vue de ce renouvellement, les membres des deux sous-comités, non compris les délégués des ingénieurs-élèves et les délégués de chaque sous-comité dans l'autre sous-comité sont répartis de la façon suivante :

Sous-comité Ponts et Chaussées : le premier et le deuxième tiers comprendront chacun 3 délégués généraux et 6 délégués de groupe, le troisième tiers comprendra 4 délégués généraux et 5 délégués de groupe ;

Sous-comité Mines : chaque tiers comprendra 2 membres en activité de service, le deuxième et troisième tiers comprendront en plus un membre non en activité de service.

Les membres sortant ne sont immédiatement rééligibles qu'une fois.

Il est procédé chaque année, en même temps qu'au remplacement du tiers sortant, à celui des membres démissionnaires ou décédés, ainsi que de ceux qui seraient atteints, par suite d'un changement de situation, par l'une des incompatibilités stipulées à l'article 6 ci-dessus ou au Règlement intérieur. Les membres ainsi nommés ne restent en fonctions que jusqu'à l'expiration des pouvoirs des membres qu'ils remplacent.

Dans le cas où aucun des membres du Comité ne pourrait assurer le fonctionnement d'un service de l'Association qui ne doit pas être interrompu, le Comité a la faculté de s'adjoindre un membre nouveau jusqu'à la prochaine Assemblée générale.

ART. 11. — Les membres du Comité (exception faite pour les ingénieurs-élèves) doivent faire partie de l'Association depuis trois ans au moins au 1^{er} janvier précédant les élections.

ART. 12. — Chaque sous-comité de section désigne parmi ses membres :

- un président,
- un vice-président pour le sous-comité Mines, deux vice-présidents pour le sous-comité Ponts et Chaussées,
- un secrétaire.

ART. 13. — Le Comité désigne parmi ses membres un bureau composé de :

- un président,
- trois vice-présidents
- un secrétaire,
- un secrétaire-adjoint,
- un trésorier.

Le président du Comité est l'un des deux présidents de sous-comité. L'un des vice-présidents du Comité est l'autre président de sous-comité. Le secrétaire et le secrétaire-adjoint sont les secrétaires des deux sous-comités.

ART. 14. — Les décisions du Comité sont prises à la majorité des voix des membres présents et des membres de ce Comité qui, n'ayant pu assister à la réunion, ont délégué leurs voix à d'autres membres du Comité, sauf la dérogation stipulée à l'article 29.

Un membre du Comité ne peut disposer de plus de trois voix, y compris la sienne. En cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante.

Une décision relative à une question concernant les deux Corps ne peut être prise si l'une des deux sections s'y oppose.

Les frais réels de transport en chemin de fer en France des membres du Comité sont à la charge de l'Association.

ART. 15. — Le Comité détermine, à charge de ratification par l'Assemblée générale, les conditions d'administration intérieure et tous les détails propres à assurer l'exécution des statuts.

Il délègue certains de ses pouvoirs aux sous-comités de section, pour les questions concernant exclusivement les membres de l'une ou l'autre de ses sections.

Il peut charger certains de ses membres de l'organisation des réunions et de la préparation des publications.

ART. 16. — Le Comité délègue, avec les pouvoirs nécessaires, ceux de ses membres qui doivent le représenter pour l'accomplissement des actes de la vie civile prévus par l'article 6 de la loi du 1^{er} juillet 1901.

ART. 17. — Le Comité porte chaque année à la connaissance de tous les Ingénieurs faisant ou ne faisant pas partie de l'Association, le compte-rendu des Assemblées générales, les statuts de l'Association et la liste de ses membres.

TITRE III

Assemblées générales

ART. 18. — Il y a chaque année, une Assemblée générale ordinaire et, s'il y a lieu, des Assemblées générales extraordinaires ; ces dernières sont

convoquées par le Comité soit sur son initiative, soit sur une demande adressée au Président et signée de vingt-cinq membres de l'Association.

ART. 19. — Sauf les exceptions prévues aux présents statuts, l'Assemblée générale ordinaire et les Assemblées générales extraordinaires statuent à la majorité des voix de membres présents ou représentés sur les questions qui leur sont soumises. Toutefois, une décision relative à une question concernant les deux Corps ne peut être prise si la majorité des membres de l'un des Corps présents ou représentés à l'Assemblée générale s'y oppose.

Les délégations données par les membres de l'Association absents doivent être déposées au lieu où se réunit l'Assemblée générale une demi-heure avant l'ouverture de la séance. Aucun des membres présents ne peut disposer de plus de 10 voix y compris la sienne.

Le Comité arrête l'ordre du jour ; il est obligé d'y inscrire toute question pour laquelle une demande aura été faite par cinq membres de l'Association un mois à l'avance.

Cet ordre du jour doit être porté à la connaissance des membres de l'Association quinze jours au moins avant la date de la réunion.

Aucune question étrangère à l'ordre du jour ne peut être l'objet d'un vote de l'Assemblée ; elle peut seulement donner lieu à échange de vues après l'épuisement de l'ordre du jour et au dépôt de vœux et de motions sur le bureau, en vue d'un examen par le Comité et de délibérations ultérieures.

Le Président du Comité préside les Assemblées générales.

ART. 20. — L'Assemblée générale ordinaire a lieu une fois par an.

Elle entend la lecture du rapport annuel du Comité et statue sur les comptes de l'année sociale précédente.

Elle procède, comme prévu aux articles 6 et 7 ci-dessus et conformément aux dispositions du Règlement intérieur, au remplacement des membres sortants des deux Sous-Comités de Section.

Le vote par correspondance est admis pour ces élections qui ont lieu à la majorité des voix des votants.

ART. 21. — Les Assemblées générales extraordinaires peuvent seules délibérer sur des propositions tendant à modifier les statuts, l'objet ou le caractère de l'Association. Elles ne peuvent le faire valablement que si le tiers, au moins, des membres inscrits est présent ou représenté. Au cas où ce quorum ne serait pas atteint, une deuxième Assemblée générale serait convoquée au plus tôt un mois après la première.

Cette seconde Assemblée ne pourra valablement délibérer sur les propositions tendant à modifier les statuts, l'objet ou le caractère de l'Association qui si le sixième, au moins, des membres inscrits est présent ou représenté.

Les Assemblées générales extraordinaires statuent à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés sur les propositions tendant à modifier les statuts, l'objet ou le caractère de l'Association.

TITRE IV

Fonds de l'Association

ART. 22. — La cotisation annuelle est fixée par le Comité, suivant les besoins de l'Association, dans la limite du maximum ci-après :

— deux 1/2 pour mille du traitement brut moyen du grade, indemnités non comprises, pour les Ingénieurs en Service ;

— un pour mille pour les Ingénieurs en congé hors cadres, en disponibilité, en retraite, démissionnaires et les Ingénieurs Elèves.

ART. 23. — La cotisation peut être rédimée par le versement d'une somme globale en un ou plusieurs versements annuels consécutifs. Les membres qui rachètent leur cotisation pour une somme plus élevée reçoivent le titre de Membre bienfaiteur.

Le taux de ces versements sera fixé par l'Assemblée générale ordinaire.

ART. 24. — Les sommes versées pour réduire les cotisations constituent le fonds social dont les revenus sont affectés aux dépenses courantes.

L'Assemblée générale peut seule autoriser le Comité à disposer du fonds social.

ART. 25. — Lorsque les recettes d'un exercice excèdent les dépenses, l'excédent est affecté à la constitution d'un fonds de réserve qui reste à la disposition du Comité.

L'Assemblée générale peut décider le versement au fonds social d'une partie du fonds de réserve.

ART. 26. — L'année sociale commence le 1^{er} janvier.

TITRE V

Réunions et publications

ART. 27. — La date, le lieu et l'objet des réunions sont fixés par le Comité.

Elles comprennent notamment, des tournées en France et à l'étranger et des conférences.

Peuvent être admis dans les conditions fixées par le Règlement intérieur, à certaines réunions, avec l'autorisation du Comité ou de son Délégué,

des membres des familles des sociétaires et des personnes étrangères.

Les frais généraux d'organisation des réunions sont à la charge de l'Association. Les dépenses personnelles qu'entraînent les réunions (repas, frais de déplacement, etc.) sont supportées par les sociétaires qui y prennent part.

Un bulletin sera publié par les soins du Comité.

TITRE VI

Dispositions diverses

ART. 28. — Toute discussion politique ou religieuse est interdite dans les réunions.

ART. 29. — Le Comité peut prononcer la radiation d'un membre de l'Association. Il statue, ce membre dûment convoqué pour être entendu, au scrutin secret, à la majorité des 5/6 des voix des membres présents et des 2/3 des voix des membres en exercice.

Par dérogation à l'article 7, les membres du Comité non présents à la réunion ne peuvent déléguer leur vote pour l'application du présent article.

ART. 30. — Les statuts peuvent être modifiés par une Assemblée générale extraordinaire dans les conditions prévues à l'article 13 soit sur l'initiative du Comité, soit sur la demande d'un groupe de trente membres, adressée au Comité.

Le texte de la modification proposée est communiqué par le Comité à tous les membres de l'Association, quinze jours au moins avant la réunion de l'Assemblée générale.

ART. 31. — La dissolution de l'Association peut être prononcée par une Assemblée générale extraordinaire réunie et délibérant dans les conditions fixées par l'article précédent. La délibération fixe l'attribution des biens.

Dispositions transitoires

ART. 32. — L'obligation pour les Membres du Comité de faire partie de l'Association depuis trois ans ne s'appliquera qu'à partir du 1^{er} janvier 1950, étant entendu que, jusqu'à cette date, l'appartenance au P.C.M. avant le 15 mai 1946 suffira.

Les dispositions suivantes seront appliquées à titre transitoire :

— l'Exercice 1946-1947 sera exceptionnellement prolongé jusqu'au 31 décembre 1947 ; il comportera ainsi quatorze mois et les cotisations de cet Exercice seront, en conséquence, majorées d'un sixième.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

modifié par les Assemblées Générales extraordinaires des 4 Mai 1947 et 22 Mars 1953

CHAPITRE PREMIER

Groupes régionaux Comité d'Administration

ARTICLE PREMIER. — Les groupes qui élisent les délégués de groupe entrant dans le sous-comité de la section Ponts et Chaussées sont constitués de la façon suivante :

1°) Groupe de **Paris**, comprenant les départements de l'Aube, de l'Eure-et-Loir, de la Seine, Seine-Maritime, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne ;

2°) Groupe de **Amiens**, comprenant les départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme ;

3°) Groupe de **Nancy**, comprenant les départements des Ardennes, de Belfort, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et des Vosges ;

4°) Groupe de **Lyon**, comprenant les départements de l'Ain, de l'Allier, de la Côte-d'Or, du Doubs, de la Drôme, de l'Isère, du Jura, de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, du Rhône, de Saône-et-Loire, de la Savoie et de la Haute-Savoie ;

5°) Groupe de **Marseille**, comprenant les départements des Alpes-Maritimes, de l'Ardèche, des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône, de la Corse, du Gard, de l'Hérault, du Vaucluse, du Var ;

6°) Groupe de **Toulouse**, comprenant les départements de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, de la Haute-Garonne, de la Lozère, du Lot, des Pyrénées-Orientales, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn-et-Garonne ;

7°) Groupe de **Bordeaux**, comprenant les départements de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Dordogne, du Gers, de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne, des Basses-Pyrénées ;

8°) Groupe de **Orléans**, comprenant les départements de la Creuse, de la Charente, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, du Loiret, de la Nièvre, de la Vienne, de la Haute-Vienne et de l'Yonne ;

9°) Groupe du **Mans**, comprenant les départe-

ments des Côtes-du-Nord, du Calvados, de l'Eure, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, de la Manche, du Maine-et-Loire, de la Mayenne, du Morbihan, de l'Orne, des Deux-Sèvres, de la Sarthe et de la Vendée ;

10°) Groupe de l'**Afrique du Nord**, comprenant l'Algérie, la Tunisie et le Maroc ;

11°) Groupe de la **France d'Outre-Mer**, comprenant les départements et territoires d'Outre-Mer, non compris dans le groupe précédent.

Chaque groupe comprend les Ingénieurs des Ponts et Chaussées membres de l'Association en résidence dans la région correspondante.

Chaque groupe élit un délégué, sauf le groupe de l'Afrique du Nord, qui élit deux délégués et le groupe de Paris, qui élit six délégués.

Les groupes doivent faire connaître au président du Comité, avant le 1^{er} janvier de chaque année, la liste de leurs membres et la composition de leur bureau.

L'Association n'intervient pas dans le fonctionnement financier des groupes et ne les subventionne d'aucune manière, sauf en ce qui concerne les frais d'impression et de correspondance entraînés par les élections des délégués de groupes.

Toutefois, le Comité pourra donner son agrément à des mutations de départements à l'intérieur des groupes, le nombre total des groupes n'étant pas augmenté.

ART. 2. — Le Comité d'Administration et les sous-comités procèdent chaque année, dans un délai d'un mois après l'Assemblée Générale qui les a complétés, à la nomination de leurs bureaux. Les membres des anciens bureaux sont rééligibles.

ART. 3. — Le Comité et les sous-comités se réunissent aussi souvent que l'exigent les intérêts de l'Association. Ils sont convoqués dix jours au moins à l'avance, sauf en cas d'urgence.

ART. 4. — Il est tenu un registre des délibérations du Comité et des sous-comités. Ces délibérations sont signées par le Président et le Secrétaire.

ART. 5. — Le trésorier et les secrétaires peuvent, en cas d'empêchement, se faire suppléer dans leurs fonctions, par un autre membre du Comité avec lequel ils s'entendent à cet effet.

CHAPITRE II

Assemblées générales ordinaires

ART. 6. — L'Assemblée générale ordinaire se réunit autant que possible dans le premier tri-

mestre de l'année ; elle est convoquée quinze jours au moins à l'avance.

ART. 7. — Le bureau de l'Assemblée générale est composé du bureau du Comité.

CHAPITRE III

Elections des Membres du Comité

ART. 8. — L'élection des membres des deux sous-comités a lieu en Assemblée Générale. Le Comité prévient les Sociétaires des vacances des membres des deux sous-comités autres que les délégués de groupe du sous-comité Ponts et Chaussées et les délégués des Ingénieurs Elèves; il les prie de lui faire connaître leurs candidats dans un délai d'au moins vingt jours.

ART. 9. — Les réponses à cette lettre d'avis sont adressées au secrétaire du Comité et doivent lui parvenir avant l'expiration du délai fixé, qui est de rigueur.

Elles doivent indiquer les nom, grade et résidence du ou des candidats proposés, constater leur acceptation et porter la signature des sociétaires qui font la présentation, avec indication de leur adresse.

ART. 10. — Le Comité porte à la connaissance des Sociétaires, quinze jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale, toutes les candidatures qui lui sont parvenues dans les conditions fixées par l'article 9.

ART. 11. — Les bulletins de vote sont apportés le jour du vote ou envoyés par correspondance affranchie au secrétaire du Comité. Le dépôt en est valable jusqu'à l'heure fixée pour l'ouverture de la séance.

Les bulletins apportés ou envoyés par correspondance doivent être renfermés dans une enveloppe close portant la mention « Bulletin de vote », ainsi que le nom écrit très lisiblement et la signature du votant.

L'ouverture est faite par les scrutateurs au moment du dépouillement du scrutin; le bulletin de vote peut être placé sous une seconde enveloppe, laquelle sera déposée intacte dans l'urne.

Une même enveloppe ne doit pas renfermer plusieurs bulletins.

ART. 12. — Un membre du Comité assisté d'un certain nombre d'assesseurs procède au vote et au dépouillement du scrutin.

Les bulletins annulés comme irréguliers sont annexés au procès-verbal.

Le résultat du scrutin est annoncé, aussitôt qu'il est connu, sous la réserve, toutefois, de la vérification par le Comité de la régularité des opérations.

ART. 13. — Le Comité prévient au moins deux mois avant la réunion de l'Assemblée générale ordinaire le Président de chaque groupe intéressé des vacances à pourvoir.

Chaque groupe procède à l'élection de son ou de ses Délégués de groupe, les délais prévus pouvant être toutefois modifiés ; il doit faire connaître au Président du Comité le résultat de cette élection huit jours au moins avant la réunion de l'Assemblée générale ordinaire et doit envoyer en même temps le procès-verbal de l'élection.

Toutefois les Délégués des Ingénieurs Elèves seront élus chaque année dans le mois qui suit la rentrée des deux Ecoles ; cette élection sera provisoirement validée par le Comité.

Pour les premières élections à faire après l'approbation du présent Règlement intérieur, des dispositions spéciales pourront être prises par le Comité pour réduire ces délais.

CHAPITRE IV

Cotisation

ART. 14. — La cotisation est fixée d'après le grade du sociétaire au 1^{er} janvier, date du commencement de l'année sociale, ou d'après son grade au moment de son inscription, s'il s'agit d'un membre nouveau.

Dans ce dernier cas, la cotisation entière est due pour l'année courante, quelle que soit l'époque de l'inscription.

ART. 15. — La cotisation est exigible dans le premier trimestre de l'année sociale et, pour les membres nouveaux, dans les trois mois qui suivent leur inscription.

ART. 16. — Les admissions nouvelles aux cotisations à titre perpétuel et au titre de Membre Bienfaiteur sont suspendues jusqu'à nouvelle décision d'une Assemblée générale.

ART. 17. — Tout sociétaire qui est redevable de trois cotisations successives est mis en demeure de régler son arriéré envers l'Association.

S'il n'a pas déféré à cette mise en demeure dans le délai d'un mois, il est considéré comme démissionnaire.

CHAPITRE V

Comptabilité — Administration

ART. 18. — Le Trésorier est chargé de la perception des recettes et du paiement des dépenses.

ART. 19. — Les fonds qui ne sont pas nécessaires pour les besoins du service courant sont déposés dans une caisse publique désignée par le Comité, en attendant leur emploi ultérieur.

ART. 20. — Les reçus des cotisations sont tous détachés de registres à souches et signés de la main du Trésorier.

ART. 21. — La comptabilité est vérifiée tous les ans, avant l'Assemblée générale, par une Commission de trois membres désignés à cet effet par le Comité.

ART. 22. — Un agent général appointé, nommé par le Comité, assure, sous la surveillance et la direction du Secrétaire et du Trésorier, le fonctionnement du secrétariat et de la comptabilité.

ART. 23. — Il est tenu un état des membres de l'Association, qui est maintenu constamment à jour.

CHAPITRE VI

Fonds social

ART. 24. — Les fonds destinés à constituer le fonds social sont, après décision du Comité, placés au nom de l'Association en rentes sur l'Etat, ou en fonds jouissant d'une garantie d'intérêt de l'Etat, ou en obligations du Crédit foncier.

ART. 25. — Ces opérations sont effectuées par le Trésorier.

Il justifie de son mandat par un extrait de la délibération du Comité signé du Président et du Secrétaire.

ART. 26. — Le Trésorier opère, dans les mêmes conditions, les ventes de rentes ou d'obligations qui sont ordonnées par le Comité.

CHAPITRE VII

Réunions et publications

ART. 27. — Les réunions ont pour objet notamment : 1° des tournées en France et à l'étranger ; 2° des dîners ; 3° l'examen de questions intéressant l'Association ou l'art de l'Ingénieur ; 4° des conférences qui peuvent être suivies d'une discussion contradictoire.

ART. 28. — Les réunions ont lieu à Paris ou hors Paris.

Elles sont présidées, soit par le Président ou un Vice-Président du Comité d'Administration, soit par un autre membre de l'Association désigné par le Comité.

ART. 29. — Les Ingénieurs qui ne font pas partie de l'Association peuvent être prévenus des réunions projetées ; ils ne peuvent y prendre part qu'à la condition de s'agréger à l'Association.

ART. 30. — Les femmes, les enfants et petits-enfants des sociétaires peuvent être admis dans

les tournées ; les sociétaires, chefs de famille, devront, dans ce cas, participer à la tournée tout entière et assumer la responsabilité matérielle et morale de leurs invités.

ART. 31. — L'Association n'est pas responsable des opinions émises dans les conférences ni dans les publications.



RÈGLEMENT ANNEXE DU COMPTE SPÉCIAL DE RÉCEPTION

Approuvé par l'Assemblée Générale ordinaire
du 29 Janvier 1933

ARTICLE PREMIER. — Il sera ouvert, dans les écritures du Trésorier un compte spécial pour réception de certaines personnalités françaises ou étrangères, notamment celles qui auront facilité les tournées d'une façon quelconque.

ART. 2 — A ce compte :

A) Seront portés en crédit :

1°) Les contributions des participants aux tournées du P.C.M. ;

2°) Les dons et les subventions que le Comité décidera, s'il y a lieu, d'affecter à ce compte ; ces subventions seront, au cours d'un exercice, au minimum égales au solde créditeur du même compte à la clôture de l'exercice précédent.

B) Seront portés en débit :

Les frais occasionnés par les réceptions organisées ou autorisées par le Comité.

ART. 9. — Quand un membre du P.C.M. estimera devoir faire appel aux ressources du compte spécial, il adressera une demande au Comité qui lui répondra dans le plus bref délai s'il accepte, et dans quelle mesure.

En cas d'urgence, le Trésorier, après consultation du bureau, fera le nécessaire, mais il en rendra compte à la réunion du Comité qui suivra.



ACTIVITÉ DES GROUPES

GROUPE DU MANS

Réunion du 12 Juin 1959

Les Ingénieurs du Groupe du Mans se sont réunis à Evreux où ils ont été accueillis par M. **Bouzoud**, Ingénieur en Chef de l'Eure.

Étaient présents : MM. **Bablon, Bouzoud, Chazy, Fertin, Gallien, Gendre, Leclercq, Le Port, Mathieu, Pervy-chine, Retour, Rousselin, Schafer, Siegfried, Trotel**.

Plusieurs dames avaient effectué le déplacement.

Au cours de la matinée, ils ont tenu une séance de

travail où furent examinés divers problèmes d'intérêt professionnel.

Après le déjeuner, servi à l'Hôtel de Normandie, le Groupe a visité la Base Aérienne d'**Evreux-Fauville**, utilisée par l'Armée de l'Air Américaine.

A l'issue de cette visite, les Ingénieurs ont été reçus au Club des Officiers par le Colonel Commandant de la Base.



CARACTÈRES et SYMBOLES EN RELIEF
"BEAUJOLIGHT"

S I G N A U X

IL A P O R T E

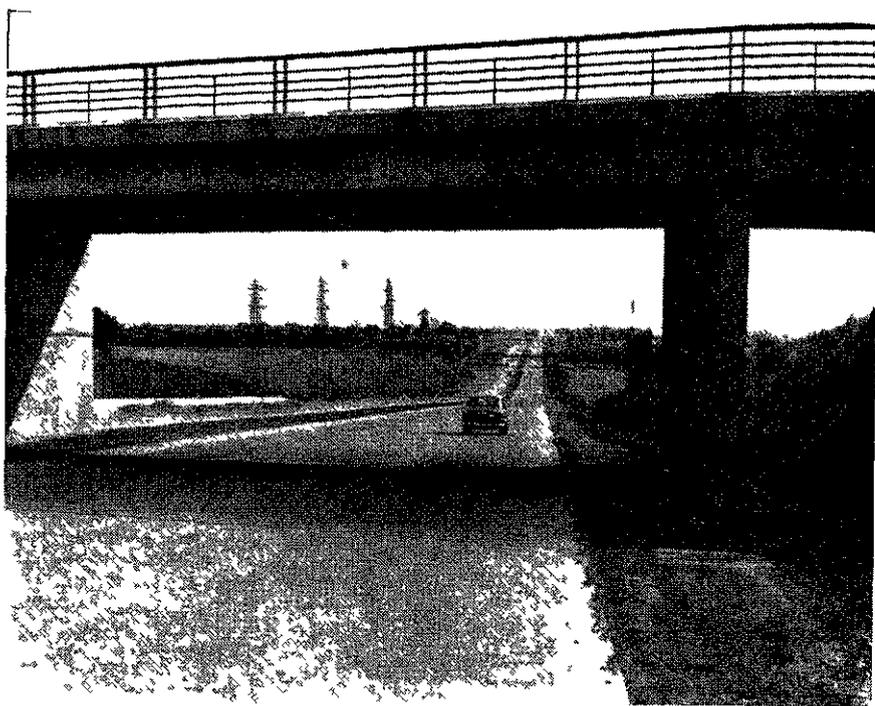
52, rue Étienne-Richerand - LYON

Entreprise agréée N° 9

ROUTES
modernes...

ROUTES
en

BÉTON



Une vue de l'autoroute sud de Paris

RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTATION :

Centre d'Information de l'industrie des **CHAUX & CEMENTS**
41, Avenue de Friedland, PARIS (VIII^e) - ELY 08-93

SOCIÉTÉ DES

ciments de marseille et d'outre-mer

Siège et Bureaux : L'ESTAQUE MARSEILLE (16^e) - Tél . 60-98-73

Usines à : L'ESTAQUE et LOTTINGHEN (p. d. c.)

TOUS CEMENTS ARTIFICIELS

PARIS : 93, Boulevard Arago (XIV^e). Tél. Port-Royal 37 69

Société Anonyme au Capital de 756 000 000 de Francs

Compagnie
Générale de
Géophysique

50, rue Fabert - PARIS-VII^e

APPLICATION DES PROCÉDÉS
SISMIQUES, TELLURIQUES, ÉLECTRIQUES,
GRAVIMÉTRIQUES, MAGNÉTIQUES,
AUX RECHERCHES PÉTROLIÈRES,
MINIÈRES, HYDROLOGIQUES
ET AUX ÉTUDES DE GÉNIE CIVIL.

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENTS

Edmond SCHNITZLER

S.A. au Capital de 50.000.000 de frs

THONVILLE (Moselle) — 44, Route de la Briquerie — Tél. 59-16-21 - 59-16-22

CONSTRUCTIONS DE ROUTES - PONTS ET VOIES FERREES & REVETEMENTS SPECIAUX
ASSAINISSEMENTS - GROS TERRASSEMENTS - TOUS TRAVAUX DE GENIE CIVIL - BETON ARME

3, rue La Boétie
PARIS 8



Téléphone
ANJOU 10-40

TOUS TRAVAUX
sur Routes et Aérodrômes

TOUT LE PESAGE INDUSTRIEL

Société Anonyme de Construction

PONTS A BASCULE
VOIRON

(Isère)

Tél. 1-13

PARIS, 14, Rue de Londres - TRI 32-23

TOUS PONTS A BASCULE A CAMIONS ET WAGONS - PONTS TRANSPORTABLES ET DEMONTABLES
SPECIALEMENT CONÇUS POUR LES CHANTIERS DE TRAVAUX PUBLICS

COMPAGNIE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE

“ LES ABEILLES ”

S.A.R.L. au Capital de 462.500.000 francs
Reg. du Commerce : Havre 56 B 204

SIEGE SOCIAL - DIRECTION - EXPLOITATION

Quai Lamandé - LE HAVRE

Téléphone n°s 42 51-00 et 42 61-67

AGENCE DE PARIS :

MM. LEGRAND Frères

11, rue Tronchet (8^e) - Tél. Anjou 33-20

SOUS CE SIGNE



plus de 78.000 personnes dans le monde travaillent pour garantir et améliorer sans cesse la qualité des lubrifiants et carburants Mobil pour l'Automobile, l'Industrie, l'Aviation et la Marine.

Mobil Oil Française

46, rue de Courcelles — Paris-8^e

COMPAGNIE des EAUX et de L'OZONE

Société Anonyme au Capital de 318.620.000 francs

Procédés M.-P. OTTO

4, rue du Général-Foy — PARIS (8^e)

CAPTATION - FILTRATION - STÉRILISATION - DISTRIBUTION

EXPLOITATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Adresse Télégraphique : **EAUZONE-PARIS**

Tél. : **LABorde 78-90**

Agences Régionales : **BREST - NANCY - NANTES - NICE - TOULON - TOULOUSE**

UNION SIDÉRURGIQUE DE LORRAINE

SIDÉLOR

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIARDS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 4, RUE DES CLERCS — METZ (MOSELLE)

SIÈGE ADMINISTRATIF : 1, RUE G.-BERGER — PARIS-XVII^e

SERVICES ADMINISTRATIFS
ET COMMERCIAUX A METZ
TÉL. 68-48-00

BUREAU CENTRAL
DES PALPLANCHES
2, RUE DE PENTHIÈVE
PARIS-VIII^e

SERVICE TECHNIQUE DES
PALPLANCHES A METZ

TOUS PRODUITS
SIDÉRURGIQUES

PALPLANCHES
MÉTALLIQUES

LARSEN
LACKAWANNA
ROMBAS 400 G



AGENT GÉNÉRAL DE VENTE : Cie DAVUM J, VILLENEUVE-LA-GARENNE

Sur toutes les routes...

LES PANNEAUX
DE SIGNALISATION

REVÊTEMENT
SPÉCIAL

armur

INALTÉRABLES
AUX INTEMPÉRIES
RÉSISTANTS
AUX CHOCS



PANNEAUX
LUXARMUR
REFLECTORISÉS

PLOTS DE RIVES ET
DE BANDES AXIALES
REFLECTORISÉS

PUB. J. RAMEL - NICE

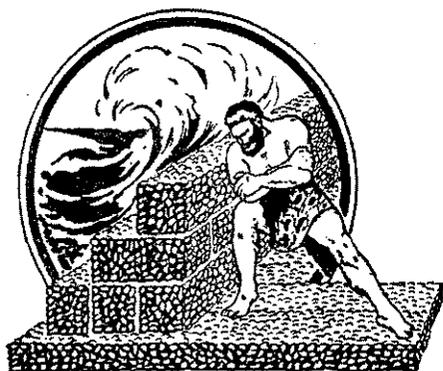
Réalisés par Inl

SUREAU-NICE

A G R É M E N T M I N I S T É R I E L N ° 8

GABIONS "HERCULE"

S.A.R.L. Capital 100.000.000 de francs



*POUR DÉFENSE CONTRE LES EAUX
CONSOLIDATION DE TERRAINS
SOUTÈNEMENTS DE ROUTES*

LES PLUS EFFICACES
NOMBREUSES RÉFÉRENCES

SAINT-JUST-SUR-LOIRE (Loire) Tél. 53-30-75 (lignes groupées)



Chasse-Neige
TURBOJET
Brevets L.M.V.



MOTEURS BAUDOIN

180, Bd RABATAU - MARSEILLE - FRANCE

SÉRIE DK "en ligne"

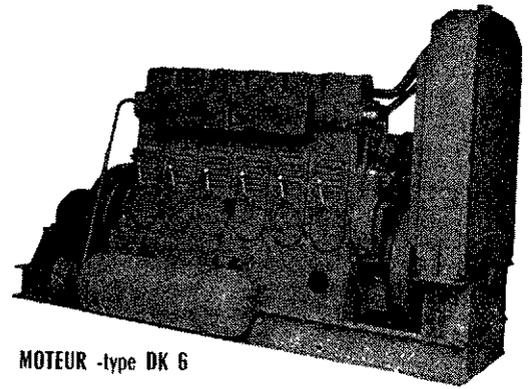
1.000 à 1.250 t.p.m.
2-3-4-6 JUMÉLÉS 4 - JUMÉLÉS 6

DE 40 A 300 CV

SÉRIE DV en "V"

1.000 à 1.250 t.p.m.
4-6-8 CYLINDRES

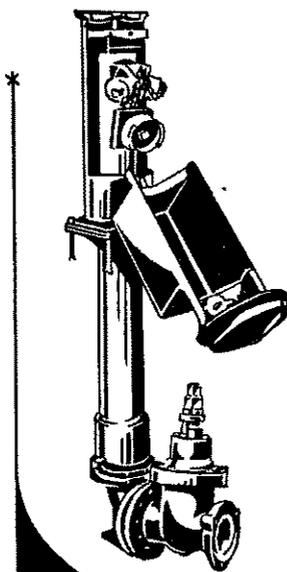
DE 200 A 600 CV



MOTEUR -type DK 6

FONDERIES V^{IE} BAYARD & FILS

71 RUE DE LA BUIRE / LYON



MATÉRIEL D'ADDUCTION
ET DE DISTRIBUTION D'EAU

Robinets-vannes - Bouches
et Poteaux d'incendie
Bornes fontaines - Clapets
Ventouses - Robinerie et
accessoires de branchement

EQUIPEMENT
DE RÉSERVOIRS

Robinets à flotteur
Soupapes de vidange
Goines élançés
Grèpines

BUREAUX ET USINES :
206, AVENUE DE PRESSEUSE
B. P. 41 VÉNISSIEUX (RHONE)
TÉL. PA-75 41

LES ROUTES MODERNES

Société Anonyme au Capital de 60.000.000 de francs

Siège Social : 118, rue La Boétie - PARIS - Tél. : ÉLYSÉES 49 26

Bureaux régionaux à } ALBERT (Somme), 41, rue de Birmingham - Tél 254
BÈGLES (Gironde), 75, rue de la Gare - Téléphone 75

TOUS REVÊTEMENTS POUR
CHAUSSÉES ET AÉROPORTS
BÉTON DE CIMENT -- BÉTONS HYDROCARBONÉS
REVÊTEMENTS PAR PÉNÉTRATION
OU PAR IMPRÉGNATION

S^{té} A^{me} des FONDERIES & ATELIERS de MOUSSEROLLES à BAYONNE (B.-P.)

Tél. : 501-35 Capital 28.000.000 de francs

FONTES ORDINAIRES ET SPÉCIALES
FONTE MALLÉABLE
Bronze — Laiton — Aluminium
GALVANISATION A CHAUD
Spécialité de pièces en grande série
pour chemins de fer

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT URBAIN ET RURAL

S. A. U. R.

5, Rue de Talleyrand - PARIS-VII^e

**Exploitation des Services Publics
de Distribution d'Eau**

Nombreux réseaux exploités sous le contrôle
de l'Administration des Ponts et Chaussées

PARIS, PAU, LA ROCHELLE, ANGERS
ANGOULÊME, LA ROCHE-SUR-YON

SOCOMAN

SIÈGE SOCIAL : 21, boul. Marcel-Duclos - ALGER
Téléphone : 695-44 (3 lignes)

TUYAUX EN FONTE

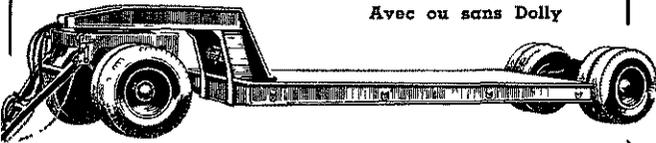
Représentation générale des Sociétés :

**Fonderies de Pont-à-Mousson
Minière et Métallurgique du Périgord
Entreprise générale**

Eau -- Gaz -- Irrigations -- Assainissement
USINES DE TUYAUX EN BETON ARME
Agences à ALGER - TUNIS - RABAT

ROBUSTE KAISER LONGUYON (M.-et-M.)
PORTE-ENGIN SURBAISSÉ
 de 8 à 30 tonnes dans le même type
 CATALOGUE ET DEVIS GRATUITS SUR DEMANDE

Avec ou sans Dolly



VERIN INCORPORE

ESSIEU ARRIERE ESCAMOTABLE

Entreprise CASTELLS Frères

Bâtiments & Travaux Publics

S.A.R.L. au Capital de 50.000.000 de francs

4, Chemin du Clauzier, TARBES (H.-P.)

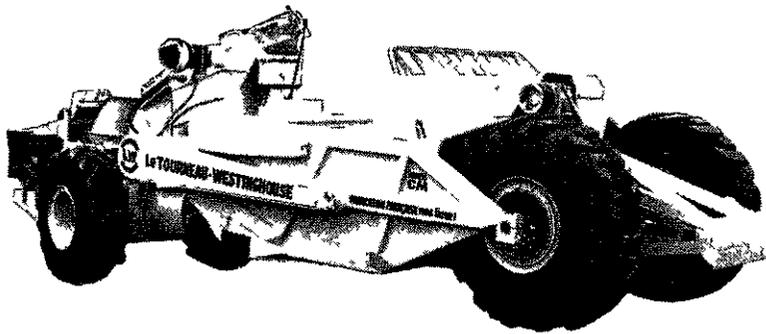
Adresse Télégraphique : Casteltravos-Tarbes

R.C. Tarbes 10.023 - C. C. P. Toulouse 332.28 - Tél. 6.14 et 8.13

CENTRE de
BAGNERES de BIGORRE
 Allée Jean-Jaurès
 Bagnères de Bigorre
 (H.-P.) Tél. 2-68

CENTRE
SUD-EST
 50, Av. Maréchal Foch
 Toulon (Var)
 Tél. : 33-95

Maintenant fabriqués en France
 sous licence, **LES SCRAPERS LE TOURNEAU**



WESTINGHOUSE :

DT (8 m³) pour tracteur

CT (13,8 m³) —

CM pour Tournapull C



S.T.I.M.E.

23, rue Boissière, **PARIS-8^e**

Tél. : KLÉ. 23-76 et 38-98

PAS. 33-04

Société Routière du Midi

S. A. au Capital de 34.080.000 francs

Siège Social : 11, cours de Verdun -- LYON

Direction des Exploitations : Rue Rolland -- GAP (H.-A.)

Entrepôts : Chemin du Pignonnet -- AIX-EN-PROVENCE

ÉMULSIONS DE BITUME
MATÉRIAUX ENROBÉS
REVÊTEMENTS SUPERFICIELS
 Tous Travaux Routiers et Urbains

Aciéries de Haine-St-Pierre & Lesquin

Société Anonyme au Capital de 85.000.000 de frs B

Reg. du Commerce Lille 55 B 395

Usines à **LESQUIN** (Nord)

Pièces en **ACIER MOULÉ** pour tous usages
 de toutes caractéristiques
 et de toutes compositions

Spécialité de Pièces de Voirie tous modèles
 Suppression de cassis, etc.

ENTREPRISE

BOURDIN & CHAUSSE

S. A. au Capital de 103.500.000 frs

Saint-Joseph
N A N T E S
 Téléph. 410-58

Terrassements
Construction de routes
Tous enrobés
Cylindrages
Adduction d'eau
Assainissement

Compagnie Générale Compagnie Lyonnaise

DES

GOUDRONS et BITUMES

PARIS

LYON

74-76, rue J.-J. Rousseau 56, rue Victor Lagrange

TRAVAUX ET FOURNITURES
Goudrons - Asphaltes
Enrobés - Emulsions

USINES

Persan-Beaumont Lyon — Valence — Entraigues
 Nice — Ajaccio — Perpignan — Casablanca

Sté Métallurgique Haut-Marnaise

JOINVILLE (Haute-Marne)

TÉLÉPHONE 56 et 112

Tout ce qui concerne le Matériel
d'adduction et de distribution d'eau :

Robinet-Vannes - Bornes-Fontaines - Poteaux
 d'Incendie - Bouches d'Incendie - Robinetterie
 Accessoires de branchements
 et de canalisations pour tuyaux :

Fonte - Acier - Eternit - Plomb - Plastiques

Joints « PERFLEX » et « ISOFLEX »

Ventouses « EUREKA »

Matériel « SECUR » pour branchements
domiciliaires

Raccords « ISOSECUR »

ÉQUIPEMENT DES CAPTAGES
ET DES RÉSERVOIRS

Capots - Crépines - Robinets-Flotteurs
 Gaines étanches - Soupapes de Vidange
 Dispositif de Renouvellement Automatique
 de la Réserve d'Incendie dans les Réservoirs

Siège social : BUSIGNY (Nord) - Tél. 17

BUREAUX A PARIS (XVII^e)**131, Avenue de Wagram**

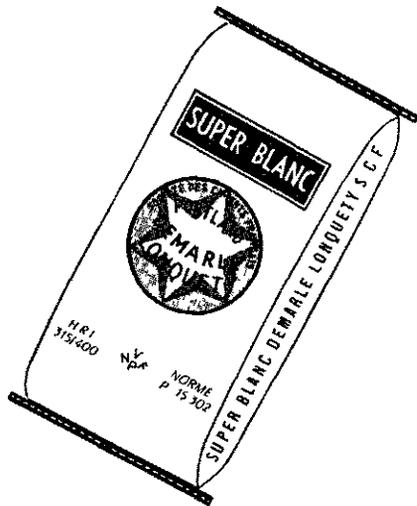
Téléphone :

WAG. 55-05 - 06 - 07

S.A.R.L. au capital
 de 220 millions
 de Francs

A. DEHE & C^{ie}

GROS TERRASSEMENTS
 AQUEDUCS
 IRRIGATION
 PISTES D'ENVOL
 URBANISME
 ADDUCTION D'EAU
 LEVÉS DE PLANS
 TRAVAUX DE VOIES FERRÉES
 ROUTES
 ASSAINISSEMENT
 OUVRAGES D'ART
 EMBRANCHEMENTS INDUSTRIELS
 BETON ARMÉ
 ETUDES



DEMARLE LORQUET
SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS
 80 RUE TAITBOUT PARIS (PIGALLE 91-90)

CHASSE-NEIGE MODERNE

(Système L. BAUCHON)

— **ETRAVES, LAMES BIAISES** —
TRIANGLES REMORQUÉS SUR ROUES
 à commandes pneumatiques ou hydrauliques

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS DURAND
 Rue Raspail -s- GRENOBLE -s- Tél. : 22-86

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRAVAUX PUBLICS

(EX-SOLIDITIT FRANÇAIS)

S. A. au Capital de 498.000.000 de frs

Terrassements Mécaniques
Béton - Béton Armé
Routes - Aérodomes
Canaux - Barrages
Assainissements
Chemins de Fer

Siège Social : 11, Rue Galilée - PARIS-16°
 Tél. KLE 49-07

LE
 NOUVEAU
 NIVEAU
 A LUNETTE
 H. MORIN

à Rotule !

sans
 vis
 calantes

le plus simple
 d'emploi
 et le moins cher
 de tous !

H. Morin
 11, Rue Dulong.
 PARIS

Notice Itanco

FOURNIER & MOUILLON

à Genelard (S.-&-L.) — Tél. 2

MATÉRIEL DE MINES

FOND - Treuils tous types et toutes puissances. Convoyeurs à raclettes. Descenseurs « Hélice ». Ralentisseurs à disques. Ventilateurs primaires et secondaires. Moteurs « Rotorair ». Chargeuses à raclettes. Tasseurs et culbuteurs de berlines. Distributeurs. Avanceurs de rames, etc.. etc..

JOUR - Machines d'extraction. Treuils divers. Ventilateurs centrifuges et hélicoïdes, à pales réglables. Transporteurs et distributeurs électromagnétiques, cribles, vibrateurs de trémies, etc.. pour lavoirs, agglomération, centrales thermiques, etc..

MATÉRIEL de Carrières, Travaux Publics et DIVERS

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES
LIMOUSIN

S. A. R. L. Capital 160.000.000 de frs
R.C. Seine 55 B 1679

Travaux Publics - - Béton Armé

20, Rue Vernier — **PARIS**

Téléphone : ETOILE 01-76

GABIONS METALLIQUES
"FORTEX"

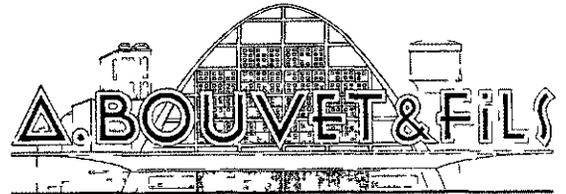
pour tous Travaux hydrauliques
Barrages, Digues, Epis
Soutènement de terrains



Etablis^{ts} TOURNIER
à RIVES

(Isère)

Tél 22



Société à responsabilité limitée Capital 44 318 000 francs
50, rue de DOULLENS - **ARRAS** Tél : 16 58 - 16 59
Chèques Postaux LILLE 25.855 R C Arras 18 378 B

BÉTON ARMÉ
BATIMENTS - TRAVAUX PUBLICS

Ets BOUCHILLOU Frères

Usine de l'Alba - **BERGERAC**

Tél. : 11-95 et 11-96

Peinture Vinylique, au caoutchouc
chloré, anti-rouille, au zinc métal ETC...

CHAUSSEMAIL

peinture agréée pour bandes axiales

CHARPENTES ET PONTS METALLIQUES

Ets DEMULDER & GAJAC

61, Rue de Paris, SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY (Près ROUEN, S.-Mar.) - Tél. ROUEN 75-12-73

Ponts-Routes de tous types — Ponts de Chemin de Fer — Passerelles
Charpentes de Bâtiment — Ossatures Industrielles — Entretien d'Usines
Manutention et Montage d'Eléments en Charpente métallique

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS BURGER ET KELLER

Société Anonyme Capital 72.600.000 francs

MORHANGE

(MOSELLE)

Téléphone Morhange 17 et 109 — Nancy 53-44-41

ROUTES — TERRASSEMENT — BÉTON ARMÉ

SABLES - CAILLOUX - GRAVIERS

Mignonette, Grain de Sel

TECSA

*Société Technique
des Sables de Seine*

Siège Social : 45 bis, Rue J. Dulud - NEUILLY-sur-SEINE (Seine)

Bureaux : 14, Rue Ch. Laffitte - NEUILLY-sur-SEINE (Seine)

Téléphone : MAILLOT 43-44 et 85-41

DÉPÔTS DE VENTES

NANTERRE	Route de Chatou. T. MAL. 3479
LEVALLOIS	Quai Michelet. T. PER. 3819
PANTIN	Quai de l'Aisne. T. VIL. 8265
AUBERVILLIERS	Pont du Landy
BONDY	Pont d'Auinay

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX

52, Rue d'Anjou. PARIS (8^e)
ANJou 51-20

●
ETUDES ET PROJETS
Eau potable Eau industrielle
Assainissement

●
EXPLOITATION des SERVICES
DE DISTRIBUTION D'EAU

AFFERMAGE
CONCESSION
GÉRANCE

MATÉRIEL POUR L'ENTRETIEN ET
LA CONSTRUCTION DES ROUTES

ROUX-LÉGER CONSTRUCTEURS DIJON

Bureaux et Usine : 27-29, Rue Auguste Brullé - Tél. 32-18-23

GROUPEMENT D'ENTREPRISES ROUTIÈRES DE L'EST

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 15.000.000 de Francs

Téléphone : Morhange n° 152

MORHANGE (Moselle)

R. C. Sarreguemines 56 B 30

CARRIÈRES - SABLIERES - CONCASSAGE - CRIBLAGE
TRAVAUX DE ROUTE - ENROBÉS DENSES
BÉTONS BITUMINEUX - TARMACADAM

Groupe mobile de concassage et criblage de 60 t/h -- Central plant mobile de 60 t/h -- Finisher 100 t/h

DES TECHNICIENS DE LA CONSTRUCTION VISITENT UNE GRANDE USINE DU NORD

Presentant l'évolution des techniques de construction, ETERNIT avait commence a organiser, des 1931, des journées d'étude pour les Architectes et Techniciens du Bâtiment. Outre les informations qu'elle pouvait ainsi diffuser, elle ne négligeait pas l'aspect attractif de ces réunions. Son centième voyage était effectuée en autopneus. Aujourd'hui, elle fête sa cinq-centième réunion à bord d'une Caravelle chef-d'œuvre de la technique aeronautique française. Le 8 Juillet dernier, une soixantaine d'Auteurs de Projets du Sud Ouest, partis vers 8 heures de Tarbes, atterrissaient à Cambrai, visitaient l'usine, dejeunaient en Belgique et regagnaient leur lieu d'origine dans la soirée.

Il nous est agreable de souligner l'initiative perseverante de cette industrie qui, depuis de si nombreuses années, met a la dispositions des Techniciens de la Construction une source d'informations vivante et permanente, permettant l'exploitation la plus rationnelle des techniques nouvelles de la construction.

(Communique)

ENTREPRISE

G. RUVENHORST & HUMBERT

S A R L Capital · 45 000 000 de frs

Siège Social

AVIGNON, 8, boul. Saint-Michel. Tél. 81-03-80

Direction

PARIS, 9, rue Faustin-Hélie. Tél. TRO. 92-03

Autres Bureaux

NANCY, 94, avenue de Boufflers Tél. 53-49-26

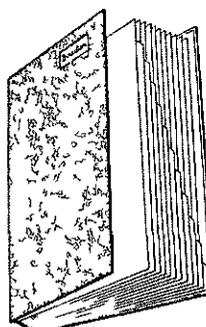
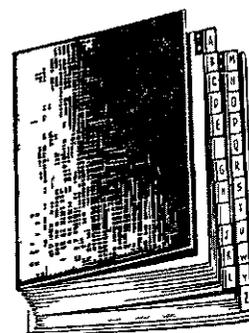
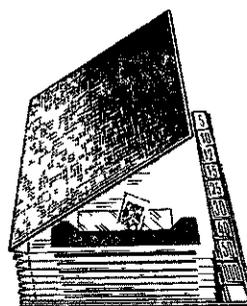
TRAVAUX PUBLICS

**Gros Terrassements mécaniques
Pistes d'Aérodromes
Tunnels
Ouvrages d'Art
Ballastières**

EXTENDOS

DOS EXTENSIBLE

Étiquettes interchangeable



Trieurs alphabétiques
Classeurs Timbres
Parapheurs à fenêtre



la marque qui classe
Toutes Papeteries

Société Française
des
Pétroles BP



21, Rue de la Bienfaisance
PARIS - 8^e

ENTREPRISES
CAMPENON-BERNARD

Société anonyme au Capital de 756.000.000 de frs
42, Avenue FRIEDLAND - PARIS (8^e)
Tél. : CAR. 10-10 et WAG. 65-53



**Travaux Publics
et Privés**



TRAVAUX HYDRAULIQUES
TRAVAUX MARITIMES - OUVRAGES D'ART
TRAVAUX SOUTERRAINS - PONTS - BARRAGES
HANGARS - BATIMENTS INDUSTRIELS
USINES - IMMEUBLES



**Constructions en Béton précontraint
Procédés Freyssinet**

ENTREPRISE
Y. PLISSON
TRAVAUX PUBLICS



★
BÉTON ARMÉ
PISTES D'ENVOL
TERRASSEMENTS
OUVRAGES D'ART



S. A. R. L. AU CAPITAL DE 70.000.000 DE FRANCS

★
127-129 RUE LÉON MAURICE NORDMANN
PARIS XIII^e - TÉL. PORT-ROYAL 23-44

ACIÉRIES
LEGENISEL & BLANCHARD
 28, rue de l'Orillon — PARIS-XI^e — Tél. OBE. 93-49

MOULAGE D'ACIER
 — de 20 Grs à 2 Tonnes —

ACIERS au CARBONE **ACIERS SPÉCIAUX**
 au four rotatif "BLANCHARD" au four électrique

Livraisons Rapides " DÉPANNAGE "

FRANÇOIS BERNARD
 50, Rue Nicolas-Leblanc à LILLE
 Téléph. : 54-66-37, 38 et 39

▼

UNION COMMERCIALE DU PORPHYRE
 (Lessines - Quenast et Bierghes)

Tous Matériaux de viabilité :
MAGADAMS - GRENAILLES - SABLES
ETC...

=

*Livraisons rapides pour toutes quantités
 par eau, fer et route*

LA PILE
LECLANCHE
 POITIERS FRANCE
 LA PILE FRANÇAISE DE QUALITE

ETABLISSEMENTS
FOURRÉ & RHODES

Société Anonyme
 Capital 250.000.000 de fr.
 Siège social :
 20, r. de Chazelles, Paris-17^e
 Tél. : WAGram 17-91



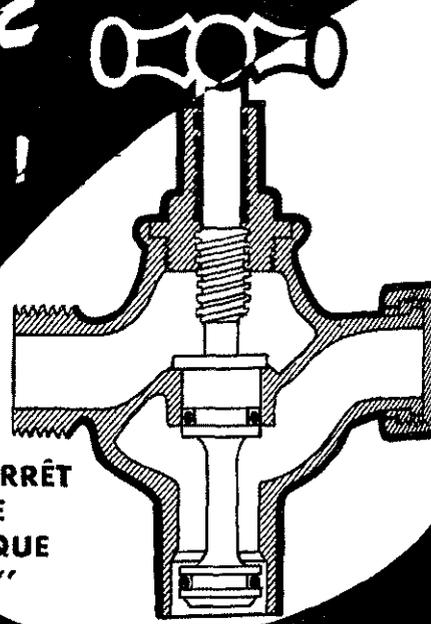
**TRAVAUX
 PUBLICS
 BÉTON
 ARMÉ**

PONTS - BARRAGES
 Bâtiments industriels
 Centrales thermiques
 et hydro-électriques

★

AGENCES : ALGER
 B.P. 812 TUNIS R.P.
 CASABLANCA
 BUREAU : TOULOUSE

ECHEC
 AU
 GEL!



**ROBINET D'ARRÊT
 A PURGE
 AUTOMATIQUE
 "ASPIRO"**

STÉ D'APPAREILLAGE HYDRAULIQUE DU CENTRE
 Sté Anonyme au capital de 65.260.000 de Frs
 BOURGES - CHER

OMNIUM LYONNAIS

ÉTUDES et DIRECTION de TRAVAUX

Société Anonyme au Capital de 132.000.000 de francs

20, Rue d'Athènes, PARIS-9°

Téléphone : TRInité 37-44 et la suite

Aménagements Hydro-Électriques
Centrales ThermiquesLignes et Postes Haute et Basse Tension
Constructions Civiles et Installations Industrielles
Installations pour l'Industrie Chimique
Réseaux de Transport — Chemins de Fer
Tramways - Téléphériques - Manutention Mécanique

S. A. au Capital de 640.000.000 de Francs

**COMPAGNIE GÉNÉRALE
D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES****48, rue La Boétie, Paris-8° - ELY. 98-93**LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE
POSTES ET CENTRALES
INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
ADDUCTION D'EAU**SUCCURSALES :**

PARIS : 48, rue de La Boétie	Tél. : ELYsées 98-93
LYON : 23, avenue Jean-Jaurès	Tél. : PARmentier 14-95
MARSEILLE : 22, rue Guy-de-Combaud.	Tél. : DRAGon 18-24
NANCY : 57, rue Isabey	Tél. : 53-28-54 Nancy
NORD : 68, rue Gustave-Colin, Arras	Tél. 17 Arras
ALGER : 17, rue Charras	Tél. : 376-64 Alger

ÉTABLISSEMENTS

SCHMID, BRUNETON & MORIN

SIÈGE SOCIAL : 38, rue Vignon - PARIS-IX°

Tél. Opéra 75-90

ATELIERS à VERBERIE (Oise)

USINE FILIALE à VALENCIENNES (Nord)

Ponts et Charpentes métalliques
Travaux Publics - Constructions soudées**"EAU & ASSAINISSEMENT"**

Anciens Etablissements Ch. GIBAUT

S. A. au Capital de
1.600.000.000 de Francs**6, rue Piccini - PARIS - XVI°**

Tél. : KLEber 84-83

ENTREPRISE GÉNÉRALETravaux de Distribution d'eau, de gaz, pétrole
Recherches d'eau, Filtration et Stérilisation
Assainissement, Epuration des eaux usées
Traitement des ordures ménagèresENTRETIEN DE LA DISTRIBUTION DES EAUX
DE LA VILLE DE PARIS
DES VILLES DU HAVRE ET DE CAENEXPLOITATION DE SERVICES PUBLICS
D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT**FRANCE
UNION FRANÇAISE
ÉTRANGER****CIMENTS CHIRON CHAMBÉRY**TOUTE LA GAMME DES LIANTS HYDRAULIQUES
en particulier :**Ciment portland artificiel (CPAL) 250/315****Ciment portland à haute résistance initiale (HRI) 315/400****Ciment de laitier au clinker (CLK) 250/315**

Agréés par la Ville de Paris

G. LAFORÊT & C^{IE}

30, rue de Naples, **PARIS-8^e** - Tél. : LAB. 15-90 et 18-84

Étude et construction d'embranchements particuliers - Terrassements

Atelier à OUZOUEUR-SUR-TREZÉE (Loiret)

— pour la fabrication des appareils de voie —

FORCLUM

Société Anonyme au capital de 453.600.000 de frs

67, Rue de Dunkerque — PARIS-IX^e

Trudaine 74-03

TOUTES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

ÉCLAIRAGE PRIVÉ ET PUBLIC
ÉQUIPEMENT USINES ET CENTRALES
TABLEAUX
RÉSEAUX DE DISTRIBUTION
LIGNES ET POSTES TOUTES TENSIONS
CANDÉLABRES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

CHARPENTES - SERRURERIE
HANGARS AGRICOLES
PYLONES - TREMIES

Jean LE PAPE

Ingénieur-Constructeur

Route de la Gare - LANDIVISIAU

Agences : BREST, LORIENT
OUJDA (Maroc)
BANGUI (A.E.F.)

LABORATOIRES

de l'INSTITUT DE MÉCANIQUE DES FLUIDES

(Ecole Nationale Supérieure d'Electrotechnique, d'Electronique et d'Hydraulique)

4, boul. Riquet, **TOULOUSE** — Tél. CA. 54-20

Laboratoire d'Hydraulique (débit 30 m³/sec.) — Etudes sur modèles réduits et études théoriques de tous problèmes concernant les usines hydroélectriques, l'hydraulique fluviale et l'hydraulique maritime.

Bureau de Contrôle et d'Essais. — Tarages de précision, essais de réception de Centrales.

Soufflerie Aérodynamique type Eiffel. — Diamètre de la veine 2,40 m. — vitesse 40 m/sec

Bassin de carène et de tarage (3,80 m. x 4 m. x 117 m Vitesse du chariot 0,10 m/sec. à 6,50 m/sec

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ - TRAVAUX PUBLICS

ENTREPRISES QUILLERY

S. A. au Capital de 100.000.000 de francs

8 et 10, Avenue du Quatre-Septembre - SAINT-MAUR (Seine)

Téléphone : GRÀvelle 35-00 (lignes groupées)

BATIMENTS

TERRASSEMENTS

FONDATEMENTS

CIVILS ET INDUSTRIELS

ASSAINISSEMENT URBAIN

ROUTES et OUVRAGES D'ART - TRAVAUX MARITIMES et FLUVIAUX

SOCOLON

Société Anonyme au Capital de 100 millions de francs
(Ancienne Entreprise A. LEHALLE - fondée en 1911)

**BATIMENTS - TRAVAUX PUBLICS - ÉGOUTS
TERRASSEMENTS - OUVRAGES D'ART**

Siège social : 26 bis, rue Sadi-Carnot, **ALGER** - Tél. : 303.90 - 393.98

SOPREC Société Provençale d'Entreprises et de Constructions
7 et 9, rue Grignan, **MARSEILLE** (B.-du-R.) Tél. : 33-37-17

SALVIAM

Tous **TRAVAUX ROUTIERS**

**BÉTONS BITUMINEUX
TARMACADAM**

ÉMULSIONS DE BITUME

**CONSTRUCTION DE PISTES
D'ENVOL ET DE CIRCULATION**

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pigalle — **PARIS-9^e**

Tél. TRI : 59-74 — AGENCES : DOUAL, ORLEANS, NIORT



ENTREPRISE

JEAN LEFEBVRE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 300.000.000 DE FRANCS

77, Boul. Berthier — **PARIS-17^e** — Gal. 92-85

Ch. Postaux : **PARIS 1792-77** — Adr. Tél. : **TARFILMAC-Paris**

**TRAVAUX PUBLICS
TRAVAUX ROUTIERS
PISTES D'ENVOL
REVÊTEMENTS**

S. L. M. E. SOCIÉTÉ LYONNAISE DE MATÉRIEL D'ENTREPRISE

20, Rue Tissot - LYON-VAISE - Tél. 83-71-12

AGENCES EXCLUSIVES :

OUTILLAGE PNEUMATIQUE - Vente et Location

SPIROS AIR COMPRIÈME - VIDE -
VENTILATION - Sablage - GROUPES
MOTO - COMPRESSEURS - Diesel -
Essence - Electrique.

NORDEST PELLES et GRUES sur che-
nilles et sur pneus.

RICHER BETONNIÈRES toutes capa-
cités - POMPES D'ÉPUISEMENT - MA-
LAXEURS - ROULEAUX COMPRESSEURS
DIESEL.

WEITZ APPAREILS DE LEVAGE -
LOCOTRACTEURS - VOIES - WAGON-
NETS - CONCASSEURS.

NORALPE TRACTEURS A CHENILLES
- BULLDOZERS - SCRAPERS.

BAUDOIN MOTEURS DIESEL DE 16
A 400 CV.

PELLES EIMCO

2, Rue de Clichy

PARIS (9^e)

Téléphone : TRINITÉ 69-47 (2 lignes)

Télégrammes EMCOR-PARIS

**LA FRANCE
ENTIERE
TÉLÉPHONE
C. G. C. T.**



*Le téléphone
automatique*

**A PARTIR DE 2 OU 3 POSTES
MÊME AVEC LIAISON AU RÉSEAU PUBLIC**

Grâce aux

**NOUVEAUX AUTOCOMMUTEURS
TRADA-PENTAONTA**

POSTES SANS BOUTONS, NI LEVIERS, LIGNES A 2 FILS

TOUTES LES FACULTÉS
PRISE DIRECTE DU RÉSEAU
DOUBLE APPEL - TRANSFERT
SERVICE RÉDUIT - SERVICE DE NUIT, ETC.

Un simple geste sur votre cadran, c'est tout!

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTIONS TÉLÉPHONIQUES
251, RUE DE VAUGIRARD — VAU. 25-70

(PRÉCÉDEMMENT : COMPAGNIE DES TÉLÉPHONES THOMSON-HOUSTON)
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000.000 DE FRANCS

SOCIÉTÉ des Travaux Publics Armoricaains

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 10.000.000 Frs

ENTREPRISE GÉNÉRALE

Siège Social : 33, rue Félix-Le Dantec — BREST

TELEPHONE : 44 - 41 - 46

Bureaux { 18, Rue des 25 fusillés, St-Jacques de la Lande
— Tél. 53-32 Rennes
{ 40, Rue de Larmor, LORIENT — Tél. 17-50

GENIE CIVIL

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
ADDUCTION D'EAU — CANALISATIONS

E. S. M. O.

S. A. R. L. - Capital 20.000.000 de francs

Entreprise de Sondages J.-B. Morel

DOMENE (Isère)

SONDAGES — PUIITS — PIEUX — INJECTIONS

C. C. P. LYON 2160-04
R.C. Grenoble 56 B 253

Téléphone : Domène 9

ETABLISSEMENTS SOULAT FRÈRES

Société à Responsabilité
Limitée
au Capital de 30.000.000 de Frs

SIÈGE SOCIAL
53, rue Planchat
PARIS (20^e)



Téléphone :
ROQ. : 81-67-68-69

Pour **MODERNISER** la commande de vos Eclairages Publics.

Pour **SYNCHRONISER** les manœuvres d'allumages et d'extinctions dans tous les quartiers.

Pour **ECONOMISER** des consommations inutiles en proportionnant la puissance de l'éclairage à la densité de la circulation.

VOUS UTILISEREZ les Procédés de Télécommandes SOULAT par **SELECTEURS** ou **COMMANDES** en **CASCADES**.

APPAREILLAGE POUR L'AUTOMATISATION

Interrupteurs Horaires — Servo-Controller — Relais — Minuterics
Contacteurs Chronométriques — Contacteurs et Inverseurs électro-magnétiques
Appareillages de manœuvre — Régulateurs de niveaux, etc...

ETUDE et EXECUTION de POSTES AUTOMATIQUES pour TOUTES UTILISATIONS

C^{IE} LYONNAISE D'ENTREPRISES ET TRAVAUX D'ART

2, Avenue Leclerc, LYON — Tél. 72-14-61 — Adresse Télégr. : C.L.E.T.A. LYON

BARRAGES

CANAUX

USINES

PONTS



J. CROS

10, Rue du Parc-Rochet, ALBERT (Somme)

Téléphone 01.77

TRAVAUX PUBLICS

VIABILITE — ASSAINISSEMENT

MOELLONS — GRAVIERS — SABLES

RÉGIE GÉNÉRALE de CHEMINS de FER et TRAVAUX PUBLICS

Société anonyme au Capital de 300 millions de francs

Siege Social : 52, rue de la Bienfaisance — PARIS (VIII^e)

Tél. : L.A.B. 76 27 (lignes groupées) - Télégr. : REGIVIT-PARIS

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

TERRASSEMENTS — CHEMINS DE FER — PONTS ET GRANDS

OUVRAGES — REVÊTEMENT DE ROUTES MODERNES —

BARRAGES — PORTS MARITIMES — CANAUX — AÉRODROMES

— TRAVAUX SOUTERRAINS — BATIMENTS —

EXPLOITATION DE RÉSEAUX FERRÉS

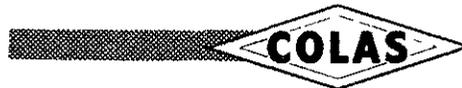
L'amélioration et le développement du Réseau Routier, en France comme en Union Française, exigent l'intervention de techniciens hautement qualifiés et expérimentés.

L'Industrie Routière offre donc aujourd'hui aux jeunes ingénieurs une profession où l'intérêt technique s'allie avantageusement à de belles perspectives d'avenir.

Les Ingénieurs de la Société Routière Colas, seraient heureux de voir de nombreux camarades se joindre à eux et profiter de ces perspectives.

Téléphoner : Elysées 39-63

R. SAINT-PIERRE



CHAVANE PARIS

Société Anonyme des CARRIÈRES de la MEILLERAIE

Siège Administratif : 43, rue du Rocher - Paris (8^e) — Tél. : Lab. 09-64

Siège d'Exploitation : La Meilleraie (Vendée) — Tél. : 2 La Meilleraie-Tilly

Siège Social : Pouzauges (Vendée) — Tél. : 66

Diorite porphyrique de haute résistance en tout calibrage
400.000 Tonnes par an — Livraison rapide

ENTREPRISE J.-B. HUILLET et ses FILS

COUR-CHEVERNY (Loir-&Cher)

Téléphone : 15



Puits Profonds - Captages

Les Plus Grands Spécialistes
des Puits Filtrants dans les Sables

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES DE PAGNAC
ET DU LIMOUSIN

GÉRANCE DE LA SOCIÉTÉ DES QUARTZITES
ET PORPHYRES DE L'ORNE

Siège Social : 2, rue Deverrine - LIMOGES (Tél. 58-64)

Bureau à PARIS 39, rue Dareau (Tél. Gob. 84-50)

PAGNAC-LIMOUSIN

Société anonyme au Capital de 60.000.000 de frs

CARRIÈRE DE PAGNAC, à Verneuil-sur-Vienne

Embranchement particulier

MATÉRIAUX
immédiatement disponibles

Pierre cassée - Graviers

Gravillons - Mignonnette - Sables

MATÉRIAUX DE VIABILITÉ ET DE CONSTRUCTION

Pavés - Bordures - Moellons - Pierre de taille

J.-B. SATTANINO

Entreprise Générale de Travaux Publics

Travaux Routiers -- Revêtements spéciaux

Exploitations de Carrières -- Sables et Graviers

CADILLAC-SUR-GARONNE

(GIRONDE)

Tél. 135 & 136

TOLE PEINTS
OU GALVANISÉE

à deux couvercles
capacité 200 - 250 - 300 litres

IDÉAL POUR L'ENLÈVEMENT
DES DÉCHETS LÉGERS

plaisir de vivre
dans une localité
PROPRE
grâce
au **CHARIOT**

VIVIANE

Fonderies DURANTON - B. P. 10 Venissieux Rd.

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

J. PASCAL & Fils

19, Rue Augereau - GRENOBLE - Téléph. : 44-87-82 et la suite

Béton armé et Précontraint

Routes — Viaducs — Ouvrages d'Art

Travaux hydrauliques — Pistes d'envol

SOCALEX

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'EXPLOSIFS

BUREAUX : 1, rue du Danemark - ALGER - Téléph. : 627-48 - 49

Usine à LAVARANDE

EXPLOSIFS NITRATES FABRIQUES EN ALGERIE
 PUISSANTS — ECONOMIQUES — SURS

pour Mines, Carrières, Travaux publics, Agriculture et recherches de pétrole par prospections sismiques

SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE LA ROUTE

2, avenue Vélasquez - PARIS (8^e) - Tél. LAB. 96-33

TOUS TRAVAUX ROUTIERS
 PISTES D'AÉRODROMES
 MATÉRIAUX ENROBÉS

MICMELL

Emulsions alcalines normales et surstabilisées

MICTAR

Bitumes fluides

ACTIMUL

Emulsions activées acides

STATIONS DE POMPAGE

Centrifuges et à pistons
 Hydro-pompes et centrifuges
 verticales pour puits profonds

968

POMPES DILACERATRICES

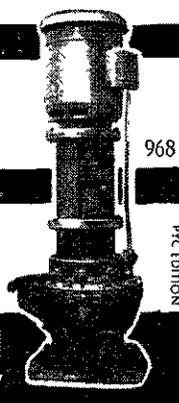
et pompes spéciales pour
 relèvement d'eau d'égouts

REC. EDITION

POMPES D'EPREUVE ET POMPES A DIAPHRAGME

POMPES MENGIN

220, rue E. MENGIN - MONTARGIS - TÉL. : 97



PORT AUTONOME DU HAVRE

DIRECTION

125^{bis}, Boulevard de Strasbourg

LE HAVRE

Tél. : 42 52-01

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DES BATIGNOLLES

Précédemment Ernest GOUIN et C^{ie}
 SOCIÉTÉ ANONYME : CAPITAL 600.000.000 de frs.

TRAVAUX PUBLICS

Siège Social : 11, Rue d'Argenson — PARIS (8^e)

R. C. Seine 54 B 4857

Adresse Télégr. : JUGOUIN - PARIS

Téléphone : ANJou 28-10

E. V. R.**22, rue de l'ARCADE****PARIS (8°)****SIGNALISATION LUMINEUSE DES CARREFOURS**FEUX CLIGNOTANTS -- BORNES LUMINEUSES
SIGNALS TRICOLORES**APPAREILS DE COMMANDE POUR RÉGLAGE**Simple ou polyphasé
avec ou sans détecteur
autonome ou coordonné**COMPTEURS ET ENREGISTREURS DE TRAFIC****ENTREPRISE****A. REYDEL & ses FILS**

Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de francs

**Travaux Publics****Béton Armé****Bâtiments****Ouvrages d'Art****VOIRON**

(ISÈRE)

Téléph. 4-91 - 4-92

Boîte Postale N° 106

25 années d'expérience de préfabrication à votre service

3, RUE
PILLET-WILL
PARIS-9°TÉL.
PROVENCE
75-93**CARRIÈRES DE QUARTZITES**

A NÉCY (Orne)

USINES de BÉTON MOULÉ et VIBRÉ◆ GENNEVILLIERS (Seine) ◆
NÉCY (Orne) ◆ CHAMPAGNÉ (Sarthe)Signalisation, Bordures, Clôtures
Tuyaux et toutes Pièces en Béton Vibré**COMPAGNIE PARISIENNE DES ASPHALTES**

FONDÉE EN 1877

39, rue de Liège — PARIS

R. C. 3148

Tél. Europe 61-30 et 61-31

USINES

DUNKERQUE - PANTIN - GRAND-QUEVILLY - MONTARGIS - LE COTEAU
(Nord) (Seine) (Seine-Maritime) (Loiret) (Loire)

PRODUITS POUR ROUTES

GOUDRON -- GOUDRON BITUME -- ÉMULSIONS**HYGEA-SIMPLEX****ÉPURATION DES EAUX USÉES ET D'ALIMENTATION**25 ANNÉES D'EXPÉRIENCE - USINES
RENAULT - HOUILLÈRES DE LORRAINE
— VILLES - AGGLOMÉRATIONS —**PARIS — 35, Rue Saint-Dominique — Téléph. : INV. 77-22**

ENTREPRISE GÉNÉRALE
TRAVAUX PUBLICS - TRANSPORTS

AGGLOMÉRÉS - BÉTON MANUFACTURÉ

M. GIRARD

33, Rue de Verdun, BOURG-LÈS-VALENCE (Drome)

Téléphone : 9-72

Ch. Postaux LYON 641-07

Société Parisienne de Canalisations

S. Pa. C.

S. A. au Capital de 180.000.000 de francs

Siège Social et Direction Générale :

13, Rue Madame de Sanzillon

CLICHY (Seine)

Téléphone : PEReire 94.40 (+)

**EAU - GAZ - HYDROCARBURES
ET TOUS FLUIDES**

Travaux Publics Etab^{ts} ROGER COULON

Société Anonyme
au Capital de 70 Millions

MAISON FONDÉE EN 1908

**Constructions
Métalliques**

SIÈGE SOCIAL : 11 bis, Av. Mac-Mahon - PARIS (17^e)

Tél. : ETOILE 65.58

Usine à PONT-DU-CHATEAU (Puy-de-Dôme)

Embranchement particulier S. N. C. F.

Télé : 70 et 73

AU SERVICE DE LA PROFESSION

DEPUIS 1859

Société Mutuelle d'Assurance

des Chambres Syndicales

du Bâtiment

et des Travaux Publics

Entreprise privée

régie par le décret loi du 14 Juin 1938

9, Avenue Victoria - PARIS-IV^e

ARCHives : 86.50

**LA CHAMBRE SYNDICALE DES IMPORTATEURS DE
MATÉRIEL DE TRAVAUX PUBLICS & DE MANUTENTION**

21, Rue Saint-Guillaume — PARIS (7^e)

*se tient à votre disposition pour fournir toutes
adresses de représentants de marques étrangères.*

SUR VOTRE TABLE

BASSIN DE VICHY

Eau Minérale Naturelle

Exigez la **vasque bleue**, garantie d'origine de la Société Commerciale d'Eaux Minérales du Bassin de Vichy, à **SAINT-YORRE (Allier)**

TAPISABLE

MARQUE INTERNATIONALE DÉPOSÉE

SOLUTION
RATIONNELLE et ÉCONOMIQUE
POUR
L'ENTRETIEN et la MODERNISATION
DES ROUTES

Procédé couvert par Brevets
 Concessionnaires Exclusifs
 en France et à l'Étranger

Les **ETABLISSEMENTS**
LASSAILLY et BICHEBOIS

62, Avenue de Saxe — PARIS-XV* — Tél. : SUF. 90-91

vous indiqueront
 le Concessionnaire
 de votre Région

SOCIÉTÉ ANONYME

OMNIUM D'ENTREPRISES

TOUTES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS
 TRAVAUX MARITIMES - TRAVAUX SOUTERRAINS
 BARRAGES - CANAUX - VOIES FERRÉES - ROUTES
 CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES - BÉTON ARMÉ

Siège Social : 59, rue de Provence — PARIS (9^e)

AGENCES NORD-AFRICAINES

ALGER

RABAT

43, rue Denfert-Rochereau

18, avenue Père de Foucauld

Tél. : 695.82

Tél. : 228.91

entreprise de dragages
dragages de canaux et de rivières
défenses de berges

PIG. EDITION

M. CRETEUR et Cie
 6, RUE DE BELLEVUE - DIJON (Côte-D'Or)

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

LES CHANTIERS MODERNES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150.000.000 DE FRF

PARIS : 1, Place d'Estienne-d'Orves (9^e) — Tél. PIG. 75-79 (4 lignes)

BORDEAUX : 44, Allées de Tourny — Tél. 44-68-68 et 44-68-67

TERRASSEMENTS MÉCANIQUES — CANALISATIONS — DRAINAGES
 OUVRAGES D'ART — BÉTON — BÉTON ARMÉ — BATIMENTS INDUSTRIELS
 TRAVAUX D'EAU — CONSTRUCTION DE ROUTES ET D'AÉRODROMES

CHAUX GRASSES INDUSTRIELLES ET AGRICOLES

MAISON FONDÉE EN 1823

BALTHAZARD & COTTE

2, Rue Maréchal-Dode - GRENOBLE (Isère)

TELEPHONE: 3 lignes groupées: 44-86-30

CHAUX VIVE -- FLEUR DE CHAUX -- CARBONATE DE CHAUX
4 USINES

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE

STÉRÉOTOPOGRAPHIE

Société Anonyme au Capital de 60.000.000 de francs

57, rue Pierre-Charron, PARIS-8°

Tél. ÉLYsées 45-27



STÉRÉOPHOTOGRAMMÉTRIE et TOPOMÉTRIE de PRÉCISION

- ◆ **STÉRÉOTOPOGRAPHIE AÉRIENNE ET TERRESTRE** permettant la représentation rigoureuse des formes de terrains les plus accidentés à toutes échelles, de 1/50 à 1/50.000, par tracé continu des courbes de niveau au moyen d'appareils de restitution stéréophotogrammétriques les plus modernes.
- ◆ **MESURE DE DÉFORMATION** des sols, sous-sols, ouvrages d'art ainsi que de surfaces en mouvements par méthodes et appareillages appropriés.
- ◆ **TRAVAUX RAPIDES** pour prospections.

SOCIÉTÉ FONDÉE EN 1920

CHANTIERS NAVALS DE LA PALLICE

Société Anonyme au Capital de 500.000.000 de francs

29, Rue Galilée - PARIS-16° - Tél. : KLE. 81-90 — EXPLOITATION : LA ROCHELLE-PALLICE - Tél. : 62-26- à 29



RÉPARATIONS et REFONTES de NAVIRES

DEUX CALES SECHES 107 ET 176 M.

CONSTRUCTIONS NAVALES

NAVIRES JUSQU'À 3.000 T. — TANKERS — CARGOS — CABOTEURS — REMORQUEURS
CHALANDS — CHALUTIERS — NAVIRES COLONIAUX DE TOUS TYPES

GROSSE CHAUDRONNERIE et GROSSE MÉCANIQUE

ENTREPRISE DE CYLINDRAGE ET DE GOUDRONNAGE

A. Burger S. A. R. L.

Erstein (Bas-Rhin)

Fondée en 1899

Registre de Commerce Analytique B 5312

Téléphone : 14

TOUS TRAVAUX ROUTIERS

CYLINDRAGES ♦ GOUDRONNAGES ♦ BITUMAGES ♦ EMULSIONS

E. C. E. M.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

S.A. Capital 11.000.000 de francs

Route de Nievroz - MONTLUEL (Ain)

Tél. 40-31-70

Menuiseries métalliques - Charpentes

Serrurerie - Ferronnerie

Postes - Tableaux

Armoires et coffrets tôle

LE BÉTON S.A.

Société Anonyme au Capital de 99.000.000 de Francs
38, Rue de Liège, PARIS-8^e - Tél. : EUR. 47-10

USINES : BONNEUIL-sur-MARNE (Seine) — CHALIGNY (M-et-M)
DURTAL (M-et-L.) — SAINT-THEGONNEC (Finistère)

Poteaux en Béton Armé vibré ou Centrifugé
Socles - Candélabres - Clôtures - Caniveaux
Tuyaux à collet

(Usine de Bonneuil) Buses (Usine de St-Thégonnec)
Toutes pièces en béton
Traverses S.N.C.F. en béton précontraint

Entreprises H. COURBOT

Société anonyme : 99.000.000 de francs

PIEUX - PALPLANCHES SCAPHANDRES

19, Avenue Gambetta - MONTROUGE (Seine)

Alésia : 03 81

TRAVAUX ET TAILLE DE PIERRES

GUINET & CIE

Société Anonyme au Capital de 56.700.000 francs

LYON, 11, Quai Général-Sarrail - Tél. LANDE 54-91

PARIS, 15, Rue Cardinet - Tél. CARNOT 10-78

MARSEILLE, 42, Rue Saint-Saëns - Tél. DRAGON 46-45

CARRIÈRES : HAUTEVILLE C. H. — VILLON — ROC ARGENT — CHOMERAC — COMBLANCHIEN —
HAUTECOMBE — FONTAINE — VILLEBOIS — LAS FONTS — FONTENILLE — SEGNY — MALVALLON

CONSTRUCTIONS DEMONTABLES G. C. B.

PRÉFABRIQUÉES

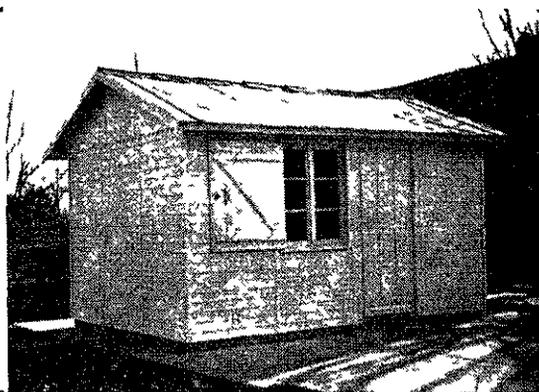
CLAIRES - CONFORTABLES - EXTENSIBLES

- BARAQUES DE CHANTIER
- VESTIAIRES
- ATELIERS, BUREAUX
- DORTOIRS, etc...
- LOGEMENTS ÉCONOMIQUES

S.A. Capital : 90 000.000

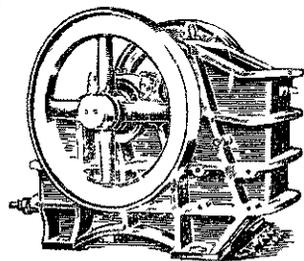
G.C.B. 53, Boul. Bineau - NEUILLY-S/SEINE
(près Porte Champerret)M. Aillot
90-54

Exploitations forestières et Usine en Dordogne : ST-PARDOUX-LA-RIVIERE — Tél. n° 1

**S.A. de CONSTRUCTIONS MECANIQUES**

de la SAVOIE-CHAMBÉRY - Usine de la Peysse

Tel. 340045 - B.P. n° 26



**BROYAGE
CONCASSAGE
TAMISAGE**

Mécanique Générale

Fond. G. FALCON, Ing. AM

Fondée en 1900

**MANUFACTURE
DE VÊTEMENTS IMPERMÉABLES**

de TRAVAIL et de PROTECTION

en divers tissus enduits et en toile imperméabilisée
pour Mines - Ponts et Chaussées - Travaux Publics**Ets Rémy DELILE** S.A.R.L.

Fondés en 1848

MAISON DE CONFIANCE

20, rue Florent-Cornilleau, ANGERS (Maine-et-Loire)

TELEPHONE 40-82

Société Auxiliaire des Distributions d'Eau

S. A. D. E.

CAPITAL : 540.000.000

28, rue de la Baume - PARIS-8^e - ELY. 61-10**ENTREPRISE GÉNÉRALE****TRAVAUX de DISTRIBUTION D'EAU & de GAZ
PIPE-LINES - FEEDERS**Puits - Forages - Filtration et Stérilisation
Assainissement - Epuration des Eaux usées
Canalisations**SUCCURSALES**

ARRAS	LILLE	NEVERS
CARCASSONNE	LYON	RENNES
	MARSEILLE	ROUEN

SOCIÉTÉ DES GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE

Société Anonyme au Capital de 1.680 000 000 de Francs

Siège Social : **25, Rue de Courcelles, PARIS (8^e)** - Tél. ELYsées 64-12

Aménagements hydroélectriques — Centrales thermiques
Constructions industrielles — Ouvrages d'art
Travaux de Ports — Reconstruction — Béton précontraint

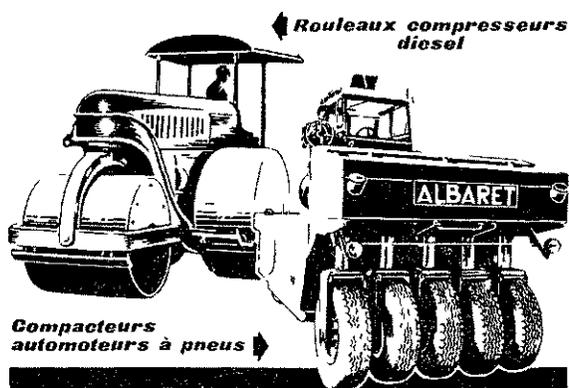
SOCIÉTÉ ARMORICAINE D'ENTREPRISES GÉNÉRALES

Société à Responsabilité limitée au Capital de 50.000.000 francs

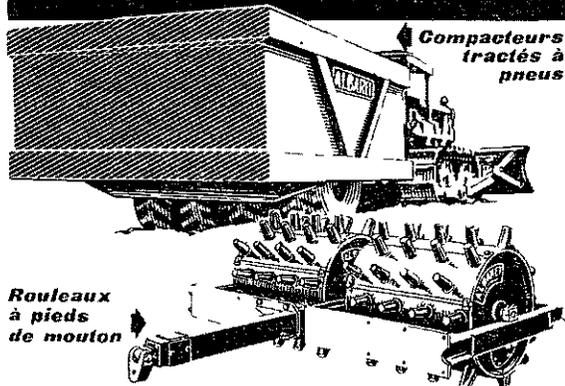
TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS

SIÈGE SOCIAL : 7, Rue de Bernus, VANNES

Téléphone : 2-90 et 10-90



ALBARET
RANTIGNY (Oise) - Tel 146 + LIANCOURT



DEPARTEMENT

"HYGIÈNE PUBLIQUE"

TRAITEMENT ÉPURATION

✱

POMPAGE DES

EAUX D'ÉGOUT
EAUX RÉSIDUAIRES INDUSTRIELLES

✱

ORDURES MÉNAGÈRES
INCINÉRATION

PRODUCTION DE FERTILISANTS

✱

ABATTOIRS
ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL

ETS **LUCHAIRE**

S.A. Capital 840.000.000 de francs
180, Boulevard Haussmann — PARIS (8^e)

SOCIÉTÉ DE COMBUSTIBLES DELMAS-VIELJEUX

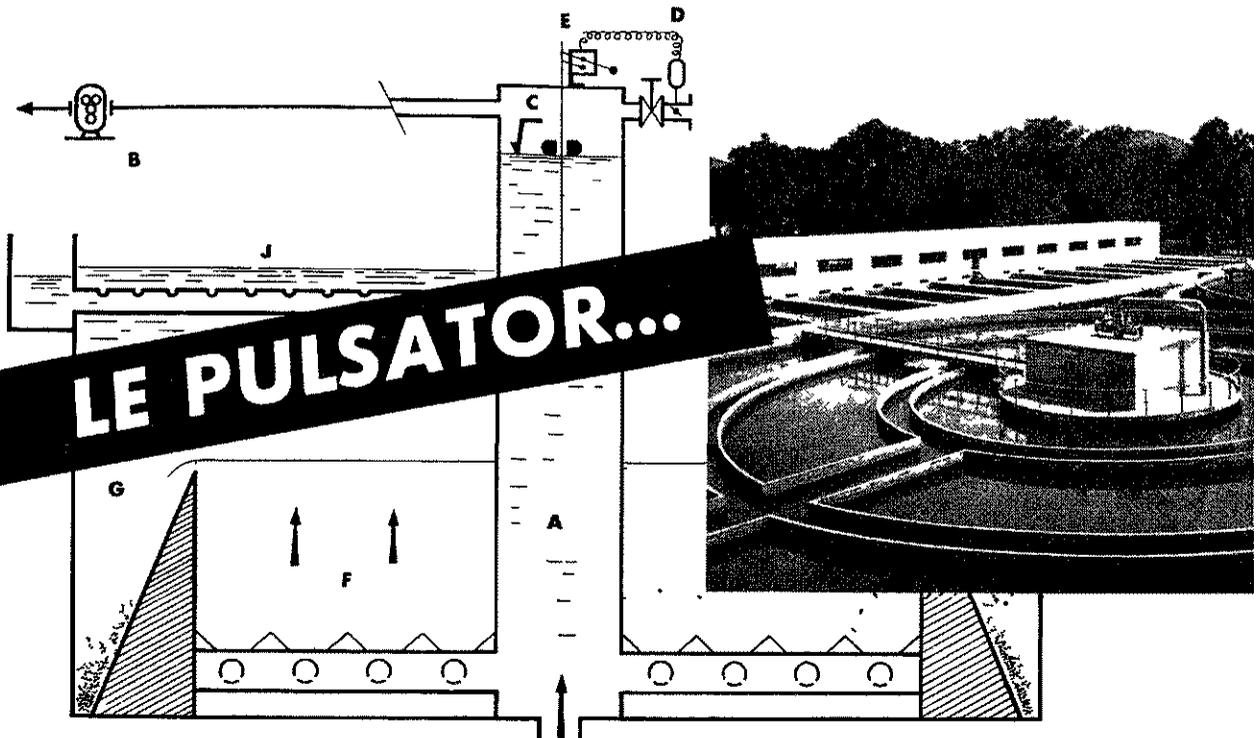
S. C. D. V.

Siège Social : LA ROCHELLE - Siège Administratif : 53, Avenue d'Iéna - PARIS-XVI^e
Adresse Télégraphique : DELVIEL —●— Téléphone : KLEber 59-24 et la suite

Importation - Agglomération - Charbons industriels
Foyers domestiques - Charbons de soute

Usines et Directions régionales :

LA ROCHELLE, ROCHFORT, NANTES, ROUEN, SAINT-ETIENNE



LE PULSATOR...

...vous donne une eau d'une parfaite qualité

Le PULSATOR est un decanteur accelere a lit de boue constitue par un bassin a fond plat. L'eau brute est introduite dans la cloche (A) ou la pompe a vide (B) aspire l'air a sa partie superieure. Ainsi l'eau, melangee aux reactifs, s'eleve dans la cloche et quand elle atteint le niveau haut (C) la vanne (D) de mise en liaison avec l'atmosphere, s'ouvre sous l'action du contacteur a flotteur (E).

L'eau accumulee dans la cloche est alors "pulsee" dans le decanteur, ou elle est parfaitement repartie grace au collecteur ramifie inferieur constitue de tuyaux perfores recouverts de tranquillisateurs. Cette eau traverse uniformement la couche de boue (F) qui realise une veritable filtration des impuretes. Le niveau superieur du lit de boue est maintenu au niveau constant du bord des concentrateurs (G) ou se deverse l'excédent de boue evacue a l'exterieur d'une façon discontinue et automatique. L'eau decantee, recueillie uniformement par les tuyaux perfores superieurs (J) est evacuee par les goulottes de sortie.

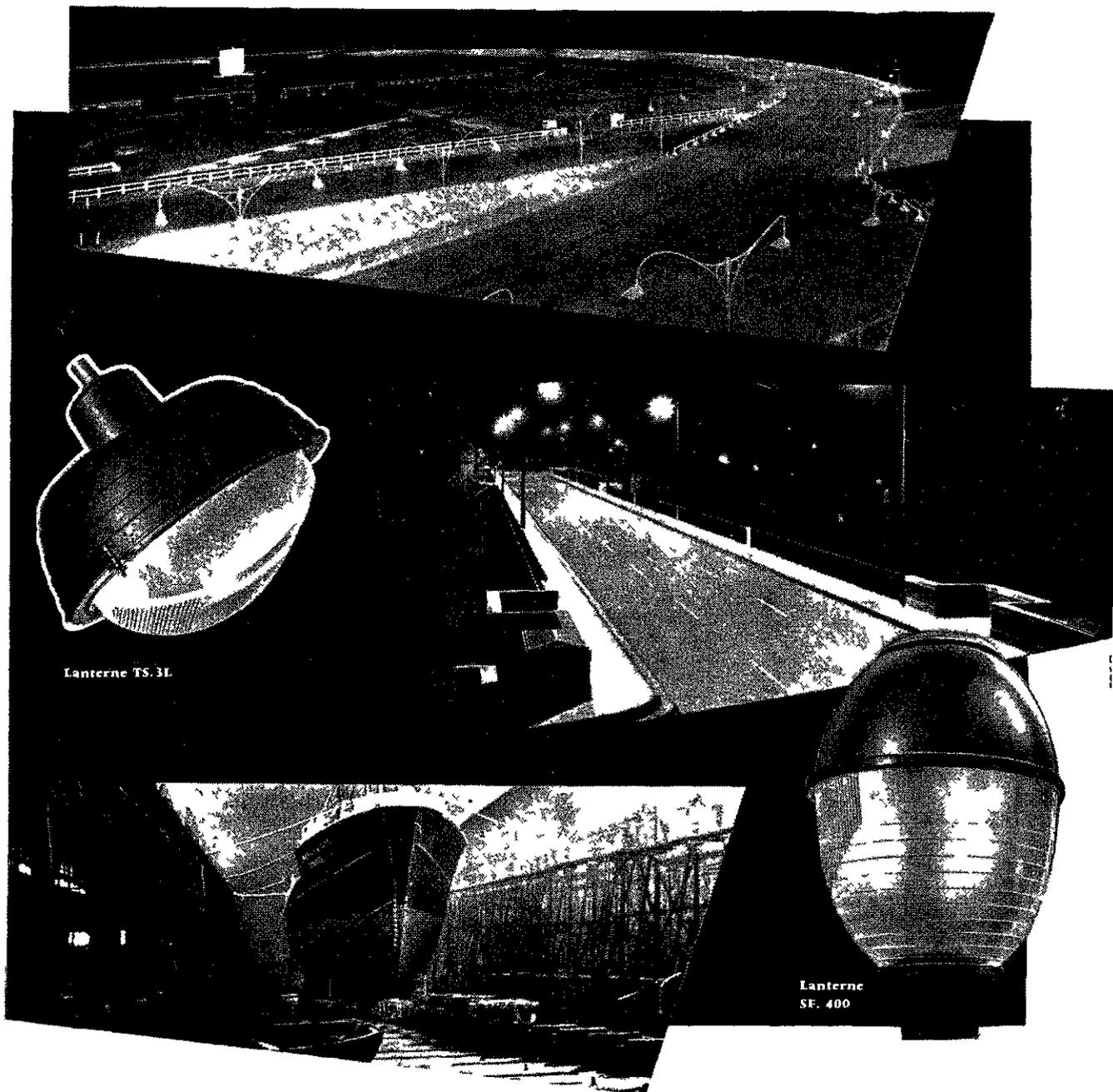
Les grandes qualites de ce decanteur resident dans sa conception qui en fait UN DÉCANTEUR FLOCCULATEUR A LIT DE BOUE HOMOGÈNE, CONCENTRÉ ET STABLE, VÉRITABLE FILTRE A IMPURETÉS. Le secret de cette homogeneite reside dans l'introduction pulsee de l'eau, en sa repartition et en sa collecte parfaitement uniforme.

Le PULSATOR presente, en outre l'avantage de pouvoir être realise dans les bassins existants, de forme quelconque, permettant d'augmenter considerablement les possibilites des stations de traitement deja installees.

Degrémont Acfi

T R A I T E M E N T D E S E A U X
B. P. 46 SURESNES (SEINE)
TEL. 967-26-40





Lanterne TS. 3L

Lanterne
SE. 400

En lumière, l'incomparable splendeur du verre

HOLOPHANE

Le jour et la nuit HOLOPHANE vous éclaire et vous guide dans la rue dans le train ou en auto, à l'usine, au bureau à l'école ou sur les chantiers, partout et dans chaque pièce de votre foyer de votre réveil à votre coucher. Faites confiance aux appareils d'éclairage HOLOPHANE dont le système optique, toujours en verre, dispense parfaitement la lumière, reste définitivement inaltérable, se lave sans rien perdre de son poli et fait preuve de la plus grande robustesse.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS S^{cs} HOLOPHANE 156 BD HAUSSMANN PARIS VIII - CAR 117

ETABLISSEMENTS

KUHLMANN

25, B^D DE L'AMIRAL BRUIX -- PARIS (16^e Arr')

Ponts et Chaussées :

**SILICATES POUR TRAVAUX SOUTERRAINS
ET PEINTURES - LITHOPONE -**

Mines :

**PRODUITS DE FLOTTATION : XANTHATES
SULFURE DE SODIUM - SULFHYDRATE DE
SOUDE - SULFURE DE CARBONE - ALCOOLS
SILICATES -**

dynamites

- **exploseurs - accessoires de tir**

- **toutes études d'abattage**

NOBEL-BOZEL

S. A. au Capital de 3.588.000.000 de Frs
Siège Social : 67, Bd Haussmann - Paris 8^e - Tél. : ANJou 46-30

CONSTRUCTIONS DEMONTABLES G. C. B.

PRÉFABRIQUÉES

CLAIRES - CONFORTABLES - EXTENSIBLES

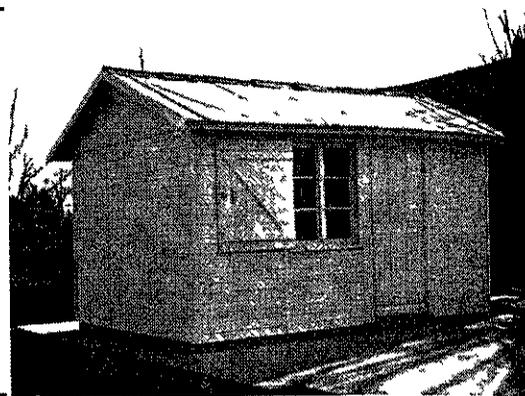
- BARAQUES DE CHANTIER
- VESTIAIRES
- ATELIERS, BUREAUX
- DORTOIRS, etc...
- LOGEMENTS ÉCONOMIQUES

S.A. Capital : 90.000.000

G.C.B. 53, Boul. Bineau - NEUILLY-S/SEINE
(près Porte Champerret)

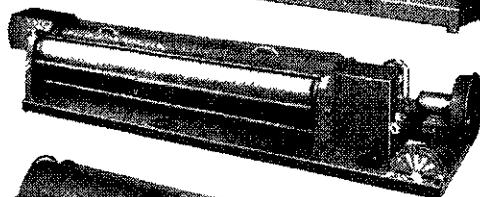
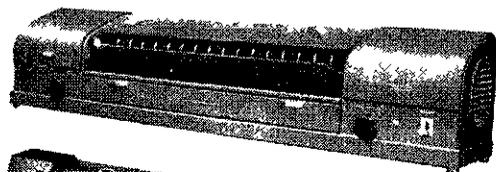
MAillot
90-54

Exploitations forestières et Usine en Bordogne : ST-PARDOUX-LA-RIVIÈRE — Tél. n° 1



MACHINES A REPRODRE LES PLANS A TIRAGE CONTINU

"PRIM" et "BOY" spécialement conçues
pour les géomètres



DEVIS ET RÉFÉRENCE SUR DEMANDE

**LA VERRERIE
SCIENTIFIQUE**

12 av. du Maine Paris XV^e Tél. Littré 90-13

40 ANNEES D'EXPERIENCE - 20 000 MACHINES EN SERVICE



SERVICE DES POUDRES

POUDRES ET EXPLOSIFS DE MINES

PRODUITS CHIMIQUES DE BASE

Hydrazine et dérivés

Méthylamines et dérivés

Pentaérythrite

Hexaméthylène tétramine

NITROCELLULOSES INDUSTRIELLES

DIRECTION DES POUDRES

12, Quai Henri-IV -- PARIS-IV^e

Tél. : ARC. 82-70

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

J. PASCAL & Fils

19, Rue Augereau - GRENOBLE - Téléph. : 44-87-82 et la suite

Béton armé et Précontraint

Routes — Viaducs — Ouvrages d'Art

Travaux hydrauliques — Pistes d'envol

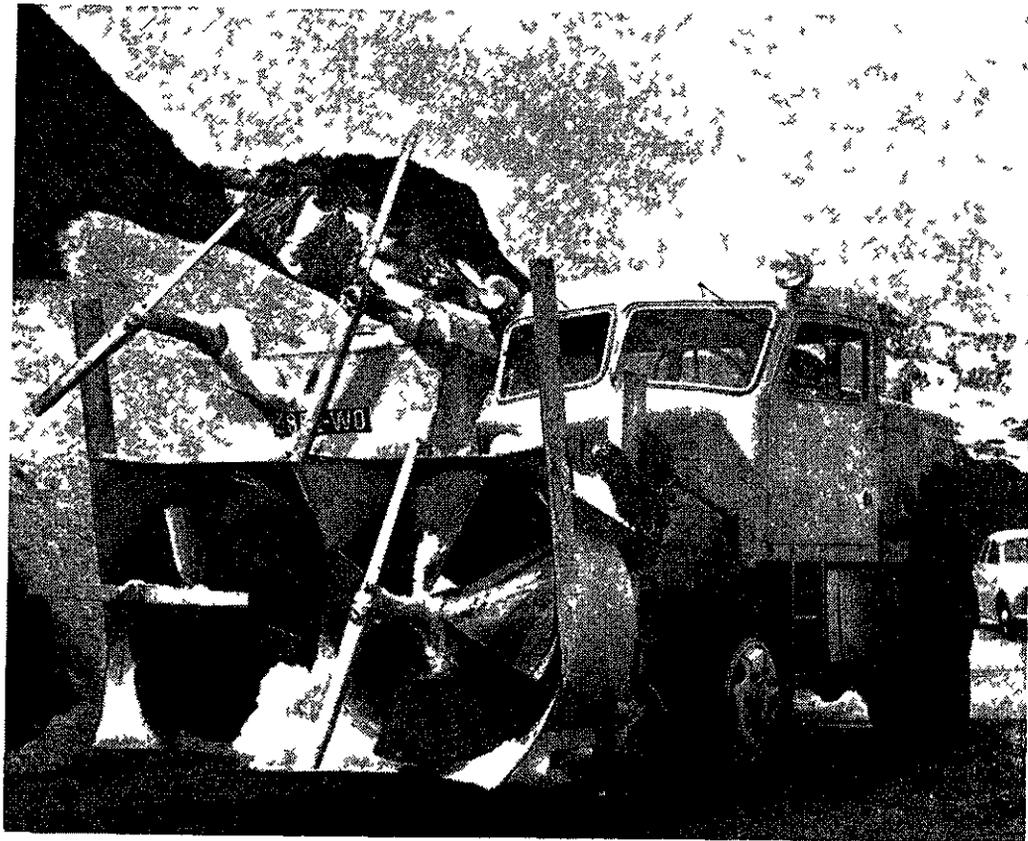
PELLES EIMCO

2, Rue de Clichy

PARIS (9^e)

Téléphone : TRINITE 69-47 (2 lignes)

Télégrammes EMCOR-PARIS



Chasse-Neige
TURBOJET
Brevets LMV

156 RUE ARMAND SILVESTRE ◀ COURBEVOIE (SEINE) DEF 42-07

SOCIÉTÉ DES GRANDS TRAVAUX EN BÉTON ARMÉ

ANCIENNEMENT TRICON & C^{IE}

Siège social : 25, DE COURCELLES — PARIS

Adresse telegraphique GRANDBETON PARIS R C SEINE N° 54 B 8468 TELEPHONE ELYSEES 64 12 et la suite

LIMOGES : 16, rue Frédéric-Mistral
Téléphone : 51 72

LE HAVRE : 17, rue Boeldieu
Téléphone 46 14

MARSEILLE : 68, rue de Rome
Téléphone : FERREOL 22 27

TOULON : 14, rue Revel
Téléphone 43 96

BÉTON ARMÉ -- TRAVAUX PUBLICS -- CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

RINCHEVAL

SOISY-SOUS-MONTMORENCY (S.-et-O.)

Tél. : ENGHIEU 04-21 lignes groupées

MATÉRIELS POUR L'ÉPANDAGE, le CHAUFFAGE, le STOCKAGE et le TRANSPORT des LIANTS

ÉPANDEUSES

AVEC RAMPES
EURE-ET-LOIR
A JETS MULTIPLES



POINT A TEMPS
AUTOMOBILES



GRAVILLONNEUSES
MÉCANIQUES



Épandeuse avec rampe à jets multiples

GROUPES MOBILES
DE DÉGOURDISSAGE
POMPAGE
ET CHAUFFAGE DE LIANTS



CITERNES
DE TRANSPORT



CITERNES MOBILES
DE STOCKAGE
DE LIANTS

SPÉCIALISTES DE L'ÉQUIPEMENT DES STATIONS FIXES

60 RÉALISATIONS

DEPUIS 1911, LES ÉTABLISSEMENTS RINCHEVAL CONSTRUISENT DES MATÉRIELS D'ÉPANDAGE

ENTREPRISE

C. MONTCOCOL

S A R. L. AU CAPITAL DE 100.000.000 DE FR.

82, Quai de la Rapée

PARIS - XII^E

Téléphone : DIDEROT 57 54 (cinq lignes)



TRAVAUX SOUTERRAINS
TERRASSEMENTS
REPRISES EN S/ŒUVRE
POSE DE VOIES
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ -- PONTS
BATIMENTS INDUSTRIELS
IMMEUBLES

DU SOCIÉTÉ MEZ

33, Rue Henri Rochefort. Paris 17^e

TRAVAUX PUBLICS

BÉTON ARMÉ

TRAVAUX MARITIMES

OUVRAGES D'ART

33, rue Henri-Rochefort
46, cours Pierre-Puget
2, place d'Isly
25, rue de Portugal
16, rue Galliéni

PARIS
MARSEILLE
ALGER
TUNIS
CASABLANCA

Le Service des **CONGÉS PAYÉS**
dans les **TRAVAUX PUBLICS**

ne peut être assuré que par la

**CAISSE NATIONALE DES ENTREPRENEURS
DE TRAVAUX PUBLICS**

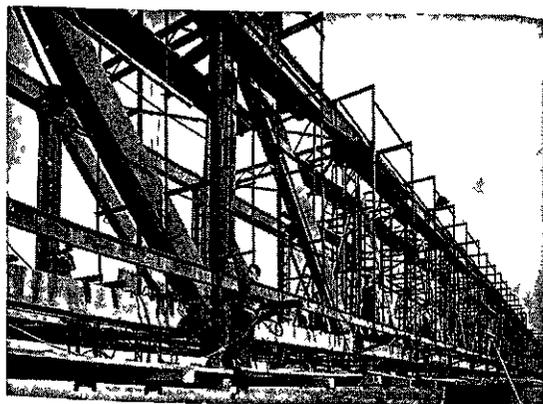
— Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 —
Agréée par arrêté ministériel du 6 Avril 1937 (J. O. 9 Avril 1937)

71, RUE BEAUBOURG -- PARIS (III^e)

C. C. P. 2103-77 Tél. : TURBIGO 89.76 -- 51.13 (2 lignes)

*La loi du 20 Juin 1936 et le décret du 30 Avril 1949 font une obligation aux
ENTREPRENEURS de TRAVAUX PUBLICS de s'y affilier sans retard*

**Il n'existe pour toute la France qu'une seule Caisse de
Congés payés pour les Entrepreneurs de Travaux Publics**



SOLOCOMET

Société Lorraine de Constructions Métalliques

Société Anonyme au Capital de 102 Millions

Siège Social : rue Octave-Feuillet

PARIS-XVI

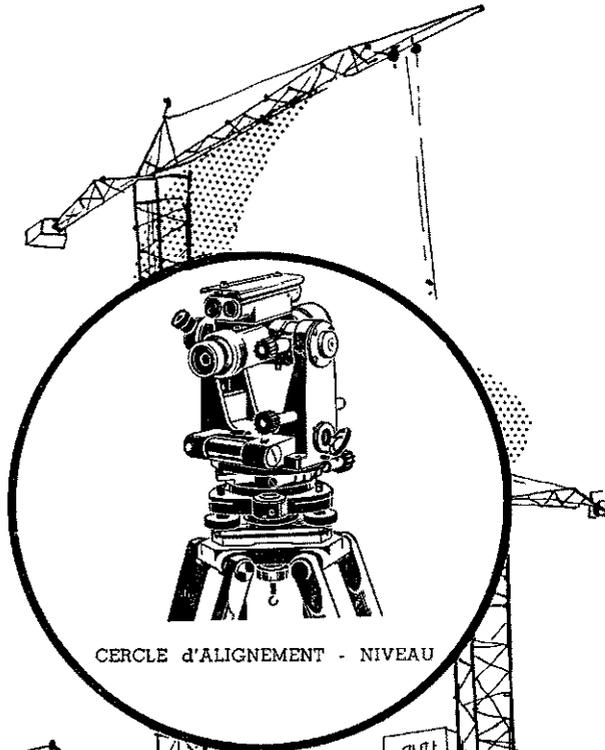
Téléphone : TROCADERO 17-54

USINES à MAIZIÈRES-LES-MÉTZ — Téléphone : 53

PONTS et CHARPENTES MÉTALLIQUES

CHAUDRONNERIE

MATÉRIEL de MINES et d'USINES



CERCLE D'ALIGNEMENT - NIVEAU

**INSTRUMENTS
DE
TOPOGRAPHIE**

**SLOM
PARIS**

Pour FRANCE et ALGÉRIE :

SOCIÉTÉ DES LUNETIERS, 6, Rue Pastourelle - PARIS-3^e
Tél. : TUR. 72-50

Pour l'ÉTRANGER :

SOCIÉTÉ D'OPTIQUE ET DE MÉCANIQUE DE HAUTE PRÉCISION
125, boulevard Davout
PARIS-20^e - Tél. : ROQ. 81-85

- S. P. I. E. -

**SOCIÉTÉ PARISIENNE POUR
L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE**

Société anonyme au Capital de 1.603.252.500 frs

Siège Social : 75, Boulevard HAUSSMANN - PARIS (8^e)
Tél. ANJou 89 50

ENTREPRISES GÉNÉRALES

RÉSEAUX DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

*Bureau spécialisé d'études pour Centrales électriques
Lignes de transport de force toutes tensions
Postes de Transformation - Canalisations souterraines
Installations Électriques Industrielles*

ÉLECTRIFICATION DES CHEMINS DE FER (Plus de 3.500 km)

Lignes d'alimentation et lignes catenaires

VOIES FERRÉES

EMBRANCHEMENTS PARTICULIERS

**CONSTRUCTION DE RAFFINERIES
ET DE DÉPÔTS D'HYDROCARBURES**

*Pipe-lines, Ports pétroliers, Parcs de stockage
Installations mécaniques de Stockage
et de manutention*

TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL

Terrassements mécaniques

Construction de routes, de ponts

Réseaux de distribution d'eau, de gaz, de vapeur

PUITS - FORAGES - SONDAGES - PIEUX DE FONDATIONS

*Cimentation de terrains et d'ouvrages fissurés ou poreux
Drains horizontaux*

DÉPARTEMENT « ENTREPRISES »

**85, Boulevard HAUSSMANN
PARIS (VIII^e) Tél. : ANJou 49-51**

Centres Régionaux

Valenciennes - Rouen - Laval - Nantes
Nevers - Lyon - Bordeaux - Toulouse
Alger - Casablanca